

Systemes judiciaires europeens

Rapport d'evaluation de la CEPEJ



Partie 2

Fiches
pays

Cycle d'evaluation 2020
(donnees 2018)

Systemes judiciaires europeens

Rapport d'évaluation de la CEPEJ

Cycle d'évaluation 2020 (données 2018)

Partie 2
Fiches pays

Édition anglaise :

European judicial systems
CEPEJ Evaluation Report
2020 Evaluation cycle
Country Profiles (Part 2)
ISBN 978-92-871-8709-3

Tous droits réservés.

Aucun extrait de cette publication ne peut être traduit, reproduit ou transmis, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit – électronique (CD-Rom, internet, etc.), mécanique, photocopie, enregistrement ou de toute autre manière – sans l'autorisation préalable écrite de la Direction de la communication (F-67075 Strasbourg Cedex ou publishing@coe.int).

Toute autre correspondance relative à ce document doit être adressée à :
cepej@coe.int

Couverture et mise en page :
Service de la production des documents
et des publications (SPDP)
Conseil de l'Europe

Photos : ©shutterstock

ISBN 978-92-871-8708-6
© Conseil de l'Europe, Septembre 2020
Imprimé dans les ateliers
du Conseil de Europe

Le Rapport d'évaluation des systèmes judiciaires de la CEPEJ se compose de trois parties :

- ▶ Tableaux, graphiques et analyses (Partie 1)
- ▶ Fiches pays (Partie 2)
- ▶ La base de données dynamique CEPEJ-STAT (<https://www.coe.int/fr/web/cepej/dynamic-database-of-european-judicial-systems>)

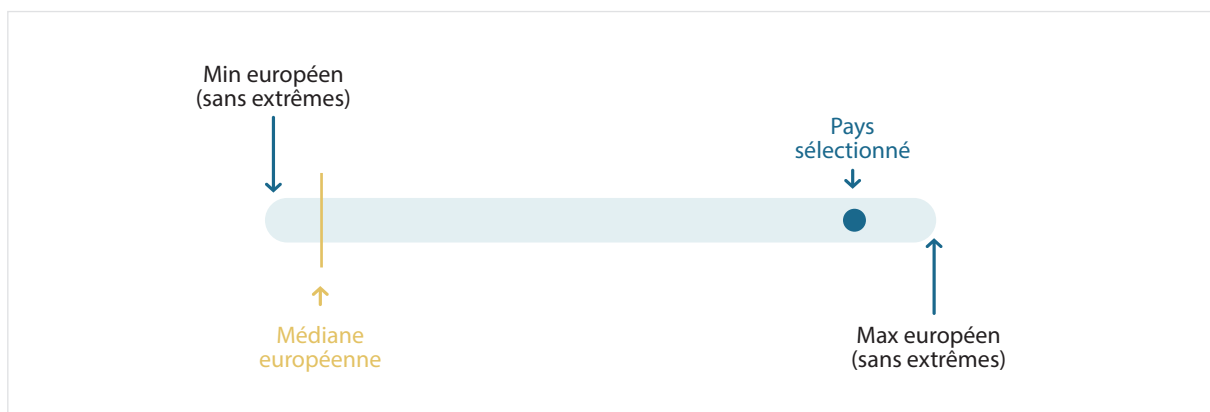
TABLE DES MATIÈRES

ALBANIE	8	MALTE	58
ANDORRE	10	RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA	60
ARMÉNIE	12	MONACO	62
AUTRICHE	14	MONTÉNÉGRO	64
AZERBAÏDJAN	16	PAYS-BAS	66
BELGIQUE	18	MACÉDOINE DU NORD	68
BOSNIE-HERZÉGOVINE	20	NORVÈGE	70
BULGARIE	22	POLOGNE	72
CROATIE	24	PORTUGAL	74
CHYPRE	26	ROUMANIE	76
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	28	FÉDÉRATION DE RUSSIE	78
DANEMARK	30	SERBIE	80
ESTONIE	32	RÉPUBLIQUE SLOVAQUE	82
FINLANDE	34	SLOVÉNIE	84
FRANCE	36	ESPAGNE	86
GÉORGIE	38	SUÈDE	88
ALLEMAGNE	40	SUISSE	90
GRÈCE	42	TURQUIE	92
HONGRIE	44	UKRAINE	94
ISLANDE	46	ANGLETERRE ET PAYS DE GALLES (RU)	96
IRLANDE	48	IRLANDE DU NORD (RU)	98
ITALIE	50	ÉCOSSE (RU)	100
LETTONIE	52	ISRAËL	102
LITUANIE	54	KAZAKHSTAN	104
LUXEMBOURG	56	MAROC	106

COMMENT LIRE LES GRAPHIQUES POUR LES DONNÉES QUANTITATIVES ?

La plupart des graphiques de ces fiches pays présentent des indicateurs numériques qui se lisent comme suit :

- ▶ la valeur du pays est représentée par le point bleu
- ▶ la médiane européenne est représentée par la ligne jaune
- ▶ le minimum et le maximum européens (sans les valeurs extrêmes) sont représentés par la barre bleu clair



COMMENT LIRE LES GRAPHIQUES POUR LES DONNÉES QUALITATIVES ?

Les graphiques ci-dessous présentent des informations sur la réponse du pays par rapport à la tendance en Europe.

Par exemple, dans le graphique ci-dessous, le pays s'inscrit dans la tendance générale (43 Etats participants ont répondu de la même façon) indiquant que l'autorité responsable du recrutement est une autorité mixte.

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	6	44	
				×
	Instance composée seulement de non juges	5	45	
				×
	Instance composée de juges et de non juges		43	7
				✓

ALBANIE



Habitants **2 870 324**

PIB **4 460 €**

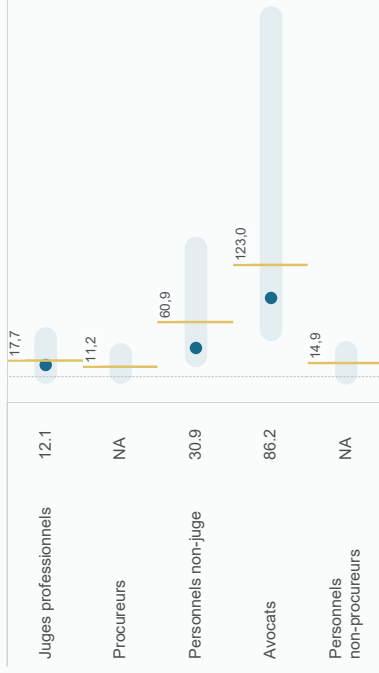
Salaire moyen brut annuel

4 717 €

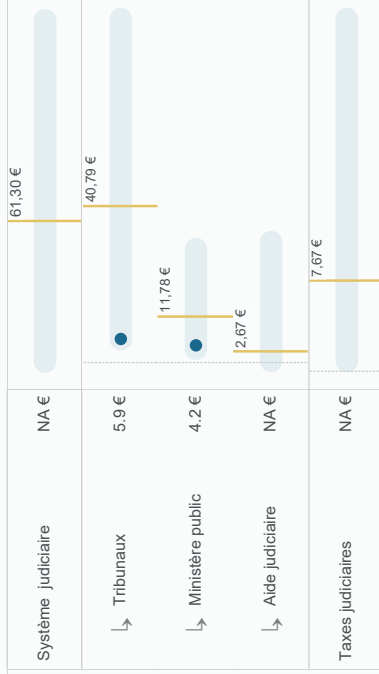
Taux de change

133.07

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

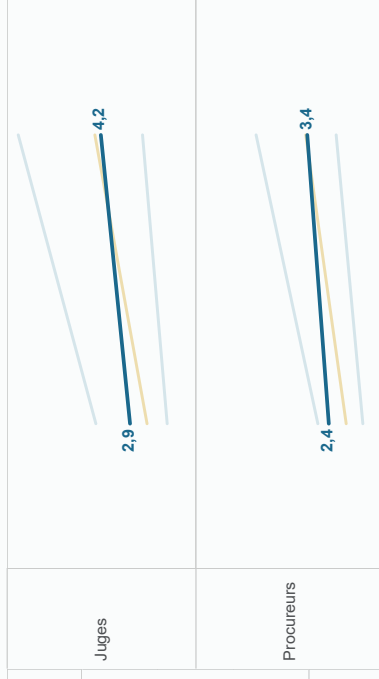


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	Instance composée seulement de non juges	Instance composée de juges et de non juges	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	Critères de promotion d'un juge. Années d'expérience	Critères de promotion d'un juge. Compétences professionnelles	Critères de promotion d'un juge. Performance	Critères de promotion d'un juge. Résultats d'évaluations	Critères de promotion d'un juge. Critères subjectifs	Autres critères de promotion	Aucun critère de promotion															
	6	44	X	45	X	43	7	32	18	39	11	39	11	30	20	32	18	30	20	30	20	14	38	3	46	X

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	Une instance composée seulement de non procureurs	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	Critères de promotion. Années d'expérience	Critères de promotion. Compétences professionnelles	Critères de promotion. Performance	Critères de performance: Résultats d'évaluations	Critères de performance: Critères subjectifs	Autres critères de promotion	Aucun critère de promotion													
	16	34	X	41	48	X	33	17	35	15	46	46	46	29	21	38	12	34	18	19	31	X	49	X

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)

Taux de déploiement	Affaires administratives	Affaires civiles	Affaires pénales	Communication avec les tribunaux	Gestion des tribunaux et des affaires	Aide à la décision
	4.1	4.1	4.2	0.3	7.7	5.6
	6.0	6.5	5.8	5.8	7.7	6.7
	4.1	4.1	4.2	0.3	7.7	5.6
	4.1	4.1	4.2	0.3	7.7	6.2
	6.0	6.5	5.8	5.8	7.7	6.7
	4.1	4.1	4.2	0.3	7.7	5.6
	6.0	6.5	5.8	5.8	7.7	6.7
	4.1	4.1	4.2	0.3	7.7	6.2

Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate	Disposition Time	Affaires nouvelles/100 habitants	Affaires terminées/100 habitants	Affaires pendantes/100 habitants
Affaires civiles	1re instance	171 jours	0.623	0.607	0.286
	2e instance	NA	NA	NA	NA
	Cour suprême	NA	NA	NA	NA
Affaires pénales	1re instance	80 jours	0.494	0.482	0.106
	2e instance	280 jours	0.141	0.193	0.148
	Cour suprême	NA	NA	NA	NA
Affaires administratives	1re instance	89 jours	0.596	0.590	0.145
	2e instance	NA	NA	NA	NA
	Cour suprême	NA	NA	NA	NA

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

	2,07	189,65
Reçues	1.63	NA
Classées sans suite	1.13	NA
Terminées par une sanction	NAP	NAP
Portées devant les tribunaux	0.41	NA

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?

Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	14	46	✓
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	21	46	✗
Mesures alternatives de règlement des litiges	48	46	✓
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	19	46	✗
Conciliation	37	46	✗
Médiation (autre que médiation judiciaire)	46	46	✓

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
www.gjvkatelairte.gov.al

Legislation
www.qbz.gov.al

Autres sites officiels
www.pyeishetijn.al

ANDORRE



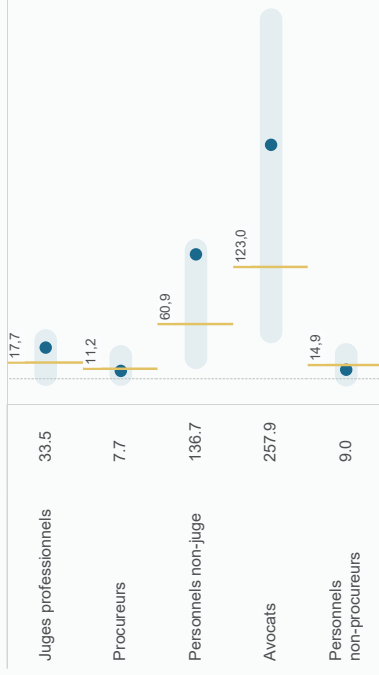
Habitants **77 543**

PIB **35 995 €**

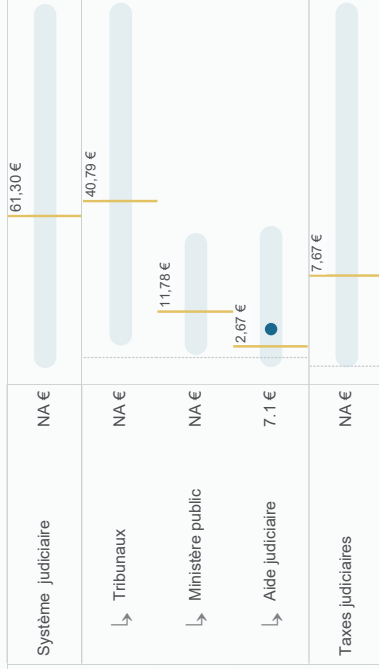
Salaire moyen brut annuel **25 524 €**

Taux de change **NAP**

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

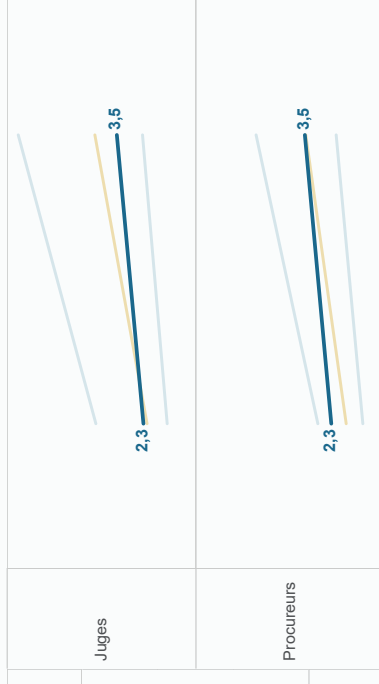


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



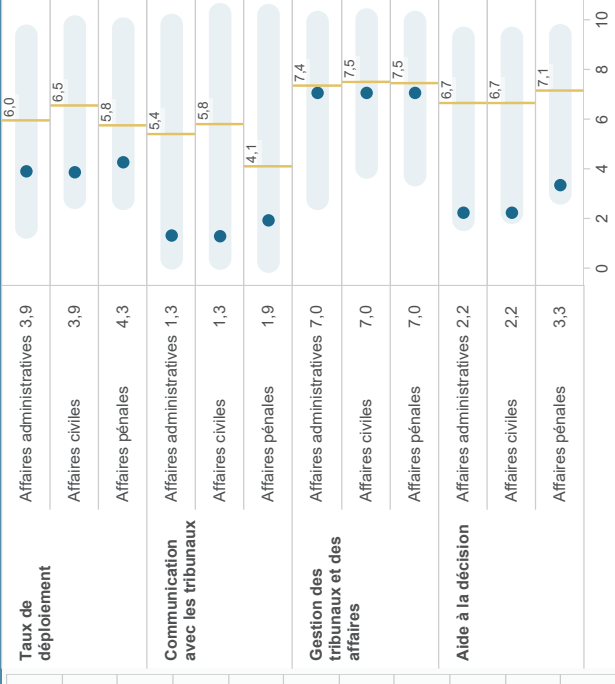
Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	6	44	X
	Instance composée seulement de non juges	6	45	X
	Instance composée de juges et de non juges	43	7	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	32	18	✓
Critères de promotion	Années d'expérience	39	11	✓
	Compétences professionnelles	39	11	X
	Performance	30	20	X
	Résultats d'évaluations	32	18	✓
	Autres critères de promotion	14	38	X
	Aucun critère de promotion	4	46	X

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	16	34	X
	Une instance composée de non procureurs	4	48	X
	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	33	17	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	35	15	✓
Critères de promotion	Années d'expérience	46	4	✓
	Compétences professionnelles	46	4	✓
	Performance	29	21	X
	Résultats d'évaluations	38	12	✓
	Autres critères de promotion	19	31	X
	Aucun critère de promotion	49	4	X

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

Affaires civiles	Clearance Rate			Disposition Time			Affaires nouvelles/100 habitants			Affaires terminées/100 habitants			Affaires pendantes/100 habitants				
	1re instance	2e instance	Cour suprême	NA	141	207	NA	0,23	0,05	2,23	NA	0,24	0,05	2,14	NA	0,075	0,03
Affaires pénales	1re instance	2e instance	Cour suprême	100,7%	101,7%	98,8%	NA	122	207	1,62	NA	0,15	0,02	1,58	NA	0,151	0,03
	1re instance	2e instance	Cour suprême	100,0%	98,6%	98,3%	180 jours	104	114	0,16	0,169	0,15	0,02	0,15	0,151	0,075	0,03
Affaires administratives	1re instance	2e instance	Cour suprême	99,7%	97,3%	97,7%	NA	241	209	0,33	NA	0,35	0,11	0,35	NA	0,35	0,11
	1re instance	2e instance	Cour suprême	99,7%	97,3%	97,7%	NA	209	228	0,10	NA	0,11	0,03	0,11	NA	0,11	0,03

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reques	NA	Reques	NA	189,65
Classées sans suite	NAP	Classées sans suite	NAP	74,55
Terminées par une sanction	NAP	Terminées par une sanction	NAP	16,07
Portées devant les tribunaux	NA	Portées devant les tribunaux	NA	51,61

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?	46
Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	X
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	X
Mesures alternatives de règlement des litiges	X
Arbitrage	X
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	X
Conciliation	X
Médiation (autre que médiation judiciaire)	X

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
www.justicia.ad

Legislation
www.justicia.ad

ARMÉNIE



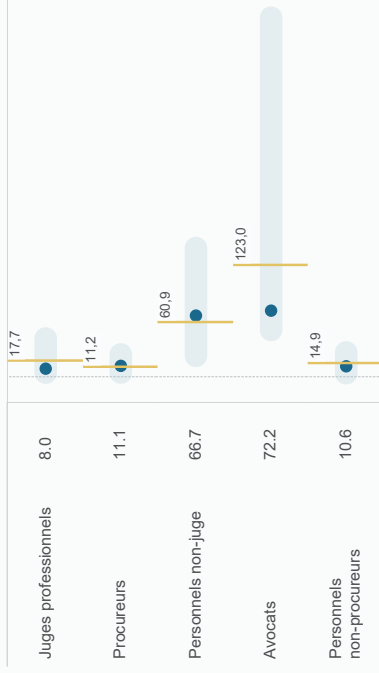
Habitants **2 962 000**

PIB **3 544 €**

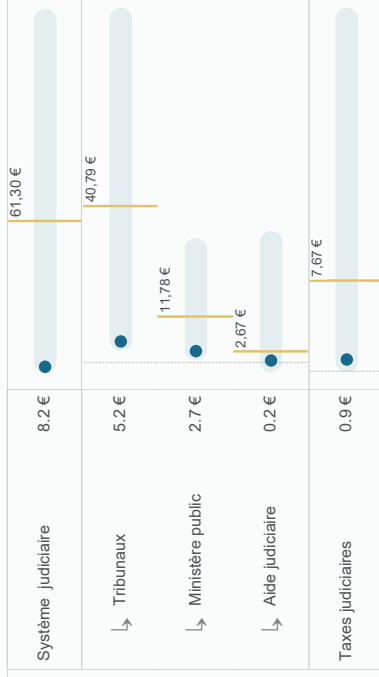
Salaire moyen brut annuel **3 840 €**

Taux de change **554.8**

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

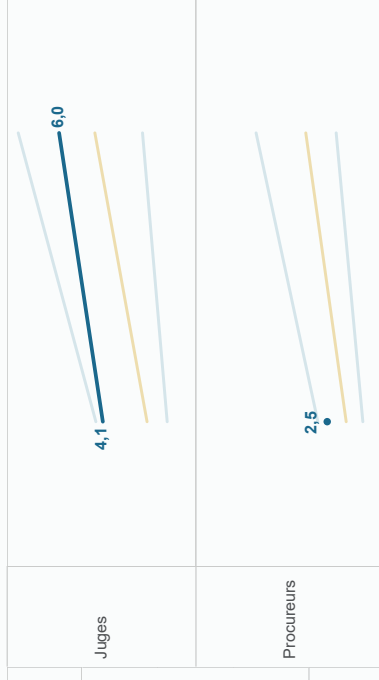


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	6	44	X
	Instance composée seulement de non juges	6	45	X
	Instance composée de juges et de non juges	43	7	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	32	18	✓
Critères de promotion	Critères de promotion d'un juge. Années d'expérience	39	11	✓
	Critères de promotion d'un juge. Compétences professionnelles	39	11	X
	Critères de promotion d'un juge. Performance	30	20	✓
	Critères de promotion d'un juge. Résultats d'évaluations	32	18	X
	Critères de promotion d'un juge. Critères subjectifs	30	20	X
	Autres critères de promotion	14	38	X
	Aucun critère de promotion	4	46	X

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	16	34	X
	Une instance composée seulement de non procureurs	4	48	X
	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	33	17	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	35	15	✓
Critères de promotion	Critères de promotion. Années d'expérience	46	4	✓
	Critères de promotion. Compétences professionnelles	46	4	X
	Critères de promotion. Performance	29	21	X
	Critères de performance: Résultats d'évaluations	38	12	X
	Critères de performance: Critères subjectifs	34	18	X
	Autres critères de promotion	19	31	✓
	Aucun critère de promotion	49	4	X

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)

Taux de déploiement	Affaires administratives	2,3	6,0
	Affaires civiles	2,1	6,5
	Affaires pénales	2,3	5,8
Communication avec les tribunaux	Affaires administratives	0,6	5,4
	Affaires civiles	0,5	5,8
	Affaires pénales	0,5	4,1
Gestion des tribunaux et des affaires	Affaires administratives	3,4	7,4
	Affaires civiles	3,4	7,5
	Affaires pénales	3,4	7,5
Aide à la décision	Affaires administratives	4,4	6,7
	Affaires civiles	3,9	6,7
	Affaires pénales	4,8	7,1

Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate		Disposition Time		Affaires nouvelles/100 habitants		Affaires terminées/100 habitants		Affaires pendantes/100 habitants	
Affaires civiles	1re instance	100.7%	194 jours	201	2.847	2.23	2.866	2.14	1.525	
	2e instance	102.4%	58 jours	141	0.143	0.23	0.147	0.24	0.023	
	Cour suprême	91.3%	98 jours	207	0.053	0.05	0.049	0.05	0.013	
Affaires pénales	1re instance	104.3%	215 jours	122	0.099	1.62	0.103	1.58	0.061	
	2e instance	NA	NA	104	NA	0.16	NA	0.15	NA	
	Cour suprême	98.0%	50 jours	114	0.067	0.02	0.066	0.02	0.009	
Affaires administratives	1re instance	117.9%	119 jours	241	0.470	0.33	0.554	0.35	0.181	
	2e instance	90.9%	302 jours	209	0.135	0.10	0.123	0.11	0.102	
	Cour suprême	92.4%	77 jours	228	0.031	0.04	0.028	0.03	0.006	

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reçues	0.34	2,07	Reçues	30.9	189,65
Classées sans suite	0.24	1,04	Classées sans suite	22.0	74,55
Terminées par une sanction	NAP	0.20	Terminées par une sanction	NAP	16,07
Portées devant les tribunaux	0.10	0.59	Portées devant les tribunaux	8.9	51,61

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?	
Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	✓
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	✗
Mesures alternatives de règlement des litiges	✓
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	✓
Conciliation	✗
Médiation (autre que médiation judiciaire)	✗

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
www.datalex.am

Legislation
www.arlis.am

Autres sites officiels
www.e-draft.am

AUTRICHE



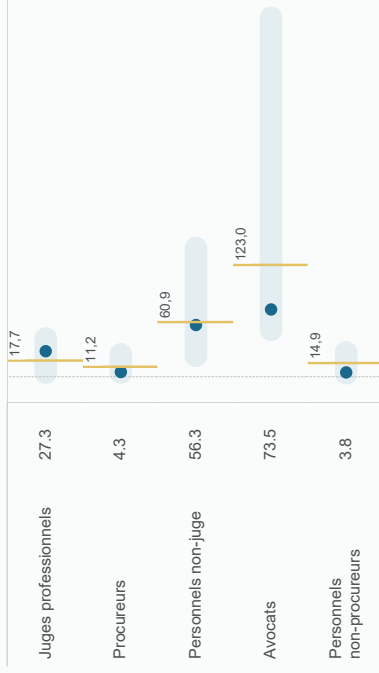
Habitants **8 822 267**

PIB **43 680 €**

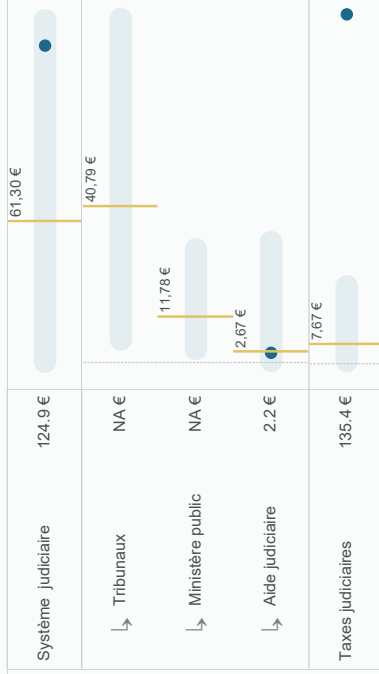
Salaire moyen brut annuel **35 240 €**

Taux de change **NAP**

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

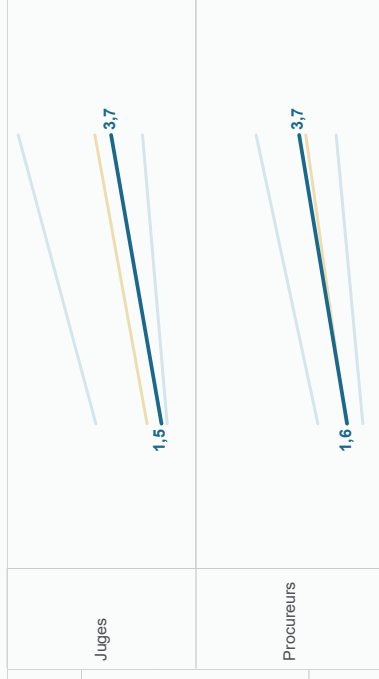


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



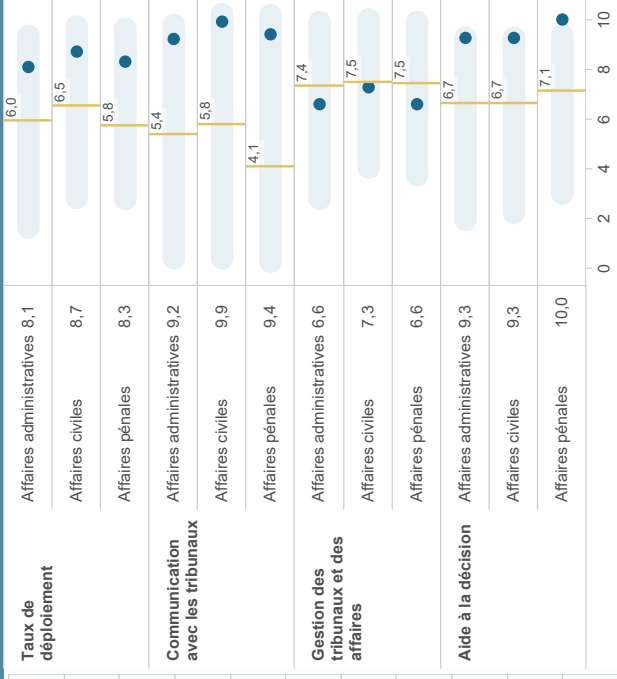
Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	Instance composée seulement de non juges	Instance composée de juges et de non juges	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	Critères de promotion d'un juge. Années d'expérience	Critères de promotion d'un juge. Compétences professionnelles	Critères de promotion d'un juge. Performance	Critères de promotion d'un juge. Résultats d'évaluations	Critères de promotion d'un juge. Critères subjectifs	Autres critères de promotion	Aucun critère de promotion
	6	44	X	44	39	11	39	11	30	20	X
	6	45	X	45	32	18	32	18	30	20	X
	43	7	✓	7	39	11	39	11	30	20	X
	32	18	X	18	39	11	39	11	30	20	X
	39	11	✓	11	30	20	30	20	32	18	X
	39	11	✓	11	30	20	30	20	32	18	X
	14	38	✓	38	30	20	30	20	32	18	X
	4	46	X	46	30	20	30	20	32	18	X

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	Une instance composée seulement de non procureurs	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	Critères de promotion. Années d'expérience	Critères de promotion. Compétences professionnelles	Critères de promotion. Performance	Critères de performance: Résultats d'évaluations	Critères de performance: Critères subjectifs	Autres critères de promotion	Aucun critère de promotion
	16	34	X	34	48	46	48	46	29	21	X
	4	48	✓	48	48	46	48	46	29	21	X
	33	17	X	17	48	46	48	46	29	21	X
	35	15	X	15	48	46	48	46	29	21	X
	48	7	✓	7	48	46	48	46	29	21	X
	48	7	✓	7	48	46	48	46	29	21	X
	29	21	X	21	48	46	48	46	29	21	X
	34	18	X	18	48	46	48	46	29	21	X
	19	31	✓	31	48	46	48	46	29	21	X
	49	7	X	7	48	46	48	46	29	21	X

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate	Disposition Time	Affaires nouvelles/100 habitants	Affaires terminées/100 habitants	Affaires pendantes/100 habitants
Affaires civiles	1re instance	137 jours	0.945	0.953	0.360
	2e instance	NA	NA	NA	NA
	Cour suprême	NA	NA	NA	NA
Affaires pénales	1re instance	120 jours	0.794	0.805	0.265
	2e instance	43 jours	0.109	0.110	0.013
	Cour suprême	122 jours	0.021	0.022	0.008
Affaires administratives	1re instance	449 jours	0.811	0.727	0.896
	2e instance	NA	NA	NA	NA
	Cour suprême	118 jours	0.077	0.077	0.025

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reques	5.28	1242.5	189,65	Reques
Classées sans suite	4.22	992.6	74,55	Classées sans suite
Terminées par une sanction	0.21	49.4	16,07	Terminées par une sanction
Portées devant les tribunaux	0.69	162.0	51,61	Portées devant les tribunaux

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?		
Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	14	✓
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	21	✓
Mesures alternatives de règlement des litiges	48	✓
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	19	✗
Conciliation	37	✗
Médiation (autre que médiation judiciaire)	46	✓

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
www.ris.bka.gv.at; www.findok.bmf.gv.at

Legislation
www.ris.bka.gv.at

Autres sites officiels
www.justiz.gv.at; www.findok.bmf.gv.at; www.vwgh.gv.at/service/formulare

AZERBAÏDJAN



Habitants **9 898 100**

PIB **4 174 €**

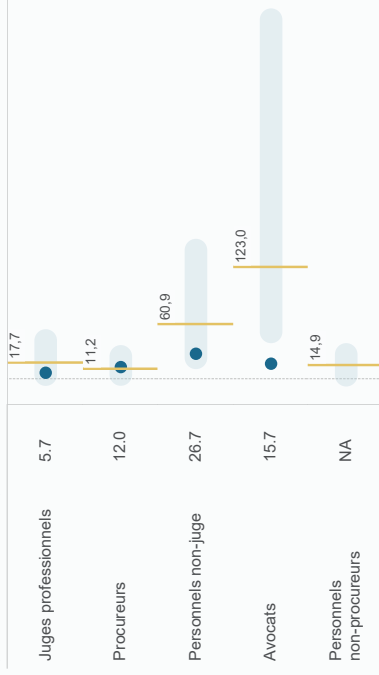
Salaire moyen brut annuel

3 354 €

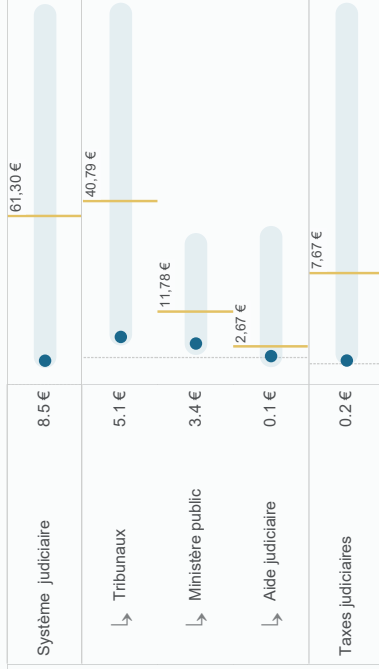
Taux de change

1.9468

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

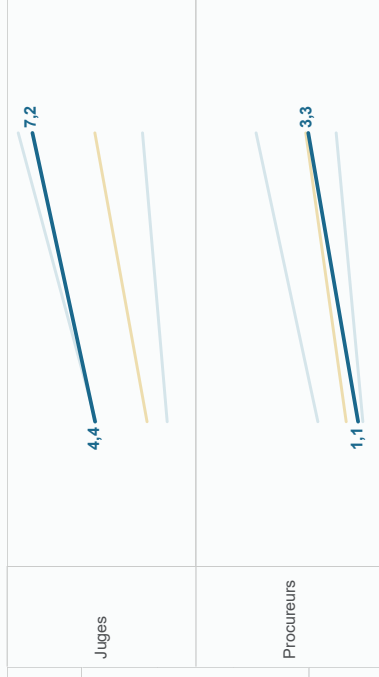


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



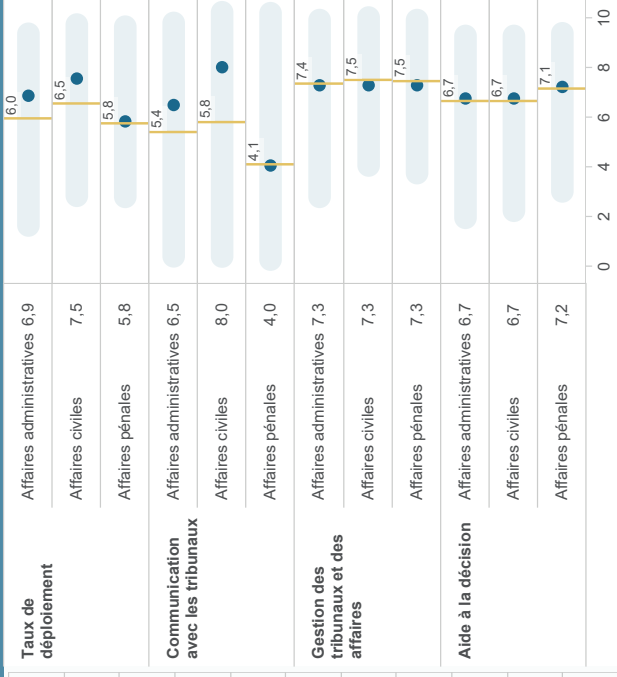
Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	6	44	X
	Instance composée seulement de non juges	6	45	X
	Instance composée de juges et de non juges	43	7	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	32	18	X
Critères de promotion	Critères de promotion d'un juge. Années d'expérience	39	11	✓
	Critères de promotion d'un juge. Compétences professionnelles	39	11	✓
	Critères de promotion d'un juge. Performance	30	20	✓
	Critères de promotion d'un juge. Résultats d'évaluations	32	18	X
	Critères de promotion d'un juge. Critères subjectifs	30	20	✓
	Autres critères de promotion	14	38	X
	Aucun critère de promotion	4	46	X

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	16	34	✓
	Une instance composée seulement de non procureurs	4	48	X
	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	33	17	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	35	15	✓
Critères de promotion	Critères de promotion. Années d'expérience	46	4	✓
	Critères de promotion. Compétences professionnelles	46	4	✓
	Critères de promotion. Performance	29	21	X
	Critères de performance: Résultats d'évaluations	38	12	✓
	Critères de performance: Critères subjectifs	34	16	✓
	Autres critères de promotion	19	31	✓
	Aucun critère de promotion	40	4	X

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate	Disposition Time	Affaires nouvelles/100 habitants	Affaires terminées/100 habitants	Affaires pendantes/100 habitants
Affaires civiles	1re instance	51 jours	2.334	2.320	0.325
	2e instance	68 jours	0.310	0.304	0.057
	Cour suprême	47 jours	0.091	0.092	0.012
Affaires pénales	1re instance	72 jours	0.125	0.127	0.025
	2e instance	38 jours	0.059	0.058	0.006
	Cour suprême	121 jours	0.017	0.017	0.006
Affaires administratives	1re instance	76 jours	0.178	0.175	0.036
	2e instance	59 jours	0.058	0.056	0.009
	Cour suprême	97 jours	0.028	0.025	0.007

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reçues	NA	Reçues	189,65
Classées sans suite	0.07	Classées sans suite	6.3
Terminées par une sanction	NAP	Terminées par une sanction	NAP
Portées devant les tribunaux	0.11	Portées devant les tribunaux	9.3

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?

Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	46	X
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	21	X
Mesures alternatives de règlement des litiges	48	X
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	19	X
Conciliation	37	X
Médiation (autre que médiation judiciaire)	46	X

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
courts.gov.az

Legislation
e-qanun.az

Autres sites officiels
justice.gov.az, jc.gov.az

BELGIQUE



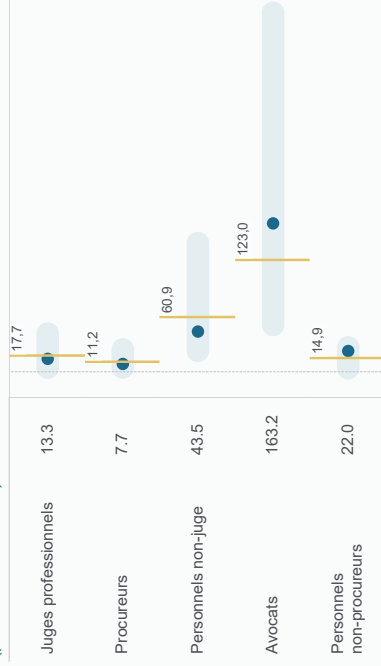
Habitants **11 431 406**

PIB **39 500 €**

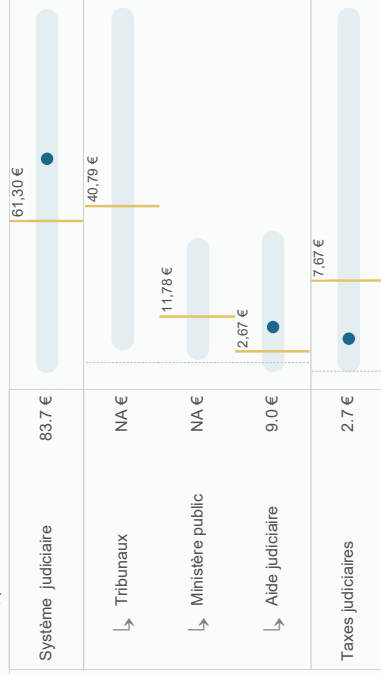
Salaire moyen brut annuel **43 497 €**

Taux de change **NAP**

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

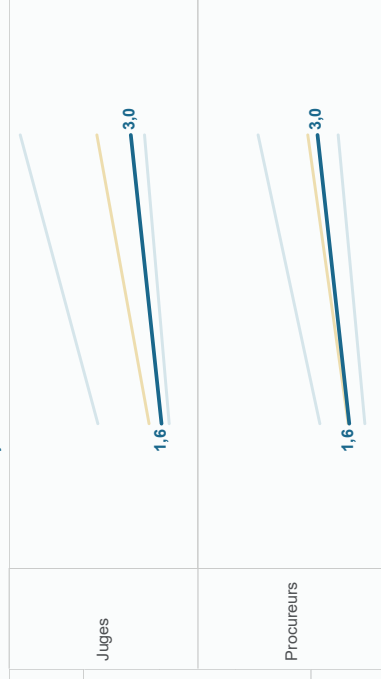


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



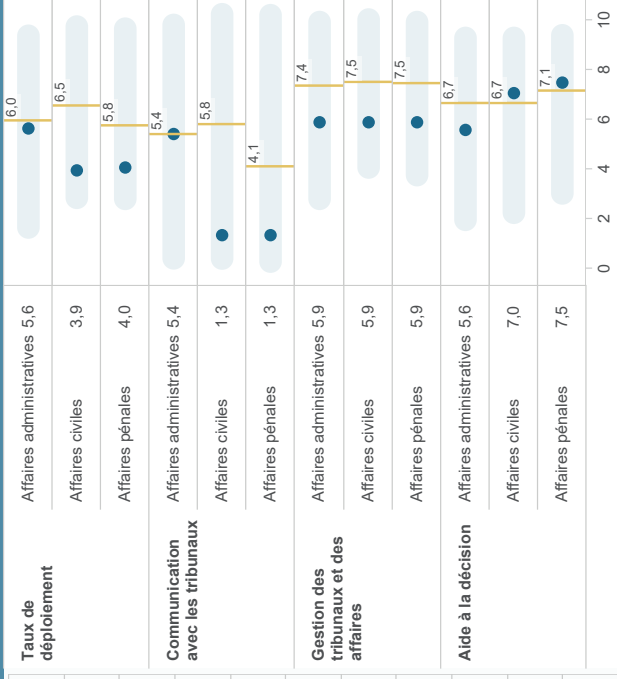
Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	6	44	X
	Instance composée seulement de non juges	6	45	X
	Instance composée de juges et de non juges	43	7	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	32	18	✓
Critères de promotion	Années d'expérience	39	11	✓
	Compétences professionnelles	39	11	✓
	Performance	30	20	X
	Résultats d'évaluations	32	18	X
	Autres critères de promotion	14	38	✓
	Aucun critère de promotion	4	46	X

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	16	34	X
	Une instance composée de non procureurs	4	46	X
	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	33	7	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	35	15	✓
Critères de promotion	Années d'expérience	46	4	✓
	Compétences professionnelles	46	4	✓
	Performance	29	21	X
	Résultats d'évaluations	38	12	X
	Autres critères de promotion	19	31	✓
	Aucun critère de promotion	49	4	X

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate		Disposition Time		Affaires nouvelles/100 habitants		Affaires terminées/100 habitants		Affaires pendantes/100 habitants	
Affaires civiles	1re instance	112,5%	NA	201	6.712	2,23	7.548	2,14	NA	
	2e instance	104,0%	NA	141	0,224	0,23	0,233	0,24	NA	
	Cour suprême	96,1%	472 jours	207	0,008	0,05	0,008	0,05	0,010	
Affaires pénales	1re instance	99,9%	NA	122	2,261	1,62	2,258	1,58	NA	
	2e instance	96,1%	NA	104	0,257	0,16	0,247	0,15	NA	
	Cour suprême	104,0%	144 jours	114	0,012	0,02	0,012	0,02	0,005	
Affaires administratives	1re instance	118,8%	370 jours	241	0,146	0,33	0,173	0,35	0,176	
	2e instance	NAP	NAP	209	NAP	0,10	NAP	0,11	NAP	
	Cour suprême	80,9%	316 jours	228	0,004	0,04	0,003	0,03	0,003	

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reques	4,79	2,07	Reques	623,4	189,65
Classées sans suite	2,98	1,04	Classées sans suite	388,0	74,55
Terminées par une sanction	0,40	0,20	Terminées par une sanction	51,9	16,07
Portées devant les tribunaux	0,22	0,59	Portées devant les tribunaux	28,3	51,61

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Ministère public : Affaires par procureur

Reques	623,4	189,65
Classées sans suite	388,0	74,55
Terminées par une sanction	51,9	16,07
Portées devant les tribunaux	28,3	51,61

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?

Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	14	46	✓
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	21	46	✗
Mesures alternatives de règlement des litiges	48	46	✓
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	19	46	✓
Conciliation	37	46	✓
Médiation (autre que médiation judiciaire)	46	46	✓

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence

<http://www.juridat.be/>

https://justice.belgium.be/fr/ordre_judiciaire/cours_et_tribunaux/cour_de_cassation

Legislation

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/loi.pl?https://justice.belgium.be/fr/

https://justice.belgium.be/fr/monteur_beige

Autres sites officiels

<https://www.tribunaux-echtbanken.be/https://justice.belgium.be/fr/>

https://justice.belgium.be/fr/index_a-z/documents/declaration_de_la_victime/https://justice.b.



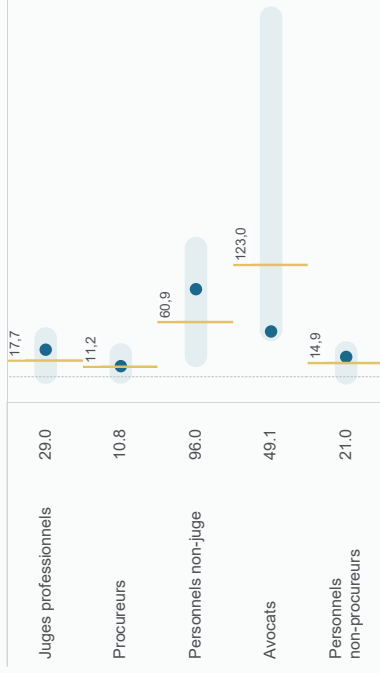
Habitants 3 496 121

PIB 4 886 €

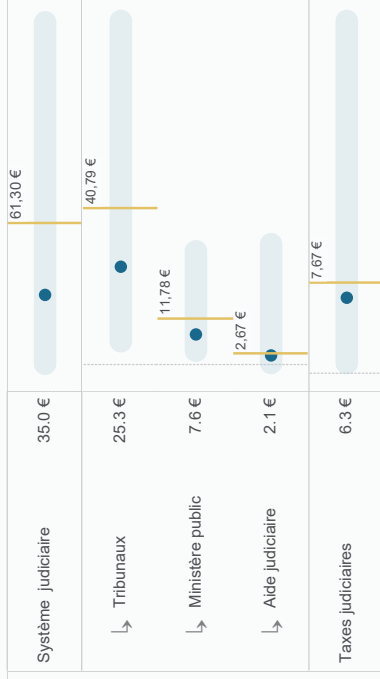
Salaire moyen brut annuel 8 363 €

Taux de change 1.95583

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

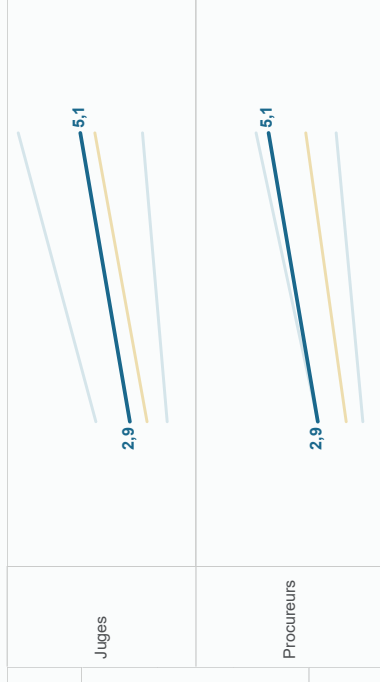


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	Instance composée seulement de non juges	Instance composée de juges et de non juges	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	Critères de promotion d'un juge. Années d'expérience	Critères de promotion d'un juge. Compétences professionnelles	Critères de promotion d'un juge. Performance	Critères de promotion d'un juge. Résultats d'évaluations	Critères de promotion d'un juge. Critères subjectifs	Autres critères de promotion	Aucun critère de promotion
	6	44	X								
	6	45	X								
	43	7									
	32	18									
	39	11									
	39	11									
	30	20									
	32	18									
	30	20									
	14	38									
	4	46	X								

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	Une instance composée seulement de non procureurs	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	Critères de promotion. Années d'expérience	Critères de promotion. Compétences professionnelles	Critères de promotion. Performance	Critères de performance: Résultats d'évaluations	Critères de performance: Critères subjectifs	Autres critères de promotion	Aucun critère de promotion
	16	34	X								
	4	48	X								
	33	17									
	35	15									
	48	7									
	46	15									
	29	21									
	38	12									
	34	18									
	19	31	X								
	49	7	X								

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)

Taux de déploiement	Affaires administratives	Affaires civiles	Affaires pénales	Communication avec les tribunaux	Affaires administratives	Affaires civiles	Affaires pénales	Gestion des tribunaux et des affaires	Affaires administratives	Affaires civiles	Affaires pénales	Aide à la décision	Affaires administratives	Affaires civiles	Affaires pénales
	4.1	4.1	4.6	0.4	0.4	1.9	7.5	7.5	6.8	6.0	6.0	6.6	7.5	7.5	7.1
	6.0	6.5	5.8	5.4	5.8	4.1	7.4	7.5	7.5	6.7	6.7	6.6	7.4	7.5	7.1

Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

Affaires	Clearance Rate			Disposition Time		Affaires nouvelles/100 habitants		Affaires terminées/100 habitants		Affaires pendantes/100 habitants																															
	1re instance	2e instance	Cour suprême	483 jours	466 jours	215 jours	293 jours	64 jours	63 jours	392 jours	470 jours	NAP	1re instance	2e instance	Cour suprême	483 jours	466 jours	215 jours	293 jours	64 jours	63 jours	392 jours	470 jours	NAP																	
Affaires civiles	125.5%	102.7%	119.4%	100.7%	101.7%	98.8%	100.0%	201	141	207	201	141	207	3.237	0.953	0.147	2.23	4.064	0.979	0.175	2.14	0.24	0.05	1.58	5.383	1.252	0.104	2.14	0.24	0.05	1.58	4.064	0.979	0.175	2.14	0.24	0.05	1.58	5.383	1.252	0.104
Affaires pénales	102.1%	101.8%	100.8%	98.6%	98.3%	99.7%	97.3%	122	104	114	122	104	114	4.345	0.409	0.124	1.62	4.435	0.416	0.125	1.58	0.15	0.02	0.35	0.208	0.149	0.03	1.58	0.15	0.02	0.35	4.435	0.416	0.125	1.58	0.15	0.02	0.35	4.435	0.416	0.125
Affaires administratives	94.4%	108.8%	NAP	99.7%	97.3%	97.7%	NAP	241	209	228	241	209	228	0.220	0.137	NAP	0.33	0.220	0.137	NAP	0.33	0.10	0.04	0.33	0.220	0.137	NAP	0.33	0.10	0.04	0.33	0.220	0.137	NAP	0.33	0.10	0.04	0.33	0.220	0.137	NAP

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Requies	1.53	2.07	Requies	141.9	189.65
Classées sans suite	0.28 <td>1.04</td> <td>Classées sans suite</td> <td>26.2</td> <td>74.55</td>	1.04	Classées sans suite	26.2	74.55
Terminées par une sanction	0.36 <td>0.20</td> <td>Terminées par une sanction</td> <td>33.5</td> <td>16.07</td>	0.20	Terminées par une sanction	33.5	16.07
Portées devant les tribunaux	0.35 <td>0.59</td> <td>Portées devant les tribunaux</td> <td>32.5</td> <td>51.61</td>	0.59	Portées devant les tribunaux	32.5	51.61

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?	46	46
Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	14	35
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	21	29
Mesures alternatives de règlement des litiges	48	27
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	19	31
Conciliation	37	19
Médiation (autre que médiation judiciaire)	46	48

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
www.ustavnisud.ba

Legislation
<http://www.parlament.ba/>

Autres sites officiels
<https://www.pravosudje.ba/predm/face/login.jsp>

BULGARIE



Habitants 7 000 039

PIB 7 855 €

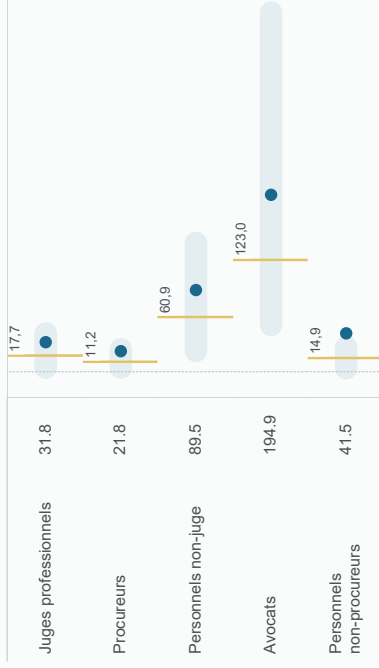
Salaire moyen brut annuel

6 964 €

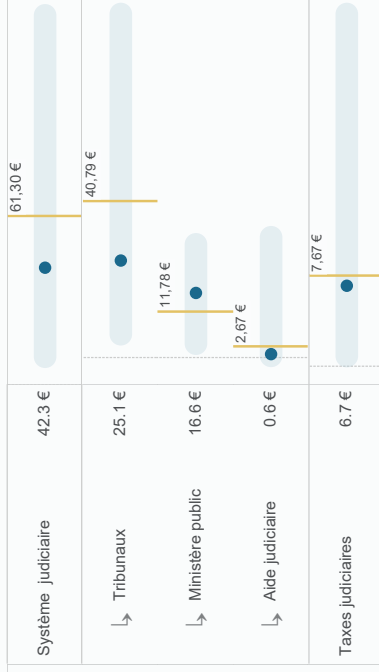
Taux de change

1.95583

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

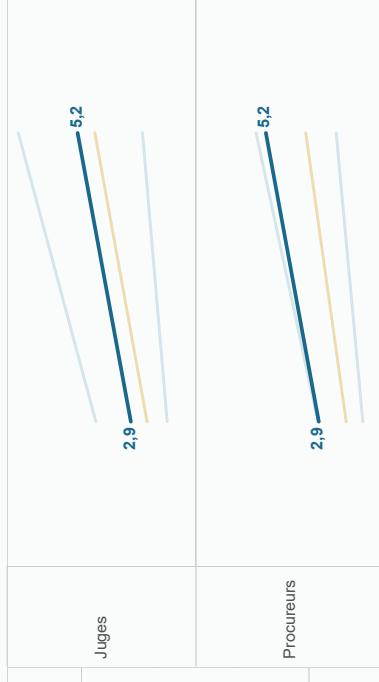


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	6	44	X
	Instance composée seulement de non juges	6	45	X
	Instance composée de juges et de non juges	43	7	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	32	18	✓
Critères de promotion	Critères de promotion d'un juge. Années d'expérience	39	11	✓
	Critères de promotion d'un juge. Compétences professionnelles	39	11	✓
	Critères de promotion d'un juge. Performance	30	20	✓
	Critères de promotion d'un juge. Résultats d'évaluations	32	18	✓
	Critères de promotion d'un juge. Critères subjectifs	30	20	✓
	Autres critères de promotion	14	38	X
	Aucun critère de promotion	4	46	X

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	16	34	X
	Une instance composée seulement de non procureurs	4	48	X
	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	33	17	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	35	15	✓
Critères de promotion	Critères de promotion. Années d'expérience	46	4	✓
	Critères de promotion. Compétences professionnelles	46	4	✓
	Critères de promotion. Performance	29	21	✓
	Critères de performance: Résultats d'évaluations	38	12	✓
	Critères de performance: Critères subjectifs	34	18	✓
	Autres critères de promotion	19	31	X
	Aucun critère de promotion	49	4	X

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)

Taux de déploiement	Affaires administratives	3.4	6.0
	Affaires civiles	3.4	6.5
	Affaires pénales	3.3	5.8
Communication avec les tribunaux	Affaires administratives	0.6	5.4
	Affaires civiles	0.6	5.8
	Affaires pénales	0.6	4.1
Gestion des tribunaux et des affaires	Affaires administratives	6.2	7.4
	Affaires civiles	6.2	7.5
	Affaires pénales	6.2	7.5
Aide à la décision	Affaires administratives	4.1	6.7
	Affaires civiles	4.1	6.7
	Affaires pénales	3.5	7.1

Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

Affaires civiles	Clearance Rate			Disposition Time			Affaires nouvelles/100 habitants			Affaires terminées/100 habitants			Affaires pendantes/100 habitants			
	1re instance	2e instance	Cour suprême	NA	141	207	NA	0.23	0.05	0.116	NA	0.24	0.05	0.111	NA	0.056
Affaires pénales	1re instance	2e instance	Cour suprême	100.7%	101.7%	98.8%	183 jours	201	122	207	2.23	2.14	0.056	2.161	0.307	0.056
	1re instance	2e instance	Cour suprême	100.0%	98.6%	98.3%	51 jours	122	104	114	1.62	1.58	0.111	2.161	0.307	0.056
	1re instance	2e instance	Cour suprême	99.7%	97.3%	97.7%	49 jours	104	114	241	0.16	0.15	0.184	0.184	0.025	0.025
	1re instance	2e instance	Cour suprême	99.7%	97.3%	97.7%	75 jours	114	228	241	0.02	0.02	0.018	0.018	0.004	0.004
Affaires administratives	1re instance	2e instance	Cour suprême	99.7%	97.3%	97.7%	112 jours	241	209	228	0.33	0.35	0.443	0.443	0.136	0.136
	1re instance	2e instance	Cour suprême	99.7%	97.3%	97.7%	59 jours	209	228	209	0.10	0.11	0.212	0.212	0.034	0.034
	1re instance	2e instance	Cour suprême	99.7%	97.3%	97.7%	140 jours	228	228	228	0.04	0.03	0.228	0.228	0.088	0.088

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reçues	1.64	2.07	Reçues	189.65
Classées sans suite	1.12	1.04	Classées sans suite	74.55
Terminées par une sanction	NAP	0.20	Terminées par une sanction	16.07
Portées devant les tribunaux	0.43	0.59	Portées devant les tribunaux	51.61

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?	46
Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	14
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	21
Mesures alternatives de règlement des litiges	48
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	19
Conciliation	37
Médiation (autre que médiation judiciaire)	46

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
<http://www.sac.government.bg>; <http://www.vks.bg>

Legislation
<http://dv.parliament.bg>

Autres sites officiels
www.compensation.bg

CROATIE



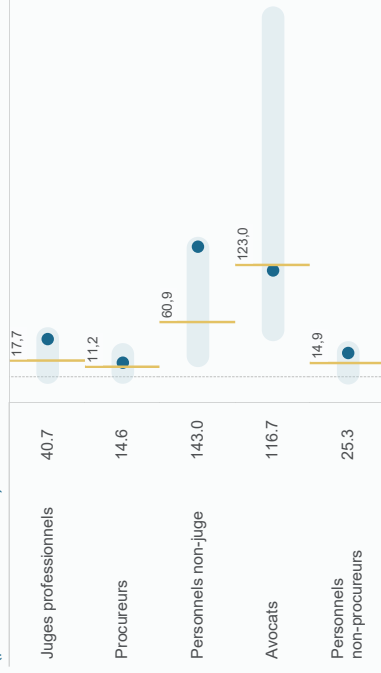
Habitants **4 076 246**

PIB **12 593 €**

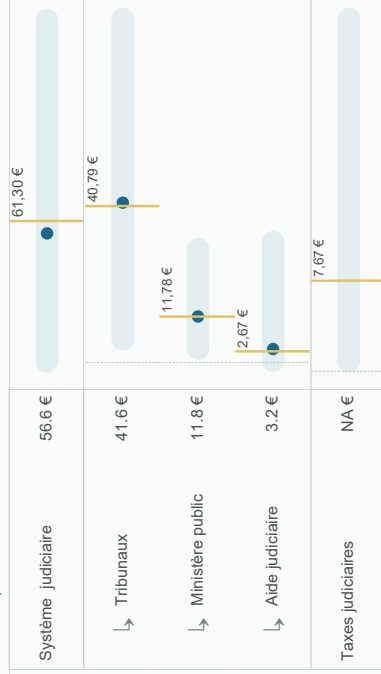
Salaire moyen brut annuel **13 671 €**

Taux de change **7.40941**

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

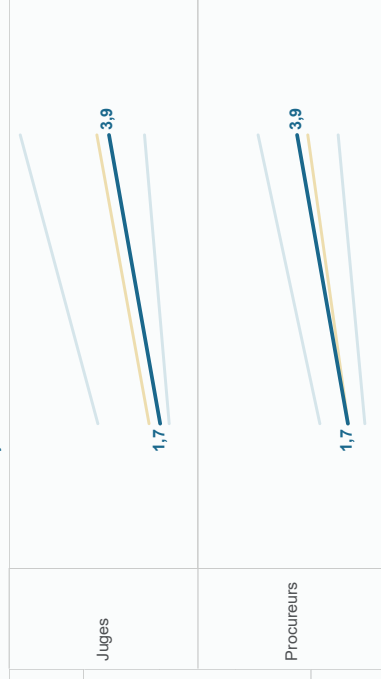


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	6	44	X
	Instance composée seulement de non juges	6	45	X
	Instance composée de juges et de non juges	43	7	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	32	18	✓
Critères de promotion	Années d'expérience	39	11	✓
	Compétences professionnelles	39	11	✓
	Performance	30	20	✓
	Résultats d'évaluations	32	18	✓
	Autres critères de promotion	30	20	✓
	Aucun critère de promotion	14	38	✓
	Aucun critère de promotion	4	46	X

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	16	34	X
	Une instance composée seulement de non procureurs	4	48	X
	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	33	17	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	35	15	✓
Critères de promotion	Années d'expérience	46	4	✓
	Compétences professionnelles	46	4	✓
	Performance	29	21	✓
	Résultats d'évaluations	38	12	✓
	Autres critères de promotion	34	18	✓
	Aucun critère de promotion	19	31	✓
	Aucun critère de promotion	49	4	X

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)

Taux de déploiement	Affaires administratives	3,7	6,0
	Affaires civiles	5,5	6,5
	Affaires pénales	4,8	5,8
Communication avec les tribunaux	Affaires administratives	0,8	5,4
	Affaires civiles	2,7	5,8
	Affaires pénales	1,0	4,1
Gestion des tribunaux et des affaires	Affaires administratives	6,1	7,4
	Affaires civiles	7,5	7,5
	Affaires pénales	7,5	7,5
Aide à la décision	Affaires administratives	5,6	6,7
	Affaires civiles	8,9	6,7
	Affaires pénales	9,0	7,1

Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate			Disposition Time		Affaires nouvelles/100 habitants		Affaires terminées/100 habitants		Affaires pendantes/100 habitants	
	1re instance	2e instance	Cour suprême	374 jours	279 jours	201	2.856	2.23	3.212	2.14	3.294
Affaires civiles	112.5%	121.7%	NA	100.7%	101.7%	141	0.915	0.23	1.113	0.24	0.854
				98.8%		207	NA	0.05	NA	0.05	NA
Affaires pénales	100.3%	126.2%	98.9%	100.0%	98.6%	122	4.580	1.62	4.593	1.58	1.855
				98.6%		104	0.536	0.16	0.677	0.15	0.297
				98.3%		114	0.047	0.02	0.047	0.02	0.017
Affaires administratives	115.9%	85.8%	NA	99.7%	97.3%	241	0.329	0.33	0.382	0.35	0.207
				97.3%		209	0.148	0.10	0.127	0.11	0.068
				97.7%		228	NA	0.04	NA	0.03	NA

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reçues	1.52	2.07	Reçues	104.0	189.65
Classées sans suite	0.60	1.04	Classées sans suite	41.1	74.55
Terminées par une sanction	0.00	0.20	Terminées par une sanction	0.3	16.07
Portées devant les tribunaux	0.40	0.59	Portées devant les tribunaux	27.7	51.61

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?

Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	14	46	✓
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	21	29	✗
Mesures alternatives de règlement des litiges	48	48	✓
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	19	31	✗
Conciliation	37	19	✓
Médiation (autre que médiation judiciaire)	46	48	✓

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
<https://sudskapraksa.csp.vsrh.hr/home>

Legislation
<https://narodne-novine.nn.hr/search.aspx>

Autres sites officiels
www.pravosudje.hr



Habitants **875 900**

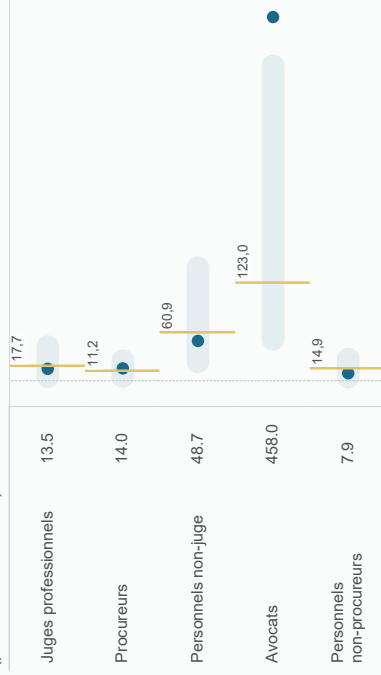
PIB **23 202 €**

Salaire moyen brut annuel **22 896 €**

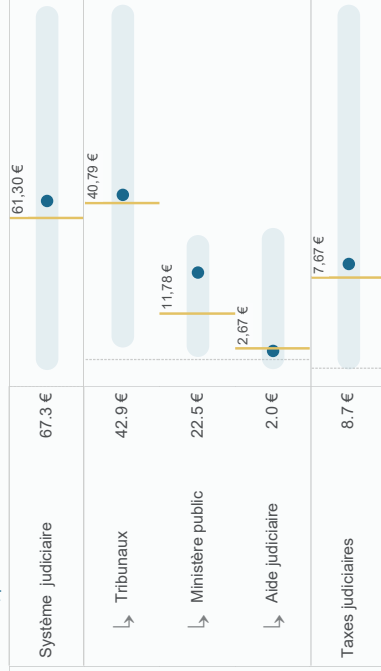
Taux de change **NAP**



Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

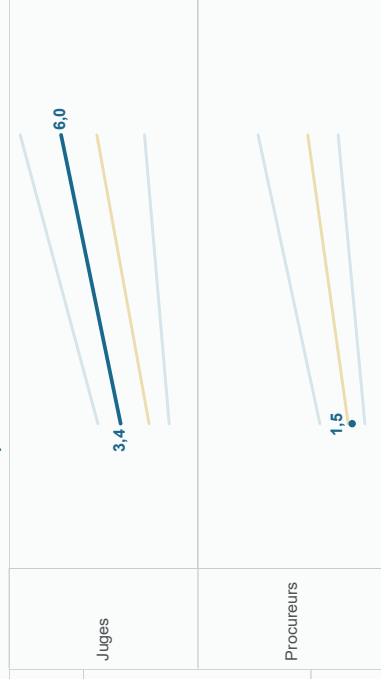


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



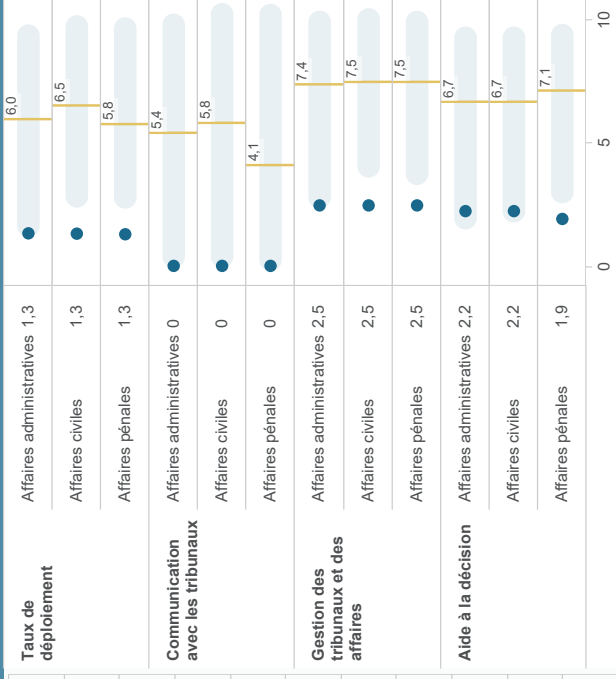
Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	Instance composée seulement de non juges	Instance composée de juges et de non juges	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	Critères de promotion d'un juge. Années d'expérience	Critères de promotion d'un juge. Compétences professionnelles	Critères de promotion d'un juge. Performance	Critères de promotion d'un juge. Résultats d'évaluations	Critères de promotion d'un juge. Critères subjectifs	Autres critères de promotion	Aucun critère de promotion
	6	44	✓	45	43	✓	30	32	30	14	46
Autorité de promotion			✗	32	39	✓	30	32	30	14	46
Critères de promotion			✗	39	39	✓	30	32	30	14	46

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	Une instance composée seulement de non procureurs	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	Critères de promotion. Années d'expérience	Critères de promotion. Compétences professionnelles	Critères de promotion. Performance	Critères de performance. Résultats d'évaluations	Critères de performance. Critères subjectifs	Autres critères de promotion	Aucun critère de promotion
	16	41	✓	46	46	✓	29	38	34	19	49
Autorité de promotion			✓	35	46	✓	29	38	34	19	49
Critères de promotion			✓	46	46	✓	29	38	34	19	49

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

Affaires civiles	Clearance Rate		Disposition Time		Affaires nouvelles/100 habitants		Affaires terminées/100 habitants		Affaires pendantes/100 habitants	
	1re instance	NA	NA	201	NA	NA	2,23	NA	2,14	NA
	100,7%			141	NA	0,23	0,24	NA		NA
	101,7%			207	NA	0,05	0,05	NA		NA
	98,8%			122	NAP	1,62	1,58	NAP		NAP
Affaires pénales	100,0%	96,1%	273 jours	104	7,769	0,16	0,15	7,468	5,589	0,069
	98,6%	82,0%	753 jours	114	0,041	0,02	0,02	0,033	0,069	0,069
	98,3%		NAP	114	NAP	0,02	0,02	NAP	NAP	NAP
Affaires administratives	99,7%	219,2%	486 jours	241	0,223	0,33	0,35	0,488	0,651	0,651
	97,3%	84,1%	2155 jours	209	0,022	0,10	0,11	0,018	0,107	0,107
	97,7%		NAP	228	NAP	0,04	0,03	NAP	NAP	NAP

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reçues	NA	Reçues	189,65
Classées sans suite	NA	Classées sans suite	74,55
Terminées par une sanction	NA	Terminées par une sanction	16,07
Portées devant les tribunaux	NA	Portées devant les tribunaux	51,61

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?		46
Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal		✓
Médiation obligatoire ordonnée par le juge		✗
Mesures alternatives de règlement des litiges	Arbitrage	✗
	Autres mesures alternatives au règlement des litiges	✓
	Conciliation	✗
	Médiation (autre que médiation judiciaire)	✓

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
www.liginet.eu, www.cyjlaw.com

Legislation
www.liginet.eu, www.cyjlaw.com

Autres sites officiels
 X

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE



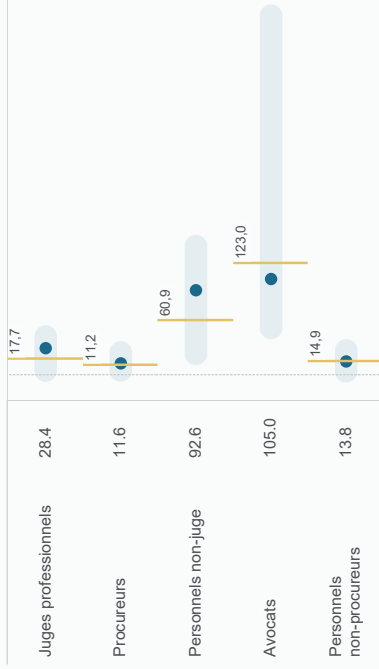
Habitants **10 649 800**

PIB **19 489 €**

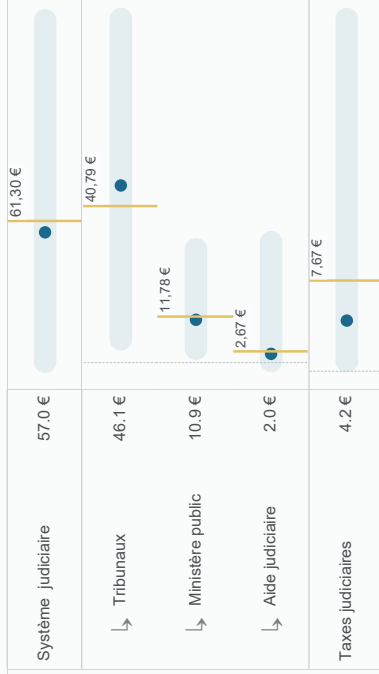
Salaire moyen brut annuel **14 365 €**

Taux de change **25.73**

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

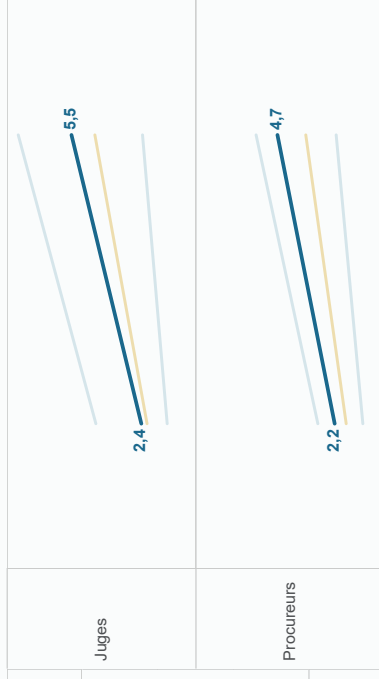


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



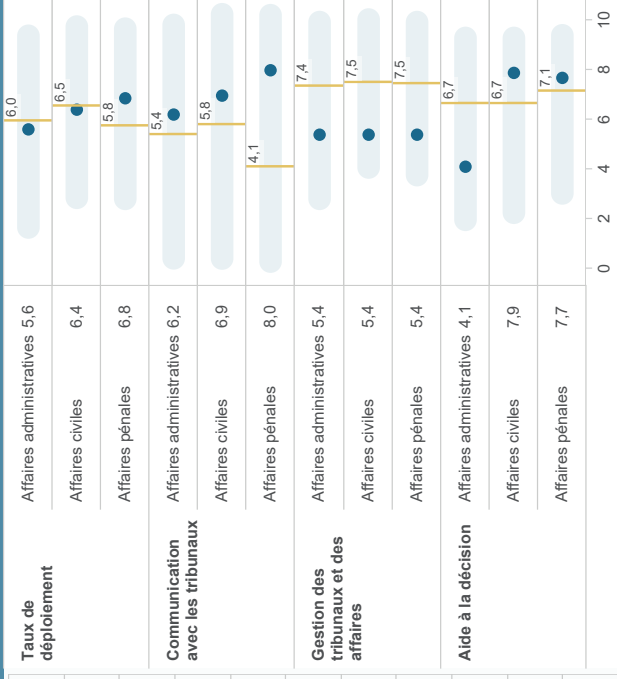
Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	Instance composée seulement de non juges	Instance composée de juges et de non juges	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	Critères de promotion d'un juge. Années d'expérience	Critères de promotion d'un juge. Compétences professionnelles	Critères de promotion d'un juge. Performance	Critères de promotion d'un juge. Résultats d'évaluations	Critères de promotion d'un juge. Critères subjectifs	Autres critères de promotion	Aucun critère de promotion
	6	44	X	44	✓	45	43	7	39	11	✓
	6	45	✓	43	X	32	18	11	39	11	✓
	39	11	X	39	✓	30	20	18	32	18	X
	30	20	X	30	X	32	18	18	30	20	X
	14	38	X	14	X	30	20	20	30	38	X
	4	46	X	4	X	46	46	16	19	31	X

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	Une instance composée seulement de non procureurs	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	Critères de promotion. Années d'expérience	Critères de promotion. Compétences professionnelles	Critères de promotion. Performance	Critères de performance. Résultats d'évaluations	Critères de performance. Critères subjectifs	Autres critères de promotion	Aucun critère de promotion
	16	34	X	34	✓	41	46	16	34	16	X
	4	46	✓	46	X	29	21	12	34	16	X
	33	17	X	33	✓	46	46	16	19	31	X
	35	15	X	35	✓	29	21	12	34	16	X
	46	17	✓	46	✓	46	46	16	34	16	X
	46	16	✓	46	✓	29	21	12	34	16	X
	48	16	X	48	✓	46	46	16	34	16	X
	46	16	✓	46	✓	29	21	12	34	16	X
	46	16	X	46	✓	46	46	16	34	16	X
	46	16	✓	46	✓	29	21	12	34	16	X

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate		Disposition Time		Affaires nouvelles/100 habitants		Affaires terminées/100 habitants		Affaires pendantes/100 habitants	
Affaires civiles	1re instance	101.6%	148 jours	201	3.251	2.23	3.303	2.14	1.344	
	2e instance	101.7%	74 jours	141	0.554	0.23	0.563	0.24	0.115	
	Cour suprême	110.0%	166 jours	207	0.045	0.05	0.049	0.05	0.023	
Affaires pénales	1re instance	100.8%	65 jours	122	0.696	1.62	0.701	1.58	0.126	
	2e instance	100.5%	26 jours	104	0.230	0.16	0.231	0.15	0.017	
	Cour suprême	98.7%	44 jours	114	0.015	0.02	0.015	0.02	0.002	
Affaires administratives	1re instance	88.0%	412 jours	241	0.111	0.33	0.098	0.35	0.111	
	2e instance	NAP	NAP	209	NAP	0.10	NAP	0.11	NAP	
	Cour suprême	84.9%	261 jours	228	0.039	0.04	0.033	0.03	0.024	

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reçues	2.00	2.07	Reçues	171.9	189.65
Classées sans suite	1.04	1.04	Classées sans suite	89.7	74.55
Terminées par une sanction	0.03	0.20	Terminées par une sanction	2.5	16.07
Portées devant les tribunaux	0.59	0.59	Portées devant les tribunaux	51.0	51.61

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?		
Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	14	✓
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	21	✗
Mesures alternatives de règlement des litiges	48	✓
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	19	✗
Conciliation	37	✗
Médiation (autre que médiation judiciaire)	46	✓

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
www.tisoud.cz

Legislation
www.mvcr.cz

Autres sites officiels
www.justice.cz



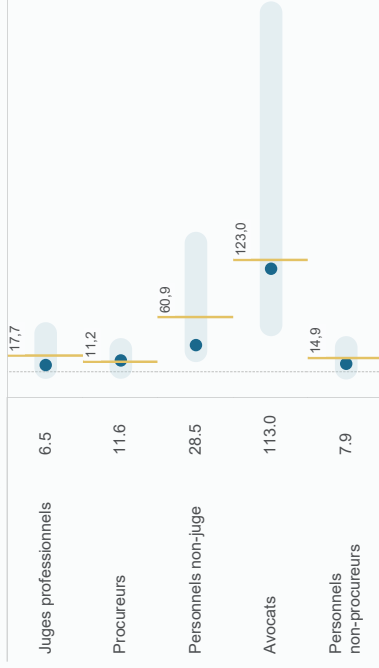
Habitants **5 806 081**

PIB **51 280 €**

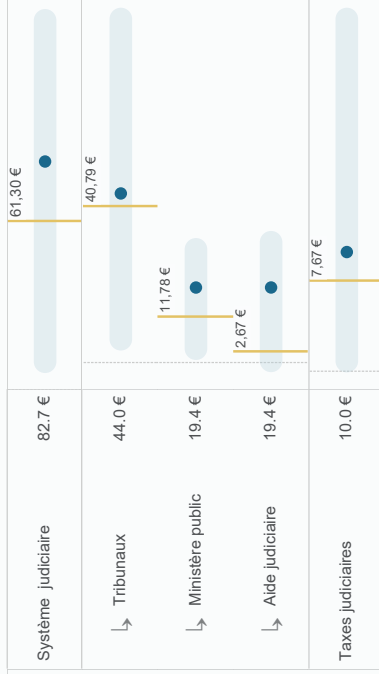
Salaire moyen brut annuel **38 035 €**

Taux de change **7.4669**

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

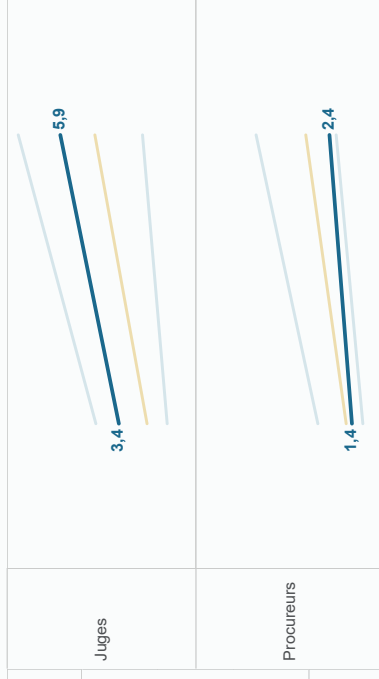


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



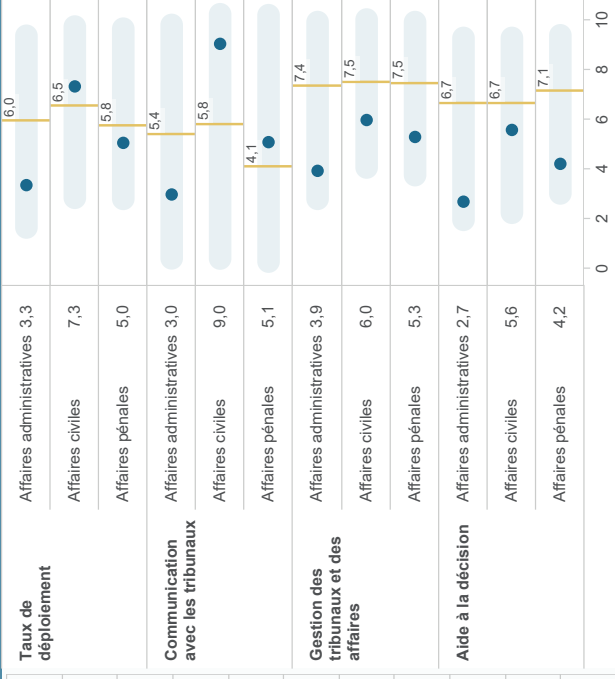
Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	Instance composée seulement de non juges	Instance composée de juges et de non juges	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	Critères de promotion d'un juge. Années d'expérience	Critères de promotion d'un juge. Compétences professionnelles	Critères de promotion d'un juge. Performance	Critères de promotion d'un juge. Résultats d'évaluations	Critères de promotion d'un juge. Critères subjectifs	Autres critères de promotion	Aucun critère de promotion
	6	44	X								
	6	45	X								
	43	7									
	32	18									
	39	11									
	39	11									
	30	20									
	32	18									
	30	20									
	14	38									
	4	46									

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	Une instance composée seulement de non procureurs	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	Critères de promotion. Années d'expérience	Critères de promotion. Compétences professionnelles	Critères de promotion. Performance	Critères de performance: Résultats d'évaluations	Critères de performance: Critères subjectifs	Autres critères de promotion	Aucun critère de promotion
	16	34	X								
	4	48	X								
	33	17									
	35	15									
	48	7									
	46	16									
	29	21									
	38	12									
	34	18									
	19	31									
	49	7									

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate	Disposition Time	Affaires nouvelles/100 habitants	Affaires terminées/100 habitants	Affaires pendantes/100 habitants
Affaires civiles	1re instance	206 jours	0,721	0,685	0,388
	2e instance	168 jours	0,083	0,080	0,037
	Cour suprême	187 jours	0,004	0,004	0,002
Affaires pénales	1re instance	41 jours	2,886	2,857	0,322
	2e instance	103 jours	0,107	0,104	0,030
	Cour suprême	236 jours	0,001	0,001	0,001
Affaires administratives	1re instance	NAP	NAP	NAP	NAP
	2e instance	NAP	NAP	NAP	NAP
	Cour suprême	NAP	NAP	NAP	NAP

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reçues	8,15	2,07	189,65	705,2	Reçues
Classées sans suite	4,32	1,04	74,55	373,4	Classées sans suite
Terminées par une sanction	1,02	0,20	16,07	88,5	Terminées par une sanction
Portées devant les tribunaux	2,81	0,59	51,61	243,3	Portées devant les tribunaux

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?	
Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	14
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	21
Mesures alternatives de règlement des litiges	48
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	19
Conciliation	37
Médiation (autre que médiation judiciaire)	46

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
<http://www.hoejesteret.dk/hoejesteret/myheder/Afgaelsler/Pages/default.aspx>

Legislation
www.retsinformation.dk

Autres sites officiels
<http://www.domstol.dk/Selvbejling/blanketter/Pages/blanketter.aspx>

ESTONIE



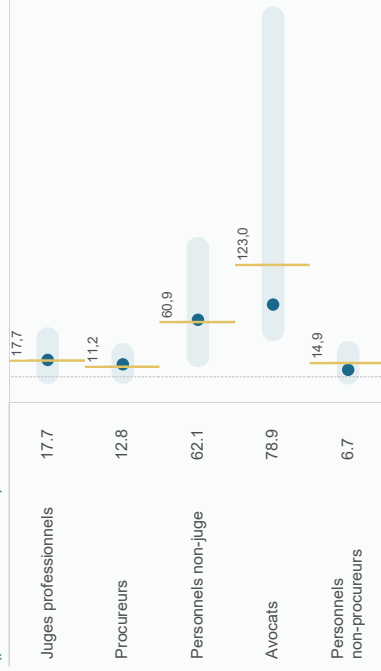
Habitants 1 319 133

PIB 19 737 €

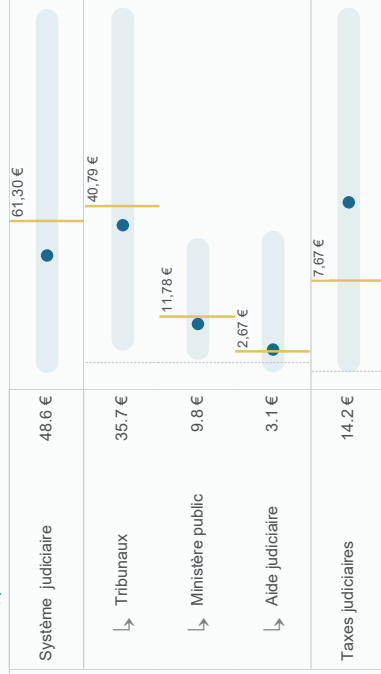
Salaire moyen brut annuel 15 612 €

Taux de change NAP

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

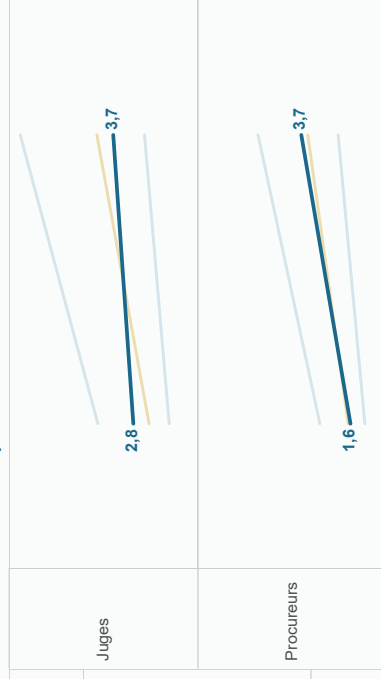


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



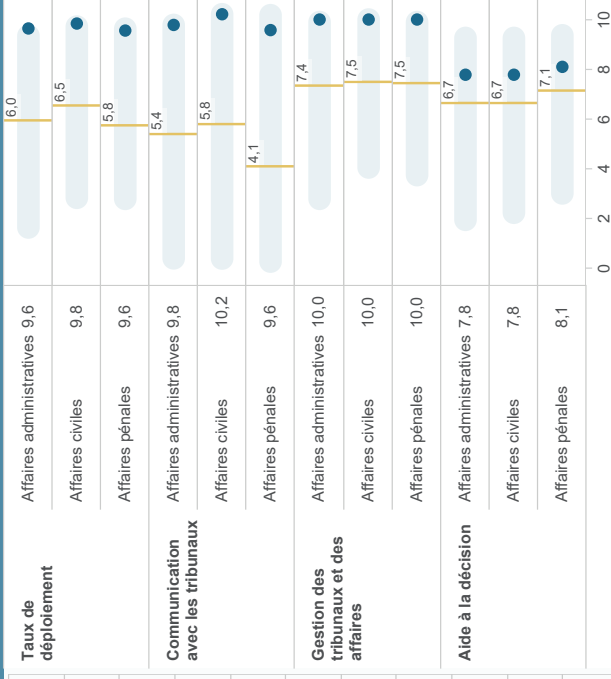
Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	6	44	X
	Instance composée seulement de non juges	6	45	X
	Instance composée de juges et de non juges	43	7	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	32	18	✓
Critères de promotion	Années d'expérience	39	11	X
	Compétences professionnelles	39	11	X
	Performance	30	20	X
	Résultats d'évaluations	32	18	X
	Autres critères de promotion	14	38	X
	Aucun critère de promotion	4	46	✓

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	16	34	X
	Une instance composée de non procureurs	4	46	X
	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	33	17	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	35	15	✓
Critères de promotion	Années d'expérience	46	4	✓
	Compétences professionnelles	46	4	✓
	Performance	29	21	✓
	Résultats d'évaluations	38	12	✓
	Autres critères de promotion	19	31	X
	Aucun critère de promotion	49	4	X

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate	Disposition Time	Affaires nouvelles/100 habitants	Affaires terminées/100 habitants	Affaires pendantes/100 habitants
Affaires civiles	1re instance	143 jours	1.166	1.173	0.460
	2e instance	119 jours	0.146	0.142	0.046
	Cour suprême	65 jours	0.012	0.012	0.002
Affaires pénales	1re instance	35 jours	1.696	1.657	0.161
	2e instance	20 jours	0.156	0.157	0.009
	Cour suprême	68 jours	0.005	0.004	0.001
Affaires administratives	1re instance	118 jours	0.188	0.188	0.061
	2e instance	81 jours	0.099	0.110	0.024
	Cour suprême	206 jours	0.006	0.006	0.003

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reçues	2.06	Reçues	160.5	189,65
Classées sans suite	0.28	Classées sans suite	21.9	74,55
Terminées par une sanction	NA	Terminées par une sanction	NA	16,07
Portées devant les tribunaux	0.48	Portées devant les tribunaux	37.2	51,61

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?	
Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	14
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	21
Mesures alternatives de règlement des litiges	48
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	19
Conciliation	37
Médiation (autre que médiation judiciaire)	46

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
riigiteataja.ee

Legislation
riigiteataja.ee

Autres sites officiels
e-toimik.ee, kohus.ee



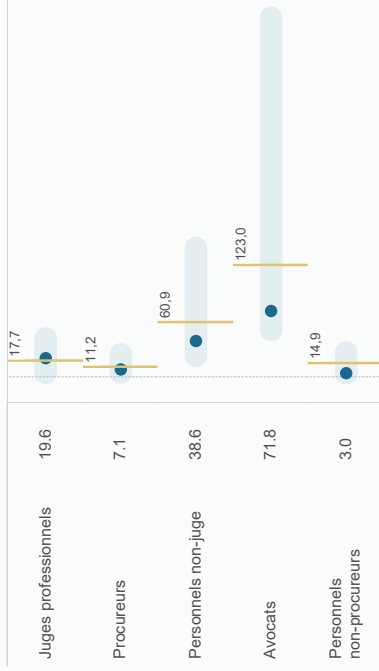
Habitants **5 521 773**

PIB **42 340 €**

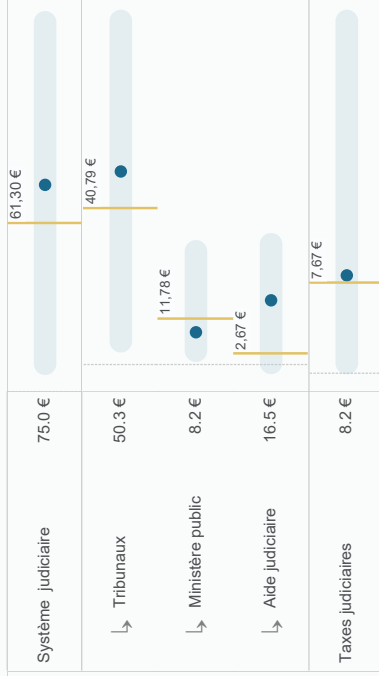
Salaire moyen brut annuel **41 580 €**

Taux de change **NAP**

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

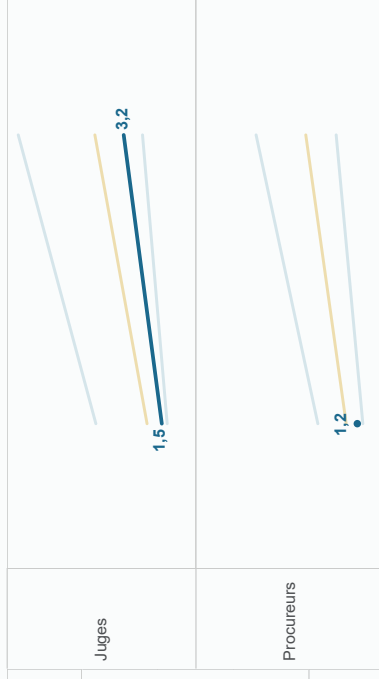


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



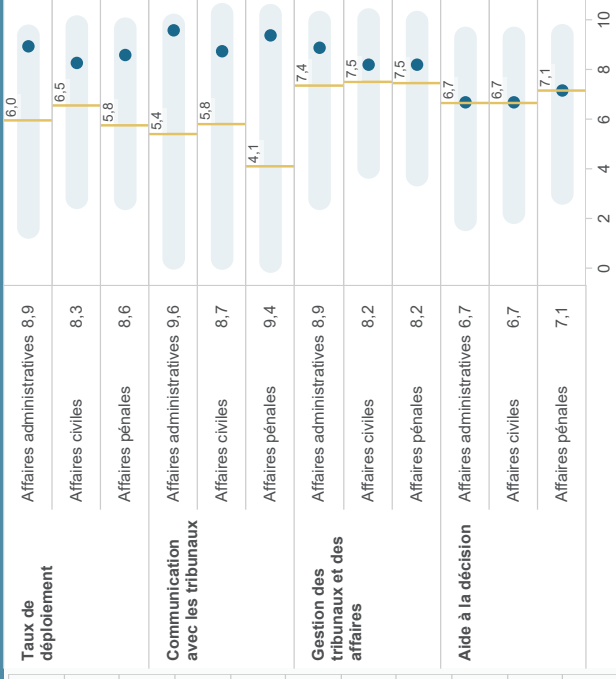
Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	6	44	X
	Instance composée seulement de non juges	6	45	X
	Instance composée de juges et de non juges	43	7	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	32	18	✓
Critères de promotion	Années d'expérience	39	11	✓
	Compétences professionnelles	39	11	✓
	Performance	30	20	✓
	Résultats d'évaluations	32	18	✓
	Autres critères de promotion	30	20	✓
	Aucun critère de promotion	14	38	X
	Aucun critère de promotion	4	46	X

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	16	34	✓
	Une instance composée seulement de non procureurs	4	48	X
	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	33	17	X
Autorité de promotion	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	35	15	✓
Critères de promotion	Années d'expérience	46	4	✓
	Compétences professionnelles	46	4	✓
	Performance	29	21	✓
	Résultats d'évaluations	38	12	✓
	Autres critères de promotion	34	18	✓
	Aucun critère de promotion	19	31	✓
	Aucun critère de promotion	49	4	X

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate	Disposition Time	Affaires nouvelles/100 habitants	Affaires terminées/100 habitants	Affaires pendantes/100 habitants
Affaires civiles	1re instance	273 jours	0.149	0.153	0.114
	2e instance	176 jours	0.039	0.042	0.020
	Cour suprême	130 jours	0.014	0.015	0.005
Affaires pénales	1re instance	139 jours	1.063	1.014	0.387
	2e instance	182 jours	0.101	0.095	0.048
	Cour suprême	87 jours	0.016	0.019	0.005
Affaires administratives	1re instance	234 jours	0.445	0.500	0.321
	2e instance	NAP	NAP	NAP	NAP
	Cour suprême	207 jours	0.112	0.107	0.061

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reçues	1.65	231.7	189,65
Classées sans suite	0.53	74.6	74,55
Terminées par une sanction	0.00	0.1	16,07
Portées devant les tribunaux	1.06	148.7	51,61

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?

Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	✓
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	✗
Mesures alternatives de règlement des litiges	✗
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	✓
Conciliation	✓
Médiation (autre que médiation judiciaire)	✓

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence

<http://www.finlex.fi>, <http://korkein oikeus.fi/fi/index/ennakkopaatokset.html>

Legislation

<http://www.finlex.fi>

Autres sites officiels

<http://oikeus.fi/fi/index/omakkeet.html>, <http://www.suomi.fi/etusivu/>



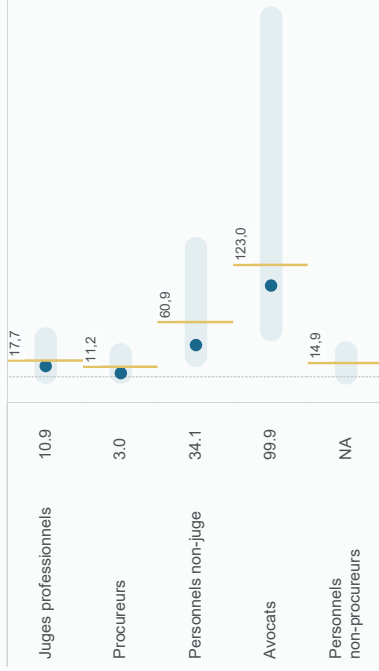
Habitants **66 992 699**

PIB **34 978 €**

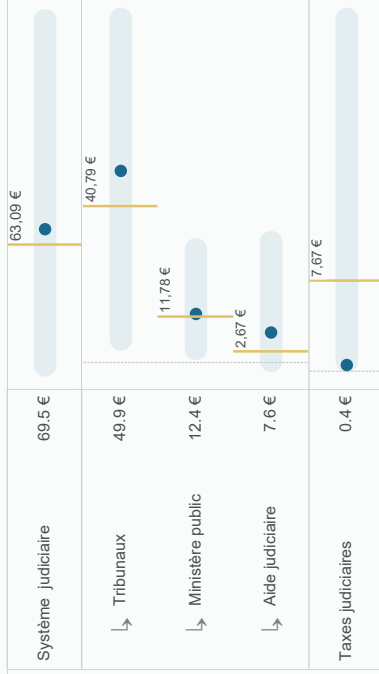
Salaire moyen brut annuel **35 763 €**

Taux de change **NAP**

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

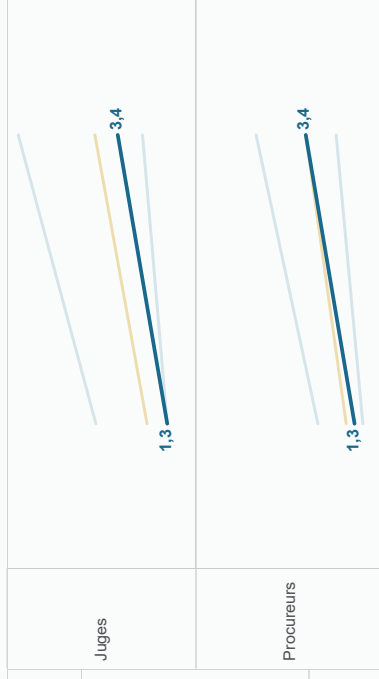


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



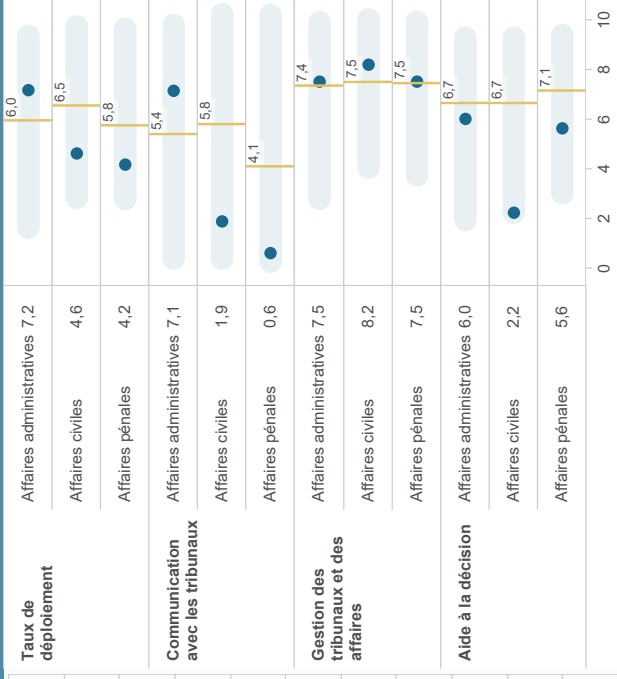
Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	Instance composée seulement de non juges	Instance composée de juges et de non juges	Même instance pour promouvoir les juges	Critères de promotion d'un juge. Années d'expérience	Critères de promotion d'un juge. Compétences professionnelles	Critères de promotion d'un juge. Performance	Critères de promotion d'un juge. Résultats d'évaluations	Critères de promotion d'un juge. Critères subjectifs	Autres critères de promotion	Aucun critère de promotion
	6	44	X								
	6	45	X								
	49	7									
	32	18									
	39	11									
	39	11									
	30	20									
	32	18									
	30	20									
	14	38									
	4	46									

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	Une instance composée seulement de non procureurs	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	Même instance pour promouvoir les procureurs	Critères de promotion. Années d'expérience	Critères de promotion. Compétences professionnelles	Critères de promotion. Performance	Critères de performance. Résultats d'évaluations	Critères de performance. Critères subjectifs	Autres critères de promotion	Aucun critère de promotion
	16	34	X								
	4	48	X								
	33	17									
	35	15									
	48	7									
	46	16									
	29	21									
	38	12									
	34	18									
	19	31									
	49	7									

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

Affaires	Clearance Rate			Disposition Time		Affaires nouvelles/100 habitants		Affaires terminées/100 habitants		Affaires pendantes/100 habitants	
	1re instance	2e instance	Cour suprême	420 jours	465 jours	2.236	0.23	2.141	2.14	2.465	
Affaires civiles	95.9%	104.7%	123.1%	201	141	0.290	0.05	0.303	0.24	0.387	
				336 jours	207	0.026		0.032	0.05	0.030	
Affaires pénales	100.0%	98.6%	98.3%	NA	104	1.458	1.62	1.458	1.58	NA	
				309 jours	114	0.070	0.16	0.066	0.15	0.056	
				141 jours	114	0.010	0.02	0.011	0.02	0.004	
Affaires administratives	98.4%	97.3%	97.7%	241	209	0.318	0.33	0.313	0.35	0.245	
				285 jours	228	0.050	0.10	0.049	0.11	0.044	
				327 jours	228	0.014	0.04	0.014	0.03	0.008	

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reques	6.64	2.07	189.65	2201.0	Reques	189.65
Classées sans suite	4.54	1.04	74.55	1503.0	Classées sans suite	74.55
Terminées par une sanction	0.81	0.20	16.07	267.4	Terminées par une sanction	16.07
Portées devant les tribunaux	0.91	0.59	51.61	301.9	Portées devant les tribunaux	51.61

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?	46
Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	14 ✓
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	21 ✓
Mesures alternatives de règlement des litiges	48 ✓
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	19 ✓
Conciliation	37 ✓
Médiation (autre que médiation judiciaire)	46 ✓

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
<https://www.legifrance.gouv.fr>
<https://www.conseil-constitutionnel.fr>
<https://www.tribunal-confilits.fr>
<https://www.courdecassation.fr>
<https://www.legifrance.gouv.fr>

Legislation

<https://www.legifrance.gouv.fr>

Autres sites officiels

<https://www.service-public.fr>
<https://www.justice.gouv.fr>
<https://www.gouvernement.fr/guide-victimes>
<https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr>

GÉORGIE



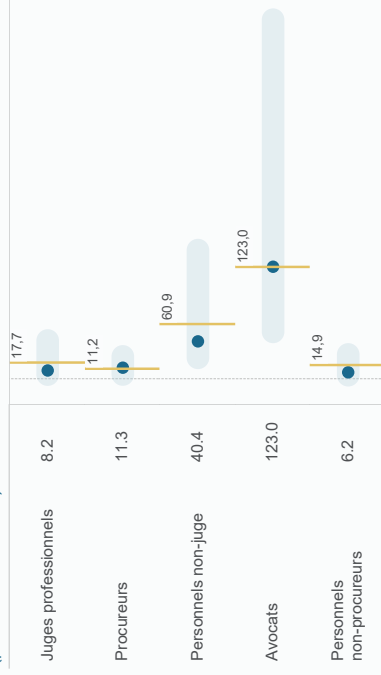
Habitants **3 723 500**

PIB **3 587 €**

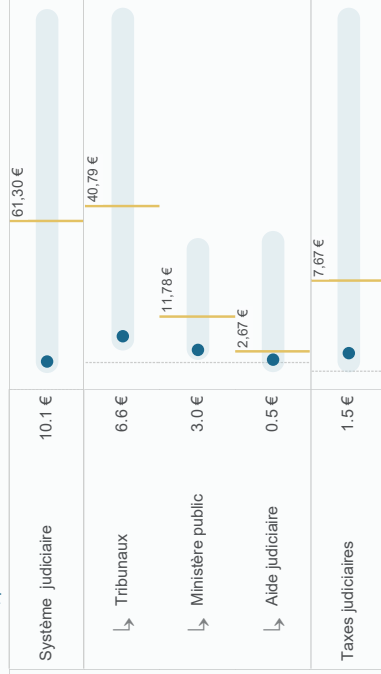
Salaire moyen brut annuel NA

Taux de change **3.0597**

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

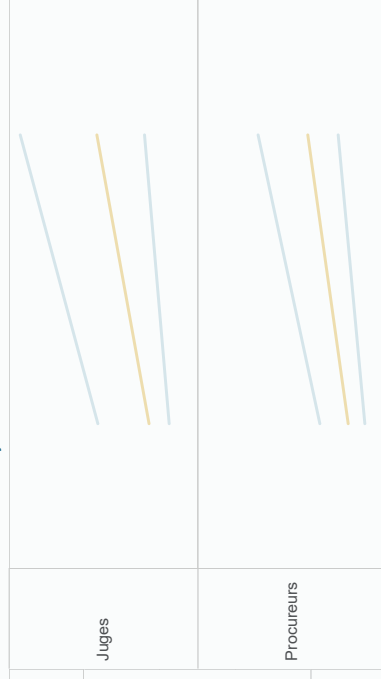


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



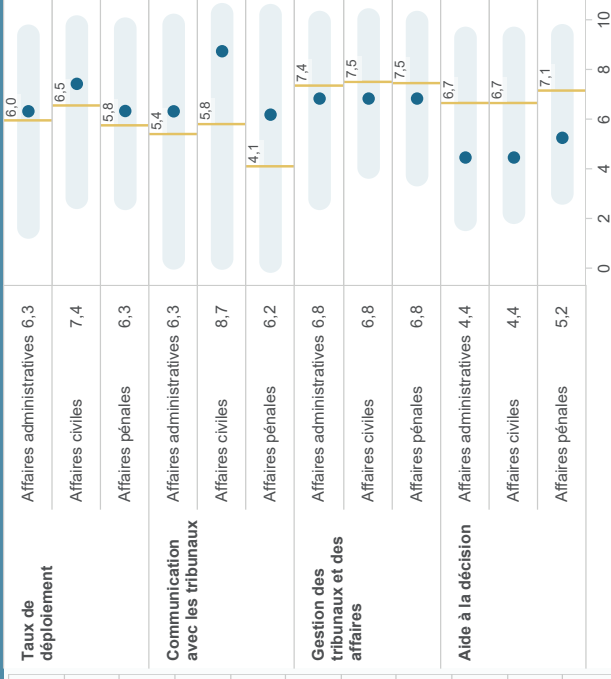
Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	6	44	X
	Instance composée seulement de non juges	6	45	X
	Instance composée de juges et de non juges	43	7	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	32	18	✓
Critères de promotion	Années d'expérience	39	11	X
	Compétences professionnelles	39	11	X
	Performance	30	20	X
	Résultats d'évaluations	32	18	X
	Autres critères de promotion	14	38	✓
	Aucun critère de promotion	4	46	X

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	16	34	X
	Une instance composée seulement de non procureurs	4	46	X
	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	33	7	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	35	15	X
Critères de promotion	Années d'expérience	46	4	✓
	Compétences professionnelles	46	4	✓
	Performance	29	21	✓
	Résultats d'évaluations	38	12	✓
	Autres critères de promotion	19	31	X
	Aucun critère de promotion	49	1	X

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate	Disposition Time	Affaires nouvelles/100 habitants	Affaires terminées/100 habitants	Affaires pendantes/100 habitants
Affaires civiles	1re instance 91.1%	273 jours 201	1.939 2.23	1.766 2.14	1.324
	2e instance 97.7%	143 jours 141	0.172 0.23	0.168 0.24	0.066
	Cour suprême 79.0%	203 jours 207	0.058 0.05	0.046 0.05	0.026
Affaires pénales	1re instance 101.3%	63 jours 122	0.395 1.62	0.400 1.58	0.070
	2e instance 95.1%	97 jours 104	0.068 0.16	0.065 0.15	0.017
	Cour suprême 88.2%	200 jours 114	0.022 0.02	0.020 0.02	0.011
Affaires administratives	1re instance 94.4%	185 jours 241	0.326 0.33	0.308 0.35	0.156
	2e instance 100.3%	157 jours 209	0.110 0.10	0.110 0.11	0.048
	Cour suprême 78.1%	231 jours 228	0.044 0.04	0.034 0.03	0.022

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reques	1.85	2.07	Reques	164.0	189.65
Classées sans suite	0.73	1.04	Classées sans suite	64.5	74.55
Terminées par une sanction	0.06	0.20	Terminées par une sanction	5.7	16.07
Portées devant les tribunaux	0.39	0.59	Portées devant les tribunaux	35.0	51.61

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?		
Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	14	✓
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	21	✗
Mesures alternatives de règlement des litiges	48	✓
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	19	✗
Conciliation	37	✗
Médiation (autre que médiation judiciaire)	46	✓

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
www.supremecourt.ge

Legislation
www.maisme.gov.ge

Autres sites officiels
www.hccj.gov.ge, www.ecourt.ge

ALLEMAGNE



Habitants **83 019 200**

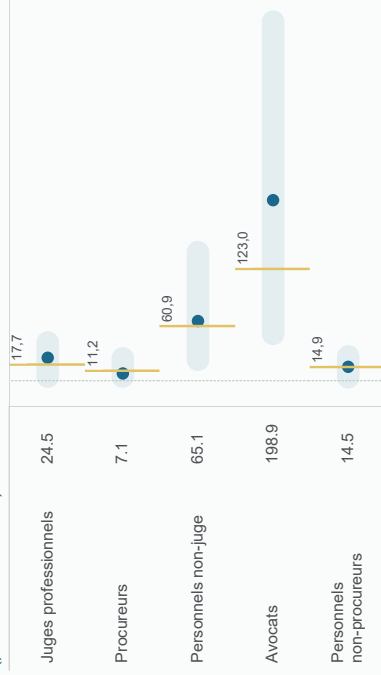
PIB **40 852 €**

Salaire moyen brut annuel **53 688 €**

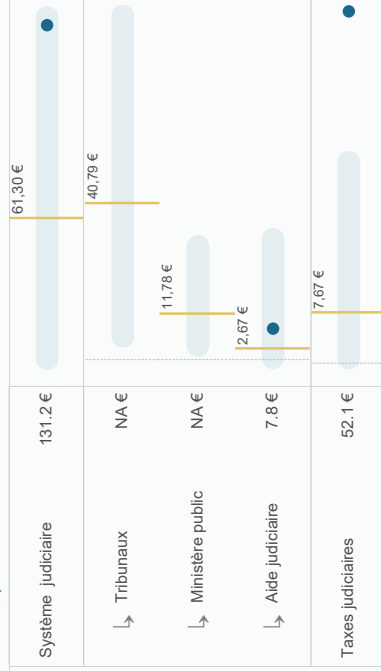
Taux de change **NAP**



Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

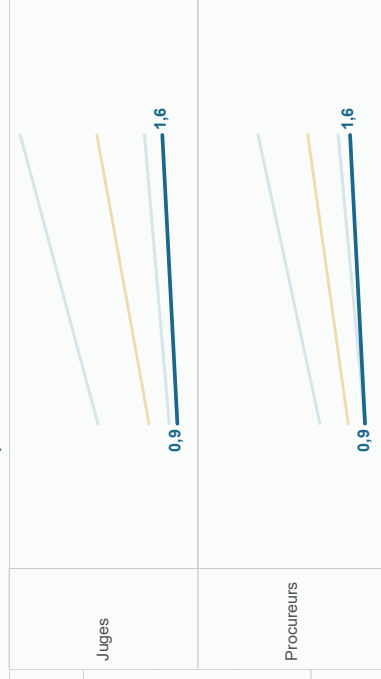


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



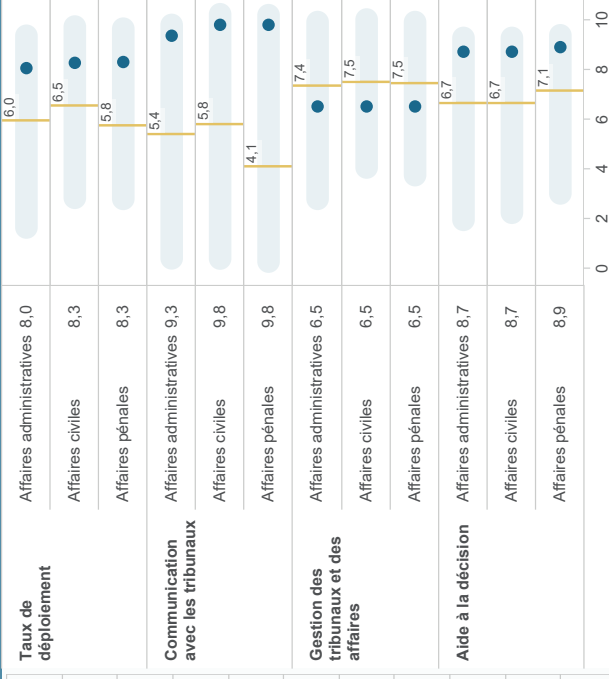
Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	6	44	✓
	Instance composée seulement de non juges	6	45	✓
	Instance composée de juges et de non juges	43	7	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	32	18	✓
Critères de promotion	Années d'expérience	39	11	✓
	Compétences professionnelles	39	11	✓
	Performance	30	20	✓
	Résultats d'évaluations	32	18	✓
	Autres critères de promotion	14	36	✓
	Aucun critère de promotion	4	46	✗

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	16	34	✓
	Une instance composée de non procureurs	4	46	✓
	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	33	17	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	35	15	✓
Critères de promotion	Années d'expérience	46	4	✓
	Compétences professionnelles	46	4	✓
	Performance	29	21	✓
	Résultats d'évaluations	38	12	✓
	Autres critères de promotion	19	31	✓
	Aucun critère de promotion	49	0	✗

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate	Disposition Time	Affaires nouvelles/100 habitants	Affaires terminées/100 habitants	Affaires pendantes/100 habitants
Affaires civiles	1re instance	219 jours	1.520	1.478	0.890
	2e instance	262 jours	0.112	0.111	0.080
	Cour suprême	NA	NA	NA	NA
Affaires pénales	1re instance	NA	NA	1.435	NA
	2e instance	NA	NA	0.076	NA
	Cour suprême	106 jours	0.004	0.004	0.001
Affaires administratives	1re instance	435 jours	0.901	0.875	1.044
	2e instance	442 jours	0.061	0.057	0.069
	Cour suprême	228 jours	0.007	0.007	0.004

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reques	5.92	Reques	836.2	189,65
Classées sans suite	3.37	Classées sans suite	475.2	74,55
Terminées par une sanction	0.20	Terminées par une sanction	28.5	16,07
Portées devant les tribunaux	1.19	Portées devant les tribunaux	167.6	51,61

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?	
Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	14
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	21
Mesures alternatives de règlement des litiges	48
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	19
Conciliation	37
Médiation (autre que médiation judiciaire)	46

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
www.rechtsprechung-im-internet.de, www.bundesverfassungsgericht.de,
www.bundestribunale.de, www.bundesverwaltungsgericht.de, www.bundesfinanzhof.de,...

Legislation
 regarding federal law: www.gesetze-im-internet.de; regarding the law of the states ("Bundesländer"): www.justiz.de/onlinedienste/bundeslandesrecht/index.php, <http://www.justiz.de/bundlaender/index.php>, <http://www.justiz.de>

Autres sites officiels
www.justiz-bw.de,
<http://portal1.v14.rbs/10/page/sammlu>,
<http://portal1.v14.rbs/10/page/sammlu>,...



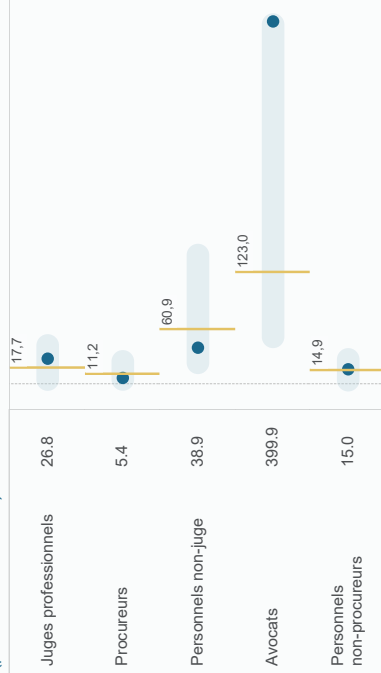
Habitants **10 741 165**

PIB **16 736 €**

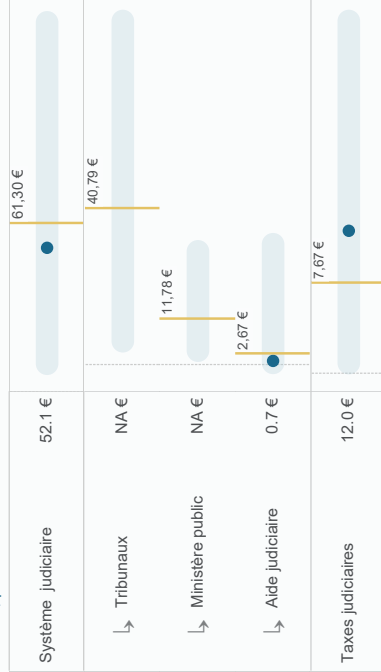
Salaire moyen brut annuel NA

Taux de change NAP

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

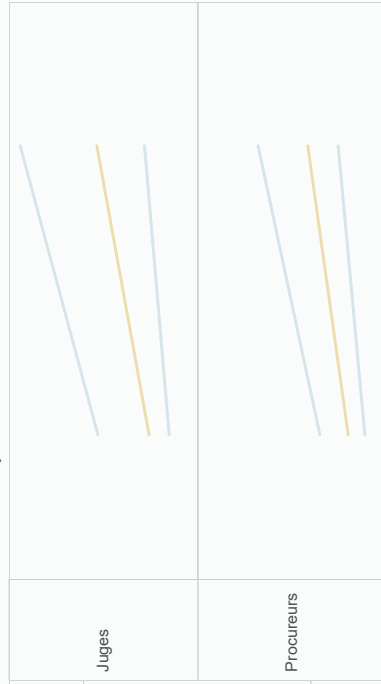


Ressources financières en Euros, per habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



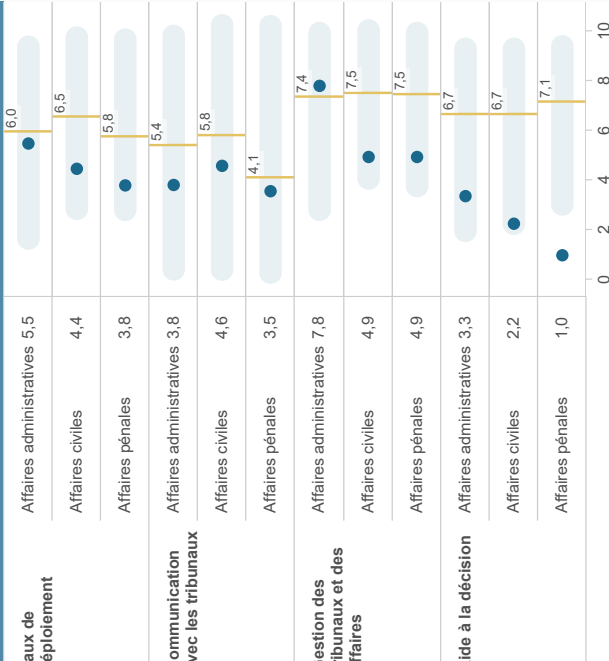
Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	6	44	X
	Instance composée seulement de non juges	6	45	X
	Instance composée de juges et de non juges	43	7	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	32	18	X
Critères de promotion	Critères de promotion d'un juge. Années d'expérience	39	11	✓
	Critères de promotion d'un juge. Compétences professionnelles	39	11	✓
	Critères de promotion d'un juge. Performance	30	20	✓
	Critères de promotion d'un juge. Résultats d'évaluations	32	18	✓
	Critères de promotion d'un juge. Critères subjectifs	30	20	✓
	Autres critères de promotion	14	38	X
	Aucun critère de promotion	4	46	X

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	16	34	X
	Une instance composée seulement de non procureurs	4	48	X
	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	33	7	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	35	15	X
Critères de promotion	Critères de promotion. Années d'expérience	48	4	✓
	Critères de promotion. Compétences professionnelles	46	4	✓
	Critères de promotion. Performance	29	21	✓
	Critères de performance: Résultats d'évaluations	38	12	✓
	Critères de performance: Critères subjectifs	34	16	✓
	Autres critères de promotion	19	31	X
	Aucun critère de promotion	49	4	X

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

Affaires	Clearance Rate			Disposition Time			Affaires nouvelles/100 habitants			Affaires terminées/100 habitants			Affaires pendantes/100 habitants		
	1re instance	2e instance	Cour suprême	559 jours	662 jours	331 jours	1.987	0.209	0.022	1.714	0.203	0.021	2.627	0.368	0.019
Affaires civiles	86,3%	97,0%	95,4%	201	141	207	2,23	0,23	0,05	2,14	0,24	0,05	2,627	0,368	0,019
Affaires pénales	59,0%	58,2%	138,8%	NA	NA	5 jours	4.364	0.529	0.015	2.576	0.15	0.02	NA	NA	0.000
Affaires administratives	163,5%	114,3%	106,6%	241	209	228	0.562	0.178	0.034	0.918	0.35	0.11	1.513	0.313	0.125

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reques	NA	Reques	189,65
Classées sans suite	NA	Classées sans suite	74,55
Terminées par une sanction	NA	Terminées par une sanction	16,07
Portées devant les tribunaux	NA	Portées devant les tribunaux	51,61

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?	46
Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	✓
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	✗
Mesures alternatives de règlement des litiges	✗
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	✓
Conciliation	✗
Médiation (autre que médiation judiciaire)	✓

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
<http://www.areiopagos.gr/>, <http://www.adjustice.gr/>

Legislation
<http://www.ministryofjustice.gr/site/el/APXIKH.aspx>

Autres sites officiels
<http://www.adjustice.gr/>, <http://www.nsk.gr/>

HONGRIE



Habitants **9 591 495**

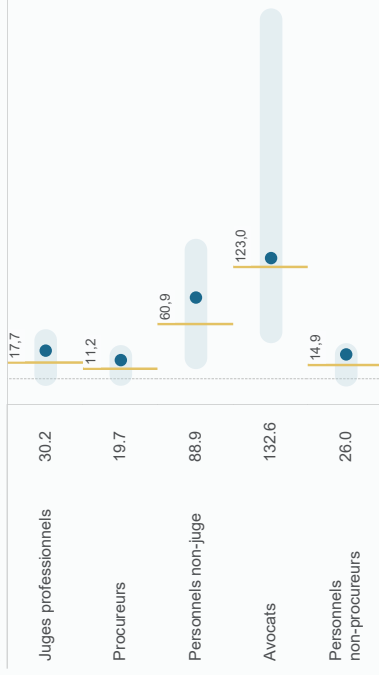
PIB **12 500 €**

Salaire moyen brut annuel

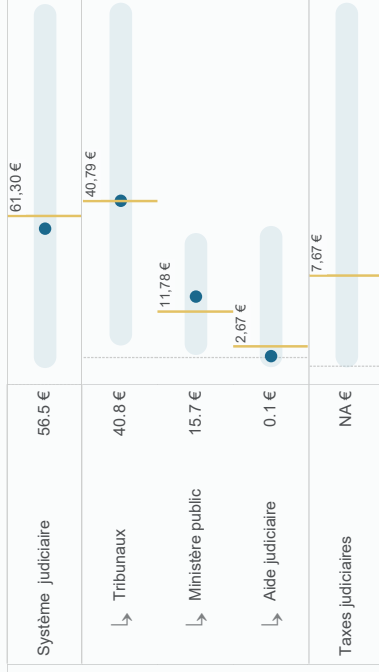
12 288 €

Taux de change **322.16**

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

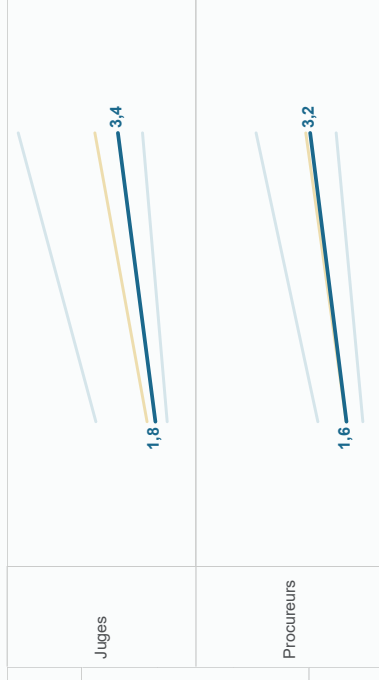


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



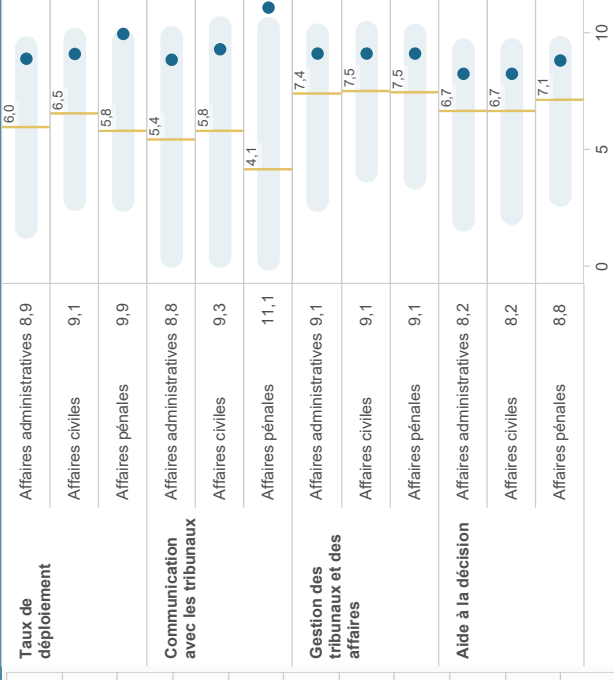
Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	Instance composée seulement de non juges	Instance composée de juges et de non juges	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	Critères de promotion d'un juge. Années d'expérience	Critères de promotion d'un juge. Compétences professionnelles	Critères de promotion d'un juge. Performance	Critères de promotion d'un juge. Résultats d'évaluations	Critères de promotion d'un juge. Critères subjectifs	Autres critères de promotion	Aucun critère de promotion
	6	44	✓	45	43	✓	30	32	30	14	✓
Autorité de promotion			✗	32	39	✓	30	32	30	14	✓
Critères de promotion			✗	39	39	✓	30	32	30	14	✓

Recrutement et promotion des procureurs

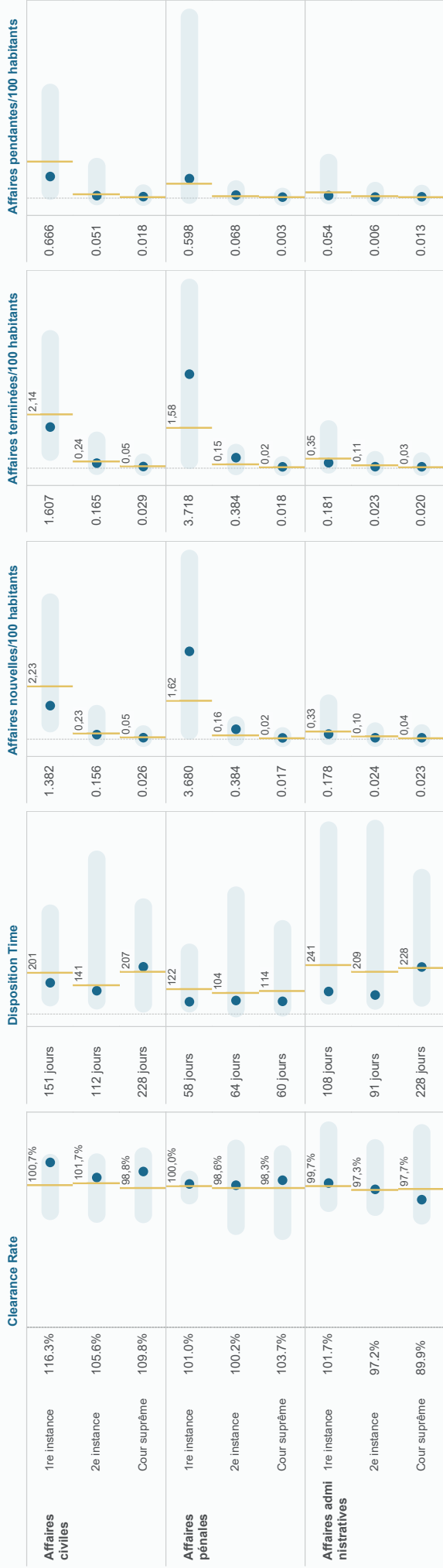
Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	Une instance composée seulement de non procureurs	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	Critères de promotion. Années d'expérience	Critères de promotion. Compétences professionnelles	Critères de promotion. Performance	Critères de performance: Résultats d'évaluations	Critères de performance: Critères subjectifs	Autres critères de promotion	Aucun critère de promotion
	16	34	✓	41	46	✓	29	38	34	19	✗
Autorité de promotion			✗	35	46	✓	29	38	34	19	✗
Critères de promotion			✗	46	46	✓	29	38	34	19	✗

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

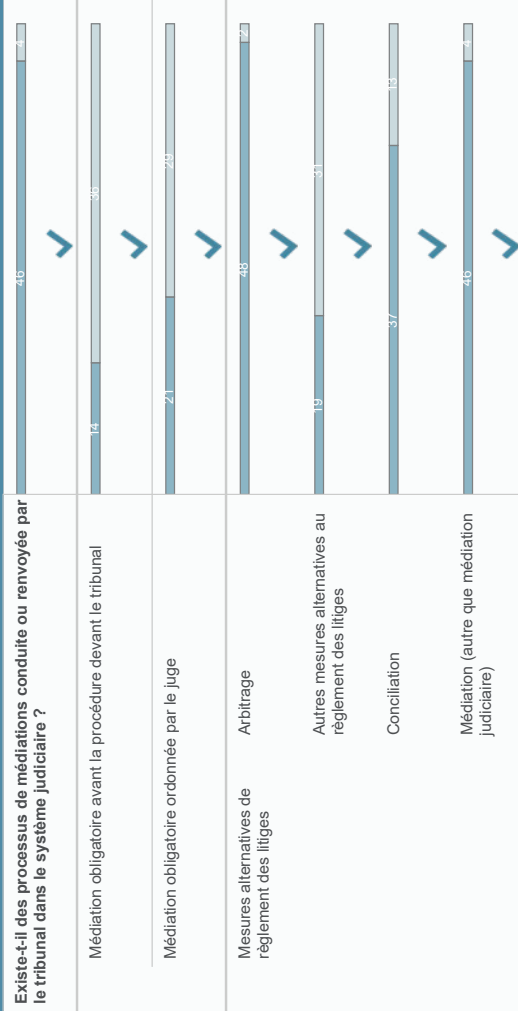


Ministère public : Affaires pour 100 habitants



Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal



Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
www.birosag.hu: http://www.birosag.hu/ugyfelka_pcsolati-portal/anonimhatarozatok-lara
<http://birosag.hu/ugyfelkapcsola-t-portal/anonim-hatarozatoklara>

Legislation
<http://nlj.hu> / http://gazsaugyhivatal.gov.hu/download/4/c9/11000/aldozalseglib-%20talekozato_2015jul_E_N.pdf / http://gazsaugyhivatal.gov.hu/aldozalsegites.www...%C3%A9krelemnymintatv%C3%A1ny_%C3%A9kremmymintatv%C3%A1ny.pdf

Autres sites officiels
<http://gazsaugyhivatal.gov.hu/download/2/c9/11000/A%2BB>

ISLANDE



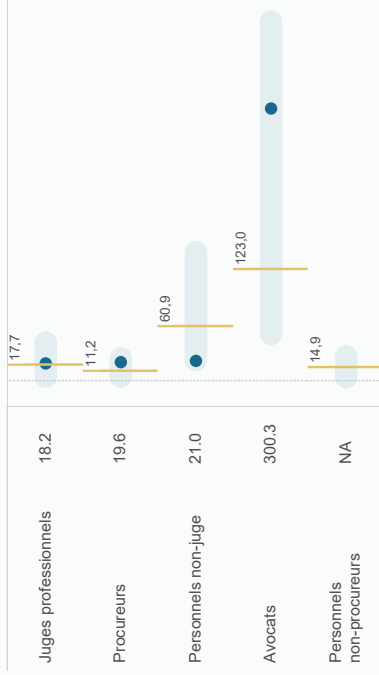
Habitants **356 991**

PIB **21 012 €**

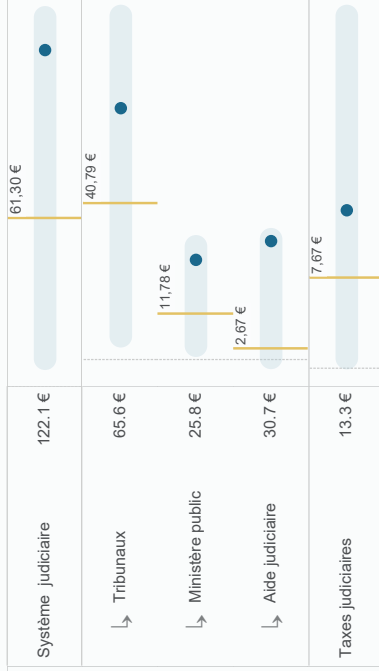
Salaire moyen brut annuel **64 858 €**

Taux de change **133.4**

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

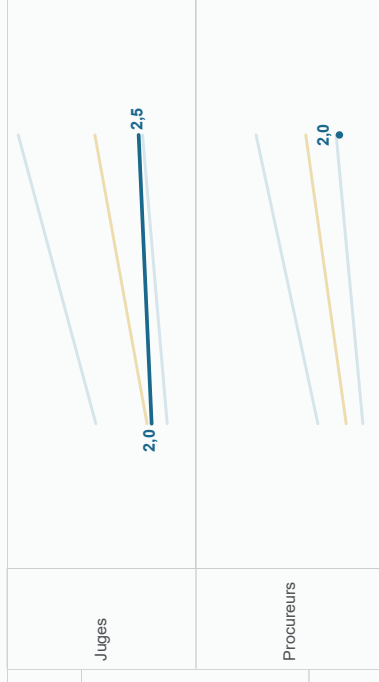


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



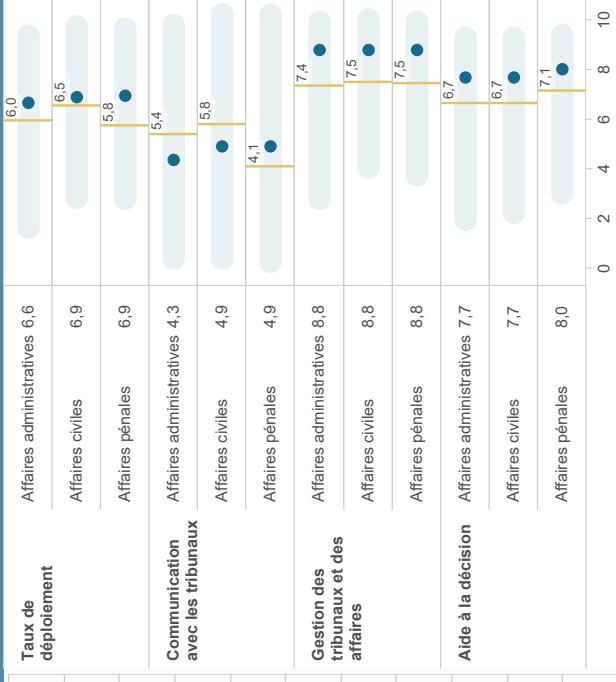
Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	6	44	X
	Instance composée seulement de non juges	6	45	X
	Instance composée de juges et de non juges	43	7	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	32	18	X
Critères de promotion	Années d'expérience	39	11	X
	Compétences professionnelles	39	11	X
	Performance	30	20	X
	Résultats d'évaluations	32	18	X
	Autres critères de promotion	14	38	X
	Aucun critère de promotion	4	46	✓

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	16	34	✓
	Une instance composée seulement de non procureurs	4	48	X
	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	33	17	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	35	15	X
Critères de promotion	Années d'expérience	48	7	X
	Compétences professionnelles	46	11	X
	Performance	29	21	X
	Résultats d'évaluations	38	12	X
	Autres critères de promotion	19	31	X
	Aucun critère de promotion	49	7	✓

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate	Disposition Time	Affaires nouvelles/100 habitants	Affaires terminées/100 habitants	Affaires pendantes/100 habitants
Affaires civiles	1re instance	NA	5.817	3.139	NA
	2e instance	NA	NA	NA	NA
	Cour suprême	NA	NA	NA	NA
Affaires pénales	1re instance	NA	1.117	1.036	NA
	2e instance	244 jours	0.027	0.029	0.019
	Cour suprême	486 jours	0.001	0.001	0.001
Affaires administratives	1re instance	NAP	NAP	NAP	NAP
	2e instance	NA	NA	NA	NA
	Cour suprême	NA	NA	NA	NA

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reçues	1.92	Reçues	98.2	189,65
Classées sans suite	0.26	Classées sans suite	13.5	74,55
Terminées par une sanction	NA	Terminées par une sanction	NA	16,07
Portées devant les tribunaux	1.56	Portées devant les tribunaux	79.5	51,61

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Ministère public : Affaires par procureur

Reçues	2.07	Reçues	98.2	189,65
Classées sans suite	1.04	Classées sans suite	13.5	74,55
Terminées par une sanction	0.20	Terminées par une sanction	NA	16,07
Portées devant les tribunaux	0.59	Portées devant les tribunaux	79.5	51,61

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?	Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	Médiation obligatoire ordonnée par le juge	Mesures alternatives de règlement des litiges	Autres mesures alternatives au règlement des litiges	Médiation (autre que médiation judiciaire)
	✓	✓	✗	✓	✗
	✓	✗	✓	✗	✗
	✓	✗	✗	✗	✓

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
www.domsiolar.is, www.landsrettur.is and haesifrettur.is

Legislation
www.althingi.is/lagaskonungur/ and www.reglugerd.is

Autres sites officiels
<https://www.stjornradid.is/gogn/lag-og-reglugerdi/>, www.island.is, www.logbirtingablad.is and www.systemadur.is

IRLANDE



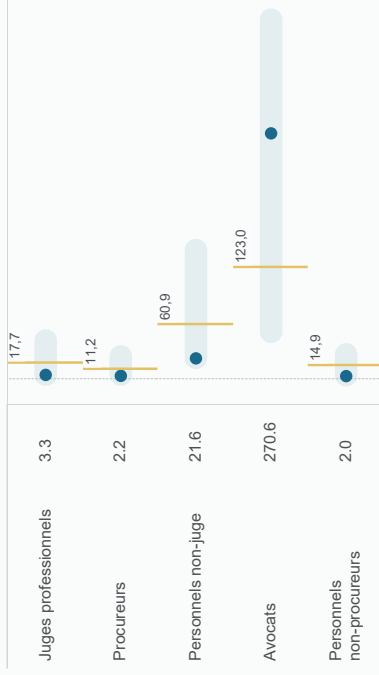
Habitants **4 857 000**

PIB **66 716 €**

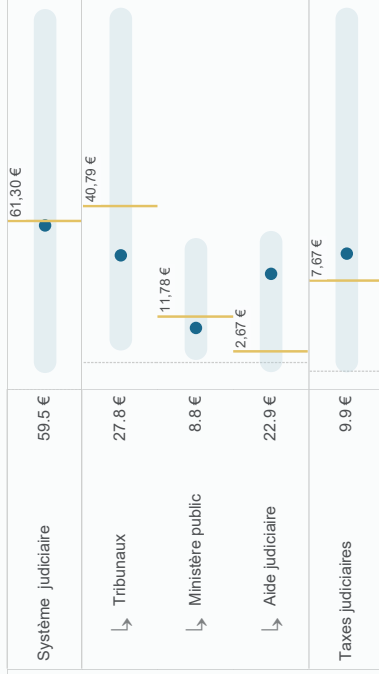
Salaire moyen brut annuel **38 871 €**

Taux de change **NAP**

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

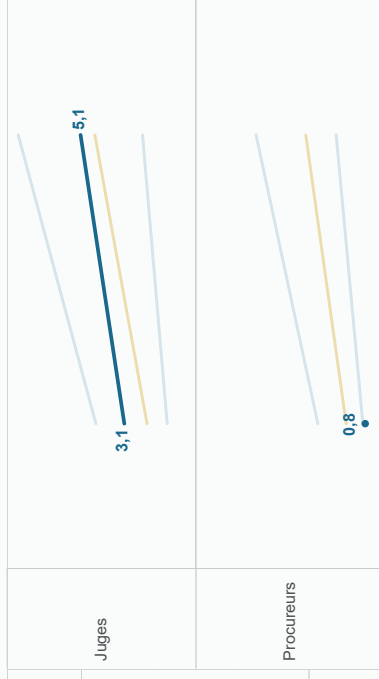


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



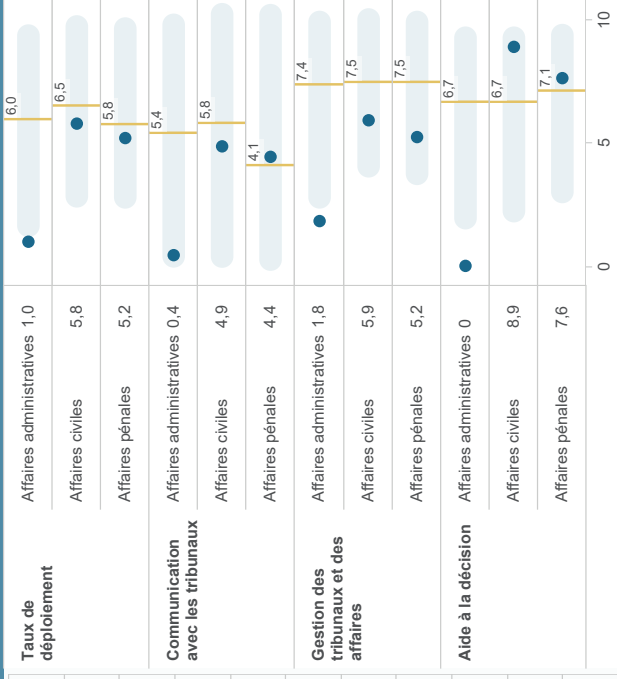
Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	6	44	X
	Instance composée seulement de non juges	6	45	X
	Instance composée de juges et de non juges	43	7	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	32	18	X
Critères de promotion	Années d'expérience	39	11	X
	Compétences professionnelles	39	11	X
	Performance	30	20	X
	Résultats d'évaluations	32	18	X
	Autres critères de promotion	14	38	X
	Aucun critère de promotion	4	46	✓

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	16	34	X
	Une instance composée seulement de non procureurs	4	48	X
	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	33	17	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	35	15	✓
Critères de promotion	Années d'expérience	46	4	X
	Compétences professionnelles	46	4	X
	Performance	29	21	X
	Résultats d'évaluations	38	12	X
	Autres critères de promotion	19	31	✓
	Aucun critère de promotion	49	1	X

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate		Disposition Time		Affaires nouvelles/100 habitants		Affaires terminées/100 habitants		Affaires pendantes/100 habitants	
Affaires civiles	1re instance	63.1%	NA	201	2.700	2.23	1.704	2.14	NA	
	2e instance	75.0%	NA	141	0.058	0.23	0.044	0.24	NA	
	Cour suprême	90.3%	256 jours	207	0.006	0.05	0.005	0.05	0.004	
Affaires pénales	1re instance	NA	NA	122	NA	1.62	NA	1.58	NA	
	2e instance	NA	NA	104	NA	0.16	NA	0.15	NA	
	Cour suprême	107.5%	263 jours	114	0.001	0.02	0.001	0.02	0.001	
Affaires administratives	1re instance	NAP	NAP	241	NAP	0.33	NAP	0.35	NAP	
	2e instance	NAP	NAP	209	NAP	0.10	NAP	0.11	NAP	
	Cour suprême	NAP	NAP	228	NAP	0.04	NAP	0.03	NAP	

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reçues	0.24	2,07	Reçues	106.9	189,65
Classées sans suite	0.09	1,04	Classées sans suite	41.8	74,55
Terminées par une sanction	NA	0.20	Terminées par une sanction	NA	16,07
Portées devant les tribunaux	0.14	0.59	Portées devant les tribunaux	63.1	51,61

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Ministère public : Affaires par procureur

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal		Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?	
Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	✓	Médiation obligatoire ordonnée par le juge	✗
Mesures alternatives de règlement des litiges	✗	Arbitrage	✓
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	✓	Conciliation	✓
Médiation (autre que médiation judiciaire)	✓	Médiation (autre que médiation judiciaire)	✓

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
www.courts.ie

Legislation
www.irishstatutebook.ie

Autres sites officiels
www.courts.ie



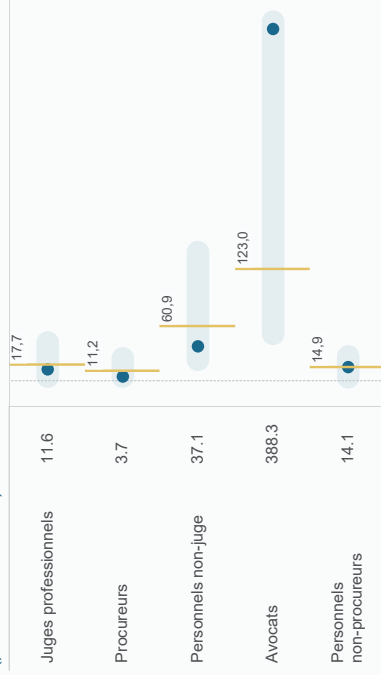
Habitants **60 359 546**

PIB **29 071 €**

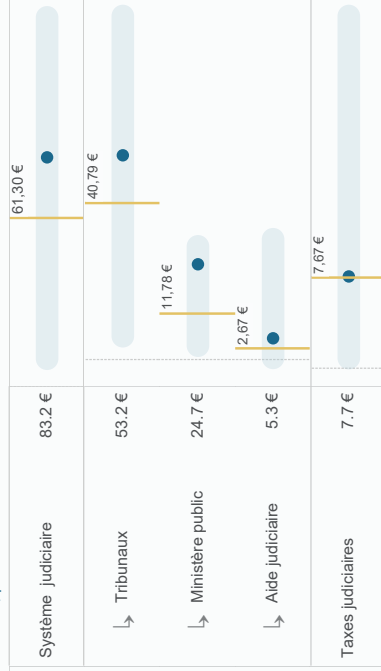
Salaire moyen brut annuel **29 343 €**

Taux de change **NAP**

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

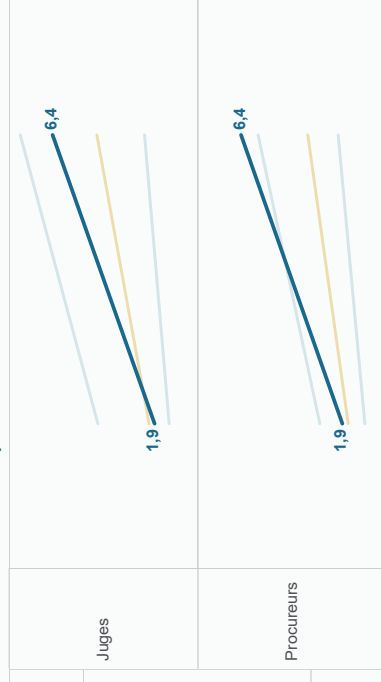


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



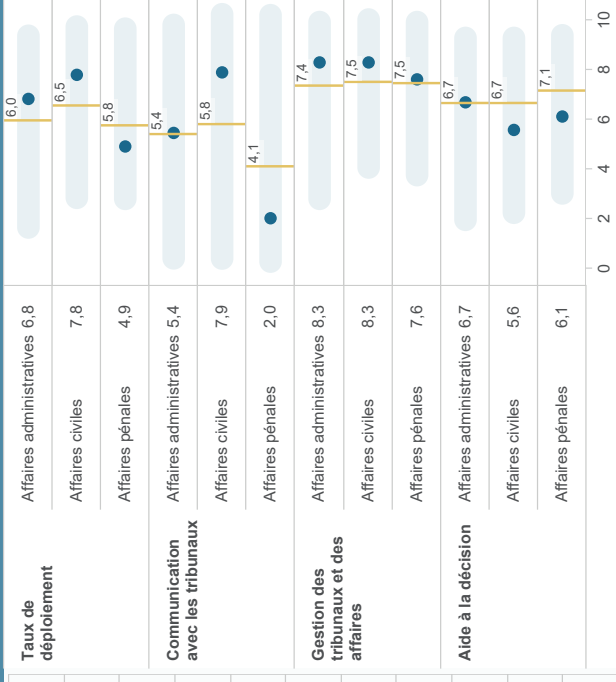
Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	Instance composée seulement de non juges	Instance composée de juges et de non juges	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	Critères de promotion d'un juge. Années d'expérience	Critères de promotion d'un juge. Compétences professionnelles	Critères de promotion d'un juge. Performance	Critères de promotion d'un juge. Résultats d'évaluations	Critères de promotion d'un juge. Critères subjectifs	Autres critères de promotion	Aucun critère de promotion
	6	44	X								
	6	45	X								
	43	7									
	32	18									
	39	11									
	39	11									
	30	20									
	32	18									
	30	20									
	14	38									
	4	46									

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	Une instance composée seulement de non procureurs	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	Critères de promotion. Années d'expérience	Critères de promotion. Compétences professionnelles	Critères de promotion. Performance	Critères de performance. Résultats d'évaluations	Critères de performance. Critères subjectifs	Autres critères de promotion	Aucun critère de promotion
	16	34	X								
	4	48	X								
	33	17									
	35	15									
	48	1									
	46	1									
	29	21									
	38	12									
	34	18									
	19	31									
	49	1									

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate	Disposition Time	Affaires nouvelles/100 habitants	Affaires terminées/100 habitants	Affaires pendantes/100 habitants
Affaires civiles	1re instance	527 jours	2,550	2,624	3,789
	2e instance	863 jours	0,196	0,234	0,555
	Cour suprême	1265 jours	0,060	0,053	0,184
Affaires pénales	1re instance	361 jours	2,145	2,111	2,089
	2e instance	850 jours	0,191	0,195	0,455
	Cour suprême	156 jours	0,086	0,095	0,041
Affaires administratives	1re instance	888 jours	0,083	0,113	0,275
	2e instance	NAP	NAP	NAP	NAP
	Cour suprême	791 jours	0,019	0,021	0,045

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reçues	4,92	189,65	1332,1	2,07
Classées sans suite	3,67	Classées sans suite	993,0	1,04
Terminées par une sanction	0,02	Terminées par une sanction	4,1	0,20
Portées devant les tribunaux	0,92	Portées devant les tribunaux	248,5	0,59

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?	
Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	14
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	21
Mesures alternatives de règlement des litiges	48
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	19
Conciliation	37
Médiation (autre que médiation judiciaire)	46

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence

Legislation

<http://www.italgiure.giustizia.it/snecss/>; <https://www.portaledelmassimario.iops.it/>; <https://www.legge.gov.it/>

Autres sites officiels

https://www.giustizia.it/giustizia/it/mg_3.page; <http://webstat.giustizia.it>; <https://pst.giustizia.it>; <https://www.giustiz.it>; <https://www.giustiz.it/https://www.giustiz.it>



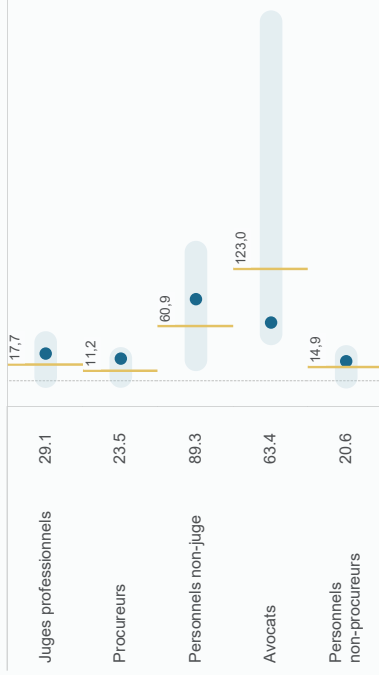
Habitants **1 919 968**

PIB **15 136 €**

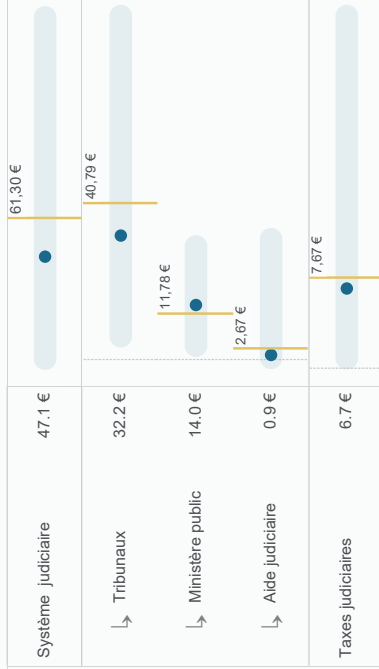
Salaire moyen brut annuel **12 384 €**

Taux de change **NAP**

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

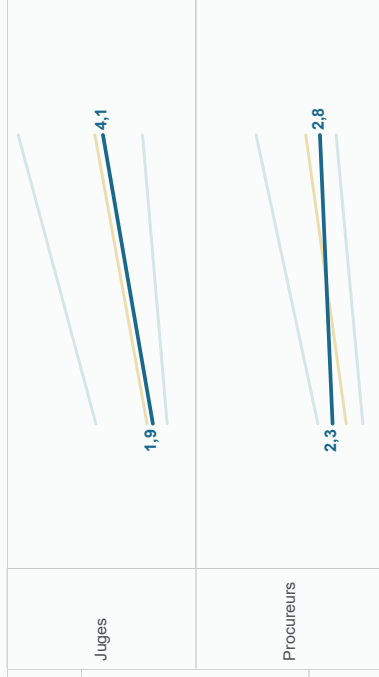


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



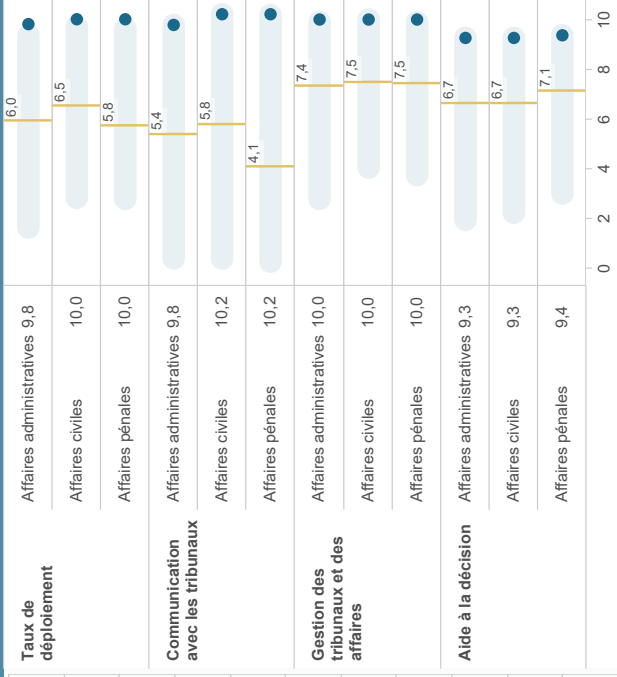
Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	6	44	X
	Instance composée seulement de non juges	6	45	X
	Instance composée de juges et de non juges	43	7	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	32	18	X
Critères de promotion	Années d'expérience	39	11	✓
	Compétences professionnelles	39	11	✓
	Performance	30	20	✓
	Résultats d'évaluations	32	18	✓
	Autres critères de promotion	30	20	✓
	Aucun critère de promotion	14	38	X
	Aucun critère de promotion	4	46	X

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	16	34	✓
	Une instance composée seulement de non procureurs	4	48	X
	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	33	17	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	35	15	✓
Critères de promotion	Années d'expérience	46	4	✓
	Compétences professionnelles	46	4	✓
	Performance	29	21	✓
	Résultats d'évaluations	38	12	✓
	Autres critères de promotion	34	16	✓
	Aucun critère de promotion	19	31	X
	Aucun critère de promotion	49	4	X

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate	Disposition Time	Affaires nouvelles/100 habitants	Affaires terminées/100 habitants	Affaires pendantes/100 habitants
Affaires civiles	1re instance	236 jours	1.447	1.495	0.968
	2e instance	104 jours	0.233	0.243	0.069
	Cour suprême	203 jours	0.056	0.061	0.034
Affaires pénales	1re instance	118 jours	0.881	0.898	0.290
	2e instance	71 jours	0.132	0.136	0.027
	Cour suprême	87 jours	0.038	0.035	0.008
Affaires administratives	1re instance	248 jours	0.096	0.101	0.069
	2e instance	168 jours	0.060	0.064	0.030
	Cour suprême	459 jours	0.044	0.040	0.050

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reçues	0.68	29.0	189.65	46	✓
Classées sans suite	0.06	2.5	74.55	14	✗
Terminées par une sanction	0.08	3.5	16.07	21	✗
Portées devant les tribunaux	0.46	19.7	51.61	48	✓

Ministère public : Affaires par procureur

Reçues	29.0	189.65	46	✓
Classées sans suite	2.5	74.55	14	✗
Terminées par une sanction	3.5	16.07	21	✗
Portées devant les tribunaux	19.7	51.61	48	✓

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?		
Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	14	✗
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	21	✗
Mesures alternatives de règlement des litiges	48	✓
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	19	✓
Conciliation	37	✓
Médiation (autre que médiation judiciaire)	46	✓

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
<http://www.at.gov.lv/lv/judikatura/judikaturas-nolemumu-ariths>

Legislation
www.likumli.lv

Autres sites officiels
<https://manas.tiesas.lv/eTiesasMvc/nolemumi>

LITUANIE



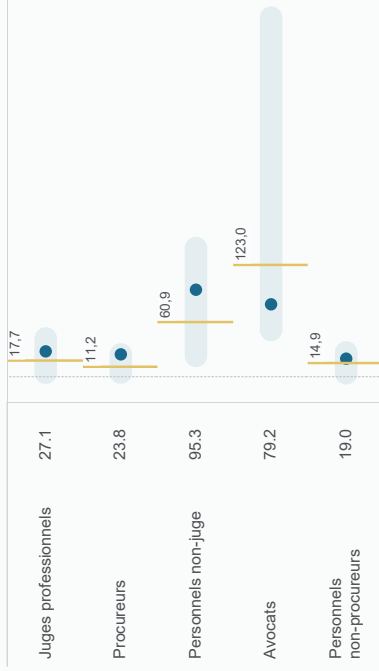
Habitants **2 794 184**

PIB **16 158 €**

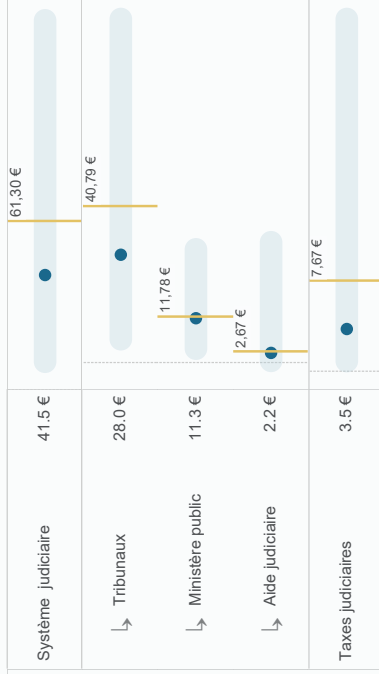
Salaire moyen brut annuel **11 089 €**

Taux de change **NAP**

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

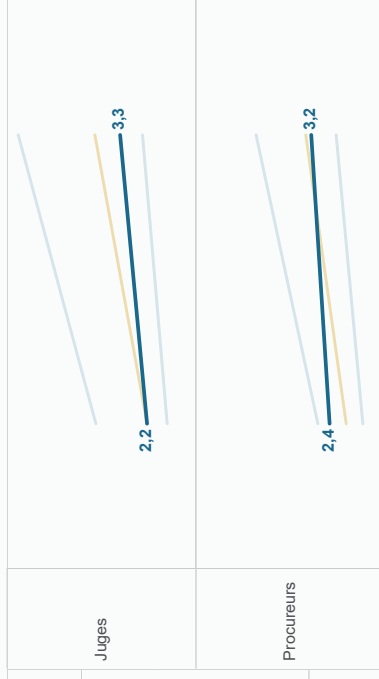


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



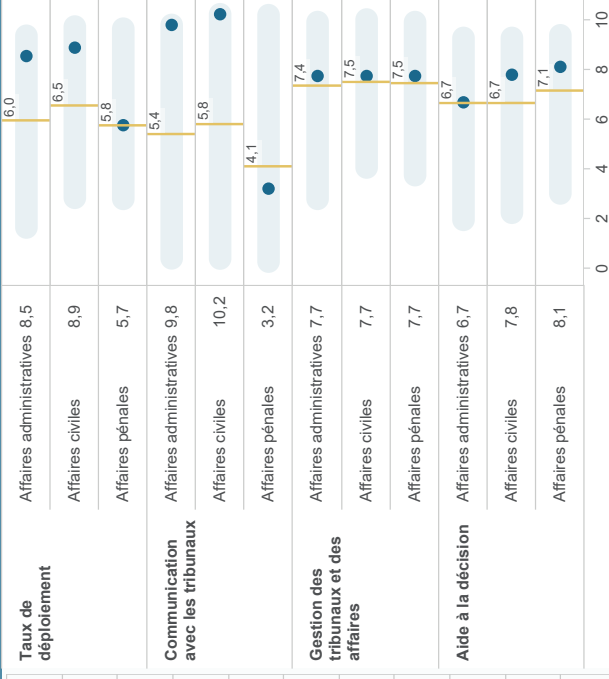
Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	6	44	✓
	Instance composée seulement de non juges	6	45	✗
	Instance composée de juges et de non juges	43	7	✗
Autorité de promotion	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	32	18	✓
Critères de promotion	Années de promotion d'un juge. Années d'expérience	39	11	✓
	Compétences professionnelles	39	11	✓
	Performance	30	20	✓
	Résultats d'évaluations	32	18	✓
	Autres critères de promotion	30	20	✓
	Aucun critère de promotion	14	38	✓
	Aucun critère de promotion	4	46	✗

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	16	34	✗
	Une instance composée seulement de non procureurs	4	48	✗
	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	33	17	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	35	15	✓
Critères de promotion	Années de promotion. Années d'expérience	46	4	✓
	Compétences professionnelles	46	4	✓
	Performance	29	21	✓
	Résultats d'évaluations	38	12	✓
	Autres critères de promotion	34	18	✓
	Aucun critère de promotion	19	31	✓
	Aucun critère de promotion	49	4	✗

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate		Disposition Time		Affaires nouvelles/100 habitants		Affaires terminées/100 habitants		Affaires pendantes/100 habitants	
Affaires civiles	1re instance	103.6%	83 jours	201	3.554	2.23	3.682	2.14	0.844	
	2e instance	106.6%	107 jours	141	0.447	0.23	0.477	0.24	0.140	
	Cour suprême	114.6%	159 jours	207	0.016	0.05	0.019	0.05	0.008	
Affaires pénales	1re instance	101.3%	54 jours	122	0.707	1.62	0.716	1.58	0.107	
	2e instance	98.4%	60 jours	104	0.192	0.16	0.189	0.15	0.031	
	Cour suprême	100.3%	94 jours	114	0.014	0.02	0.014	0.02	0.004	
Affaires administratives	1re instance	87.6%	128 jours	241	0.533	0.33	0.467	0.35	0.165	
	2e instance	94.9%	385 jours	209	0.139	0.10	0.132	0.11	0.139	
	Cour suprême	NA	NA	228	NA	0.04	NA	0.03	NAP	

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reques	2.61	2.07	Reques	109.7	189.65
Classées sans suite	1.16	1.04	Classées sans suite	48.7	74.55
Terminées par une sanction	NAP	0.20	Terminées par une sanction	NAP	16.07
Portées devant les tribunaux	1.33	0.59	Portées devant les tribunaux	55.8	51.61

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?

Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	46	✓
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	21	✗
Mesures alternatives de règlement des litiges	48	✓
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	19	✓
Conciliation	37	✓
Médiation (autre que médiation judiciaire)	46	✓

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
<http://iteko.teismai.it>

Legislation
<https://www.e-lar.it: http://www.irs.it>

Autres sites officiels
<http://www.teismai.it: http://www.teisinepagalba.it>

LUXEMBOURG



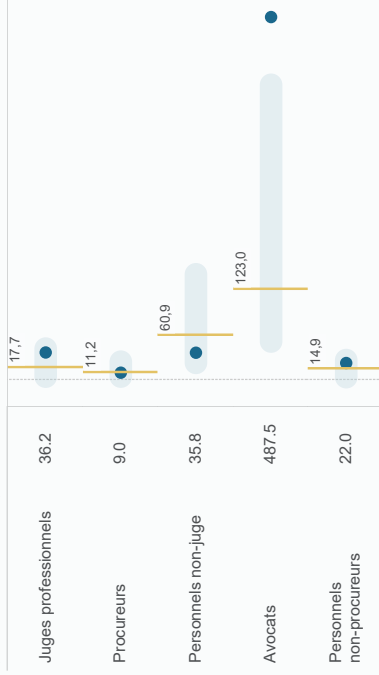
Habitants **613 900**

PIB **95 943 €**

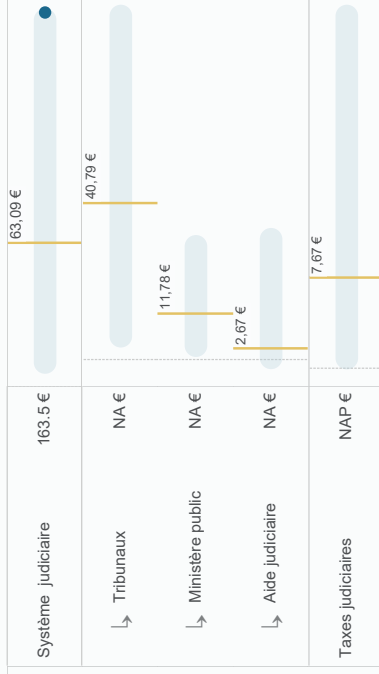
Salaire moyen brut annuel **61 720 €**

Taux de change **NAP**

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

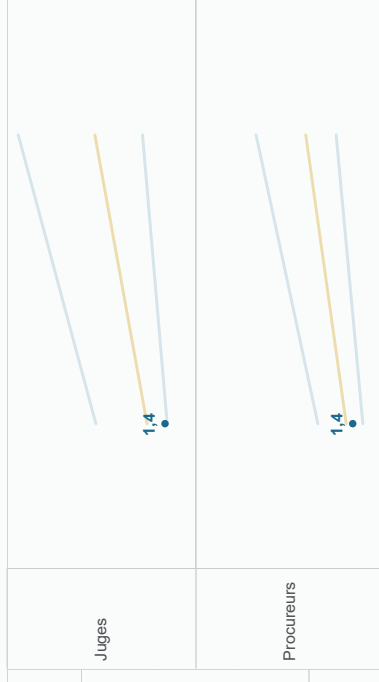


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



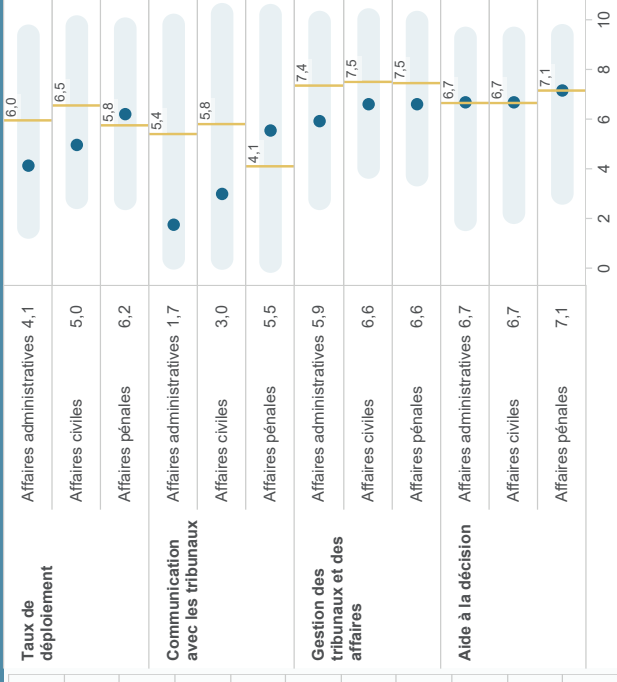
Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	Instance composée seulement de non juges	Instance composée de juges et de non juges	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	Critères de promotion d'un juge. Années d'expérience	Critères de promotion d'un juge. Compétences professionnelles	Critères de promotion d'un juge. Performance	Critères de promotion d'un juge. Résultats d'évaluations	Critères de promotion d'un juge. Critères subjectifs	Autres critères de promotion	Aucun critère de promotion
	6	44	X	44	X	X	X	X	X	X	X
	6	45	X	45	X	X	X	X	X	X	X
	7	43	✓	43	✓	X	X	X	X	X	X
	11	32	X	32	X	X	X	X	X	X	X
	11	39	X	39	X	X	X	X	X	X	X
	11	39	X	39	X	X	X	X	X	X	X
	20	30	X	30	X	X	X	X	X	X	X
	18	32	X	32	X	X	X	X	X	X	X
	20	30	X	30	X	X	X	X	X	X	X
	14	36	X	36	X	X	X	X	X	X	X
	4	46	X	46	X	X	X	X	X	X	X

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	Une instance composée seulement de non procureurs	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	Critères de promotion. Années d'expérience	Critères de promotion. Compétences professionnelles	Critères de promotion. Performance	Critères de performance: Résultats d'évaluations	Critères de performance: Critères subjectifs	Autres critères de promotion	Aucun critère de promotion
	16	34	X	34	X	X	X	X	X	X	X
	4	46	X	46	X	X	X	X	X	X	X
	33	17	✓	17	✓	X	X	X	X	X	X
	35	15	X	15	X	X	X	X	X	X	X
	46	1	X	1	X	X	X	X	X	X	X
	46	1	✓	1	✓	X	X	X	X	X	X
	29	21	X	21	X	X	X	X	X	X	X
	38	12	X	12	X	X	X	X	X	X	X
	34	16	X	16	X	X	X	X	X	X	X
	19	31	X	31	X	X	X	X	X	X	X
	49	1	X	1	X	X	X	X	X	X	X

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate	Disposition Time	Affaires nouvelles/100 habitants	Affaires terminées/100 habitants	Affaires pendantes/100 habitants
Affaires civiles	1re instance	94 jours	0.783	0.791	0.205
	2e instance	466 jours	0.183	0.210	0.269
	Cour suprême	407 jours	0.017	0.017	0.019
Affaires pénales	1re instance	NA	NA	2.333	NA
	2e instance	NA	0.081	0.083	NA
	Cour suprême	413 jours	0.009	0.007	0.008
Affaires administratives	1re instance	NA	0.203	0.174	NA
	2e instance	222 jours	0.040	0.041	0.025
	Cour suprême	NAP	NAP	NAP	NAP

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reques	10.24	Reques	1143.2	189,65
Classées sans suite	4.46	Classées sans suite	497.4	74,55
Terminées par une sanction	NA	Terminées par une sanction	NA	16,07
Portées devant les tribunaux	1.85	Portées devant les tribunaux	206.5	51,61

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

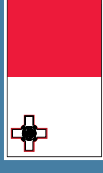
Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?	
Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	✓
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	✗
Mesures alternatives de règlement des litiges	✗
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	✓
Conciliation	✗
Médiation (autre que médiation judiciaire)	✓

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
<http://www.luxembourg.public.lu/fr/actualites/2009/01/01-guichet-unique/index.html>

Legislation
<http://www.luxembourg.public.lu/fr/actualites/2009/01/01-guichet-unique/index.html>

Autres sites officiels
<http://www.luxembourg.public.lu/fr/actualites/2009/01/01-guichet-unique/index.html>



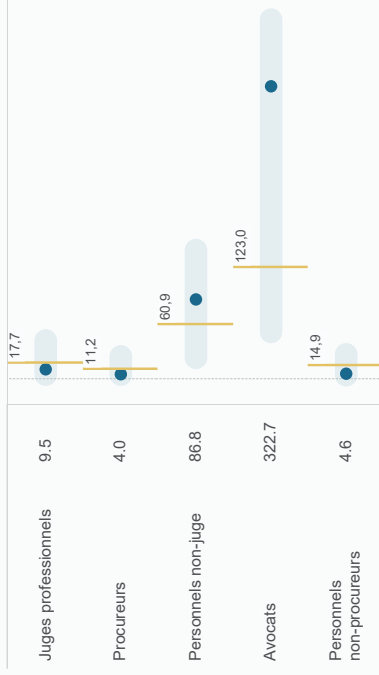
Habitants **475 701**

PIB **25 556 €**

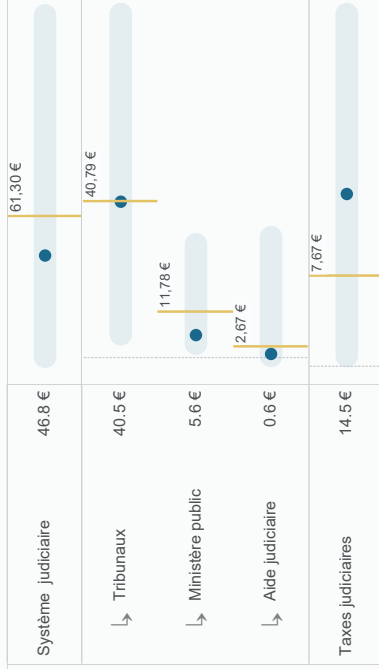
Salaire moyen brut annuel **19 036 €**

Taux de change **NAP**

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

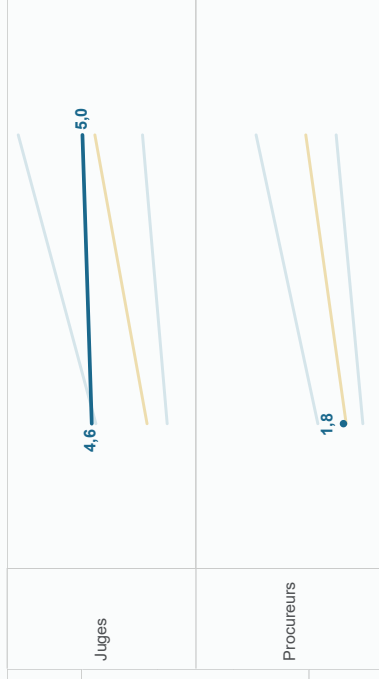


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



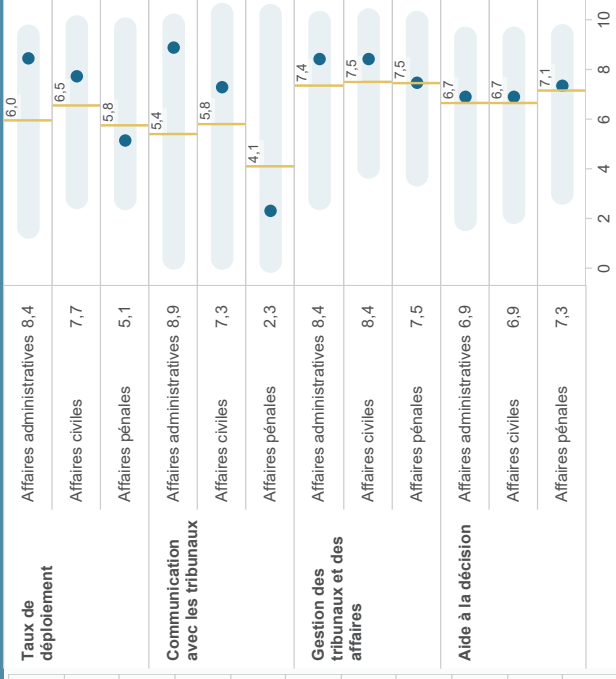
Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	6	44	X
	Instance composée seulement de non juges	6	45	X
	Instance composée de juges et de non juges	43	7	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	32	18	✓
Critères de promotion	Années d'expérience	39	11	✓
	Compétences professionnelles	39	11	✓
	Performance	30	20	X
	Résultats d'évaluations	32	18	X
	Autres critères de promotion	14	38	✓
	Aucun critère de promotion	4	46	X

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	16	34	X
	Une instance composée de non procureurs	4	48	✓
	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	33	17	X
Autorité de promotion	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	35	15	X
Critères de promotion	Années d'expérience	48	4	✓
	Compétences professionnelles	46	4	✓
	Performance	29	21	✓
	Résultats d'évaluations	38	12	✓
	Autres critères de promotion	34	18	✓
	Aucun critère de promotion	19	31	✓
	Aucun critère de promotion	49	4	X

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate	Disposition Time	Affaires nouvelles/100 habitants	Affaires terminées/100 habitants	Affaires pendantes/100 habitants
Affaires civiles	1re instance	440 jours	1.816	1.696	2.045
	2e instance	1119 jours	0.167	0.134	0.410
	Cour suprême	NAP	NAP	NAP	NAP
Affaires pénales	1re instance	298 jours	2.905	2.978	2.436
	2e instance	534 jours	0.095	0.149	0.218
	Cour suprême	NAP	NAP	NAP	NAP
Affaires administratives	1re instance	1056 jours	0.031	0.028	0.082
	2e instance	NA	NA	NA	NA
	Cour suprême	NAP	NAP	NAP	NAP

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reçues	NA	Reçues	189,65
Classées sans suite	NAP	Classées sans suite	74,55
Terminées par une sanction	NAP	Terminées par une sanction	16,07
Portées devant les tribunaux	2.90	Portées devant les tribunaux	51,61

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?	
Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	✓
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	✓
Mesures alternatives de règlement des litiges	✗
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	✓
Conciliation	✗
Médiation (autre que médiation judiciaire)	✓

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence

<http://www.justiceservices.gov.mt>; <https://ecourts.gov.mt/onlinecases/>

Legislation

<http://www.justiceservices.gov.mt>; <https://ecourts.gov.mt/onlinecases/>

Autres sites officiels

<http://www.justiceservices.gov.mt>; <https://ecourts.gov.mt/onlinecases/>

RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA



Habitants **2 681 734**

PIB **2 733 €**

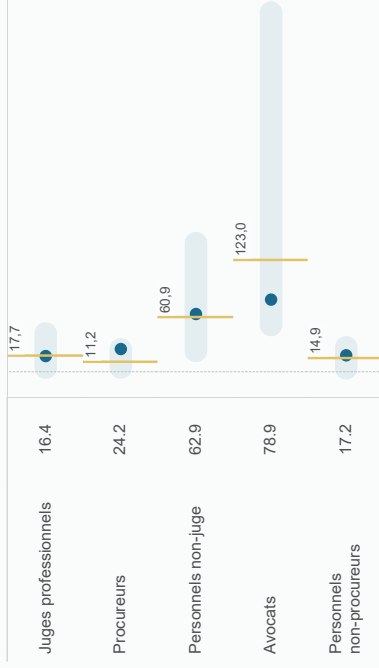
Salaire moyen brut annuel

3 898 €

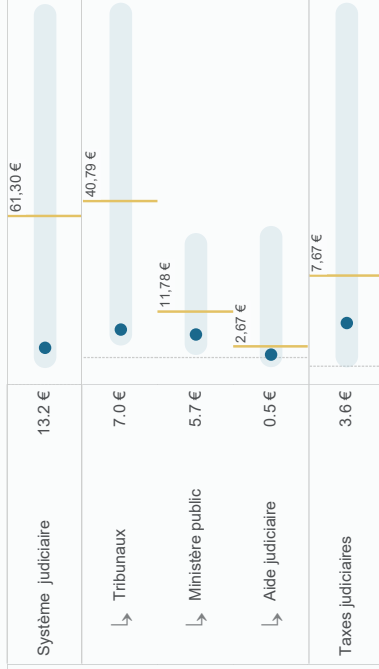
Taux de change

19.5212

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

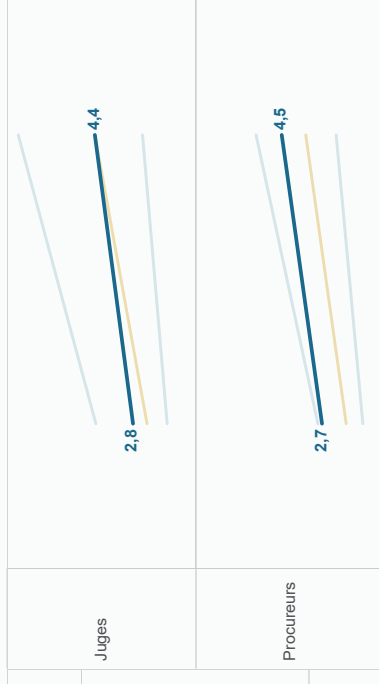


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	6	44	X
	Instance composée seulement de non juges	6	45	X
	Instance composée de juges et de non juges	43	7	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	32	18	✓
Critères de promotion	Années d'expérience	39	11	✓
	Compétences professionnelles	39	11	✓
	Performance	30	20	✓
	Résultats d'évaluations	32	18	✓
	Critères de performance: Critères subjectifs	30	20	✓
	Autres critères de promotion	14	38	X
	Aucun critère de promotion	4	46	X

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	16	34	X
	Une instance composée seulement de non procureurs	4	48	X
	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	33	17	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	35	15	✓
Critères de promotion	Années d'expérience	46	4	✓
	Compétences professionnelles	46	4	✓
	Performance	29	21	✓
	Résultats d'évaluations	38	12	✓
	Critères de performance: Critères subjectifs	34	18	✓
	Autres critères de promotion	19	31	✓
	Aucun critère de promotion	49	1	X

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)

Taux de déploiement	Affaires administratives	4.5	6.0
	Affaires civiles	5.2	6.5
	Affaires pénales	5.2	5.8
Communication avec les tribunaux	Affaires administratives	0.4	5.4
	Affaires civiles	2.0	5.8
	Affaires pénales	1.7	4.1
Gestion des tribunaux et des affaires	Affaires administratives	8.2	7.4
	Affaires civiles	8.2	7.5
	Affaires pénales	8.2	7.5
Aide à la décision	Affaires administratives	6.7	6.7
	Affaires civiles	6.7	6.7
	Affaires pénales	7.1	7.1

Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate		Disposition Time		Affaires nouvelles/100 habitants		Affaires terminées/100 habitants		Affaires pendantes/100 habitants	
Affaires civiles	1re instance	104.2%	142 jours	201	2.359	2.23	2.459	2.14	0.963	
	2e instance	107.4%	72 jours	141	0.424	0.23	0.456	0.24	0.091	
	Cour suprême	100.8%	28 jours	207	0.169	0.05	0.170	0.05	0.013	
Affaires pénales	1re instance	98.2%	170 jours	122	1.470	1.62	1.444	1.58	0.676	
	2e instance	98.2%	65 jours	104	0.481	0.16	0.472	0.15	0.084	
	Cour suprême	95.5%	64 jours	114	0.099	0.02	0.095	0.02	0.017	
Affaires administratives	1re instance	105.5%	205 jours	241	0.187	0.33	0.197	0.35	0.111	
	2e instance	106.0%	71 jours	209	0.131	0.10	0.139	0.11	0.027	
	Cour suprême	99.3%	24 jours	228	0.071	0.04	0.070	0.03	0.005	

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reques	2.07	189,65	Reques	85.6
Classées sans suite	0.30	74,55	Classées sans suite	12.4
Terminées par une sanction	0.12	16,07	Terminées par une sanction	5.0
Portées devant les tribunaux	0.55	51,61	Portées devant les tribunaux	22.8

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Ministère public : Affaires par procureur

Reques	2.07	189,65
Classées sans suite	0.30	74,55
Terminées par une sanction	0.12	16,07
Portées devant les tribunaux	0.55	51,61

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?	
Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	✓
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	✗
Mesures alternatives de règlement des litiges	✓
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	✗
Conciliation	✓
Médiation (autre que médiation judiciaire)	✓

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
instance.justice.md_csi.md

Legislation
legis.md

Autres sites officiels
instance.justice.md_cnaigs.md



Habitants **38 300**

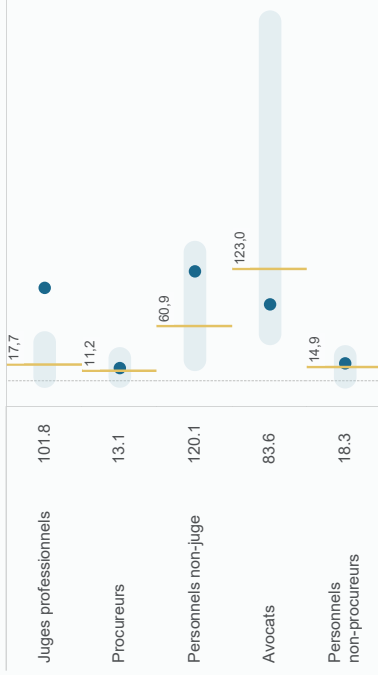
PIB **70 881 €**

Salaire moyen brut annuel **43 574 €**

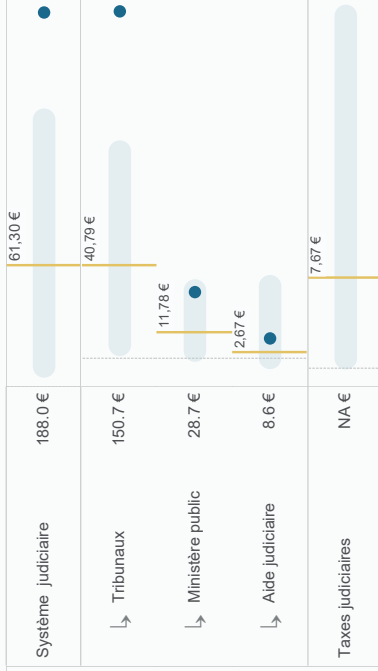
Taux de change **NAP**



Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

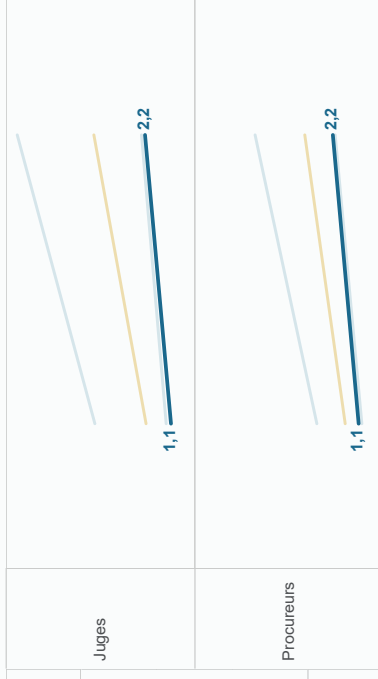


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



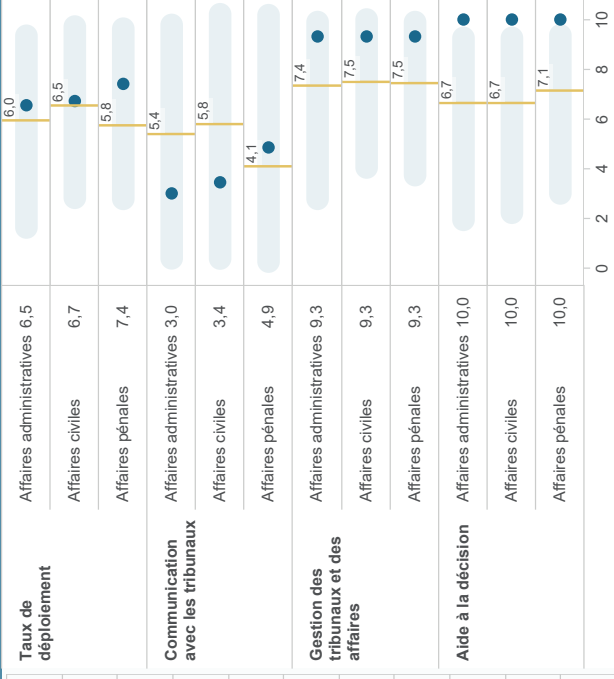
Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	6	44	X
	Instance composée seulement de non juges	6	45	X
	Instance composée de juges et de non juges	43	7	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	32	18	✓
Critères de promotion	Années d'expérience	39	11	✓
	Compétences professionnelles	39	11	✓
	Performance	30	20	X
	Résultats d'évaluations	32	18	✓
	Critères de performance: Critères subjectifs	30	20	X
	Autres critères de promotion	14	38	X
	Aucun critère de promotion	4	46	X

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	16	34	X
	Une instance composée de non procureurs	4	46	X
	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	33	17	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	35	15	✓
Critères de promotion	Années d'expérience	46	4	✓
	Compétences professionnelles	46	4	✓
	Performance	29	21	X
	Résultats d'évaluations	38	12	✓
	Critères de performance: Critères subjectifs	34	16	X
	Autres critères de promotion	19	31	X
	Aucun critère de promotion	49	4	X

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate	Disposition Time	Affaires nouvelles/100 habitants	Affaires terminées/100 habitants	Affaires pendantes/100 habitants
Affaires civiles	1re instance 93.3%	371 jours 201	2.000 2.23	1.867 2.14	1.901
	2e instance 79.5%	571 j jours 141	0.407 0.23	0.324 0.24	0.507
	Cour suprême 108.0%	310 jours 207	0.065 0.05	0.070 0.05	0.060
Affaires pénales	1re instance 106.8%	80 jours 122	1.389 1.62	1.483 1.58	0.326
	2e instance 94.4%	143 jours 104	0.324 0.16	0.305 0.15	0.120
	Cour suprême 93.8%	219 jours 114	0.042 0.02	0.039 0.02	0.023
Affaires administratives	1re instance NAP	NAP 241	NAP 0.33	NAP 0.35	NAP
	2e instance NAP	NAP 209	NAP 0.10	NAP 0.11	NAP
	Cour suprême 78.9%	438 jours 228	0.050 0.04	0.039 0.03	0.047

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reques	4.92	2.07	Reques	377.0	189,65
Classées sans suite	2.75	1.04	Classées sans suite	210.6	74,55
Terminées par une sanction	0.45	0.20	Terminées par une sanction	34.6	16,07
Portées devant les tribunaux	1.40	0.59	Portées devant les tribunaux	107.2	51,61

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?

Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	14	46	✓
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	21	29	✗
Mesures alternatives de règlement des litiges	48	27	✓
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	19	31	✗
Conciliation	37	19	✓
Médiation (autre que médiation judiciaire)	46	18	✓

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
www.legimonaco.mc

Legislation
www.legimonaco.mc

Autres sites officiels
www.gouv.mc

MONTÉNÉGRO



Habitants **620 029**

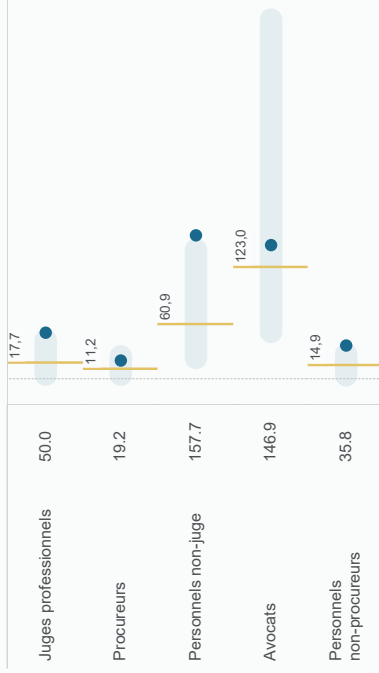
PIB **7 423 €**

Salaire moyen brut annuel

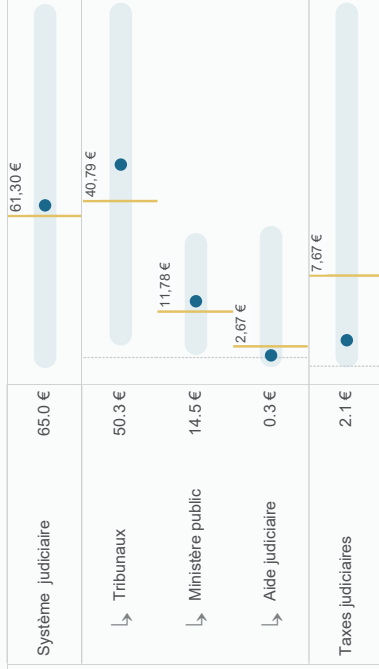
9 192 €

Taux de change **NAP**

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

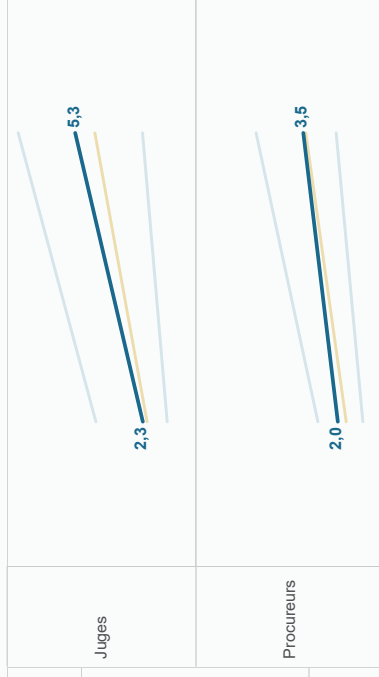


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



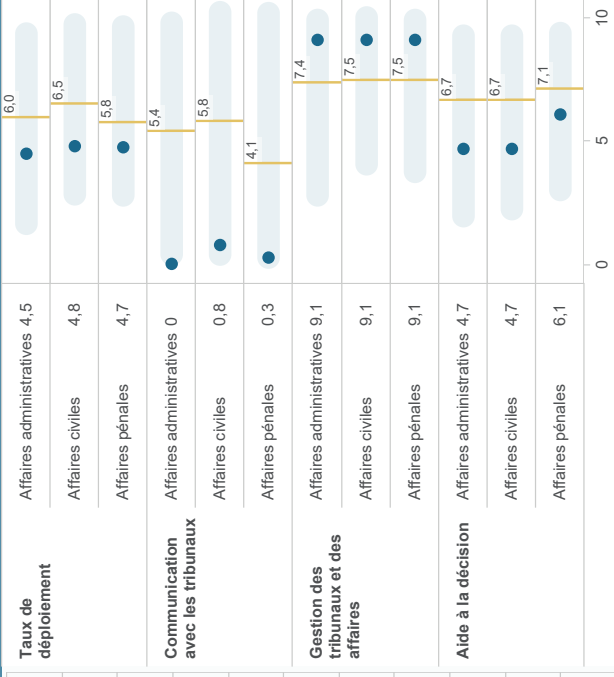
Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	6	44	X
	Instance composée seulement de non juges	6	45	X
	Instance composée de juges et de non juges	43	7	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	32	18	✓
Critères de promotion	Années d'expérience	39	11	✓
	Compétences professionnelles	39	11	✓
	Performance	30	20	✓
	Résultats d'évaluations	32	18	✓
	Autres critères de promotion	14	38	X
	Aucun critère de promotion	4	46	X

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	16	34	X
	Une instance composée seulement de non procureurs	4	46	X
	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	33	17	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	35	15	✓
Critères de promotion	Années d'expérience	46	4	✓
	Compétences professionnelles	46	4	✓
	Performance	29	21	✓
	Résultats d'évaluations	38	12	✓
	Autres critères de promotion	19	31	X
	Aucun critère de promotion	49	4	X

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate		Disposition Time		Affaires nouvelles/100 habitants		Affaires terminées/100 habitants		Affaires pendantes/100 habitants	
Affaires civiles	1re instance	105.3%	229 jours	201	4.653	2.23	4.900	2.14	3.076	
	2e instance	NA	NA	141	NA	0.23	NA	0.24	NA	
	Cour suprême	106.4%	61 jours	207	0.232	0.05	0.247	0.05	0.042	
Affaires pénales	1re instance	97.4%	198 jours	122	11.996	1.62	11.687	1.58	6.365	
	2e instance	100.3%	6 jours	104	0.592	0.16	0.594	0.15	0.011	
	Cour suprême	94.4%	30 jours	114	0.015	0.02	0.014	0.02	0.001	
Affaires administratives	1re instance	103.7%	401 jours	241	1.470	0.33	1.524	0.35	1.676	
	2e instance	NA	NA	209	NA	0.10	NA	0.11	NA	
	Cour suprême	84.5%	78 jours	228	0.445	0.04	0.376	0.03	0.081	

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reçues	1.75	2.07	Reçues	91.2	189,65
Classées sans suite	0.62	1.04	Classées sans suite	32.6	74,55
Terminées par une sanction	0.15	0.20	Terminées par une sanction	7.7	16,07
Portées devant les tribunaux	0.59	0.59	Portées devant les tribunaux	30.6	51,61

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?	46
Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	14 ✓
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	21 ✓
Mesures alternatives de règlement des litiges	48 ✓
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	19 ✓
Conciliation	37 ✗
Médiation (autre que médiation judiciaire)	46 ✓

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
www.sudovi.me

Legislation
www.sudovi.me

Autres sites officiels
www.pravda.gov.me
www.tuzilastivocg.me

Autres sites officiels
www.sudovi.me

PAYS-BAS



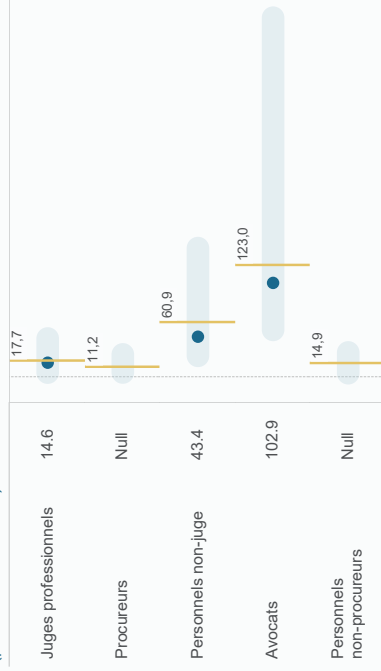
Habitants 17 282 163

PIB 45 052 €

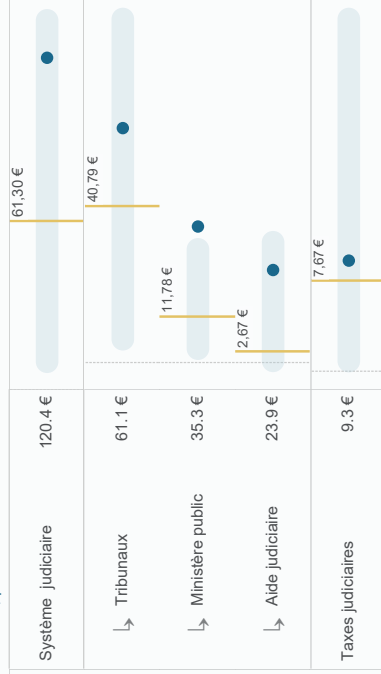
Salaire moyen brut annuel 58 800 €

Taux de change NAP

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

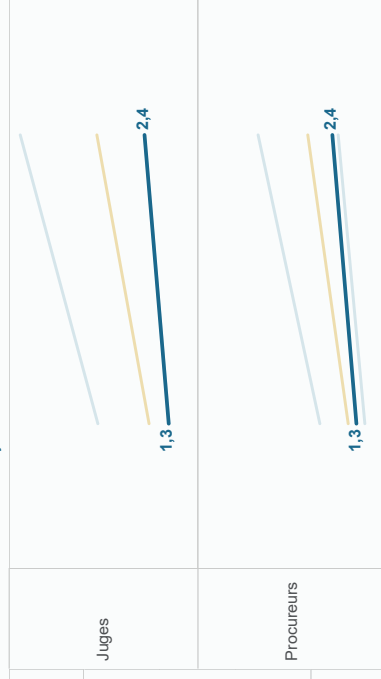


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	Instance composée seulement de non juges	Instance composée de juges et de non juges	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	Critères de promotion d'un juge. Années d'expérience	Critères de promotion d'un juge. Compétences professionnelles	Critères de promotion d'un juge. Performance	Critères de promotion d'un juge. Résultats d'évaluations	Critères de promotion d'un juge. Critères subjectifs	Autres critères de promotion	Aucun critère de promotion
	6	44	X								
	6	45	X								
	43	7									
	32	18									
	39	11									
	39	11									
	30	20									
	32	18									
	30	20									
	14	38									
	4	46									

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	Une instance composée seulement de non procureurs	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	Critères de promotion. Années d'expérience	Critères de promotion. Compétences professionnelles	Critères de promotion. Performance	Critères de performance. Résultats d'évaluations	Critères de performance. Critères subjectifs	Autres critères de promotion	Aucun critère de promotion
	16	34	X								
	4	48	X								
	33	17									
	35	15									
	48	7									
	46	15									
	29	21									
	34	18									
	19	31									
	49	7									

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)

Taux de déploiement	Affaires administratives	Affaires civiles	Affaires pénales	Communication avec les tribunaux	Gestion des tribunaux et des affaires	Aide à la décision
	3,1	2,7	2,9	0,9	5,2	3,3
	6,0	6,5	5,8	5,4	7,4	6,7
	0,3	0,3	0,3	0,3	5,2	3,3
	4,1	5,8	5,8	5,2	6,7	6,7
	0,3	0,3	0,3	0,3	7,5	7,1

Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate	Disposition Time	Affaires nouvelles/100 habitants	Affaires terminées/100 habitants	Affaires pendantes/100 habitants
Affaires civiles	1re instance	109 jours	0.779	0.789	0.237
	2e instance	NA	NA	NA	NA
	Cour suprême	320 jours	0.002	0.002	0.002
Affaires pénales	1re instance	103 jours	1.532	1.555	0.443
	2e instance	245 jours	0.193	0.184	0.124
	Cour suprême	240 jours	0.024	0.026	0.017
Affaires administratives	1re instance	199 jours	0.576	0.549	0.300
	2e instance	437 jours	0.062	0.067	0.080
	Cour suprême	298 jours	0.005	0.005	0.004

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reques	NA	Reques	189,65
Classées sans suite	NA	Classées sans suite	74,55
Terminées par une sanction	NA	Terminées par une sanction	16,07
Portées devant les tribunaux	NA	Portées devant les tribunaux	51,61

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?	
Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	✓
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	✗
Mesures alternatives de règlement des litiges	✗
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	✓
Conciliation	✓
Médiation (autre que médiation judiciaire)	✗

Sites internet relatifs au système judiciaire

Legislation

<https://www.rikssoeverheid.nl/weiten-en-regelen> <https://www.weiten.nl>

MACÉDOINE DU NORD



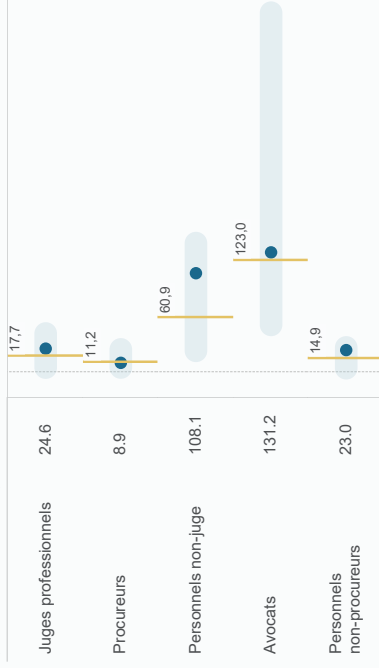
Habitants **2 075 301**

PIB **5 153 €**

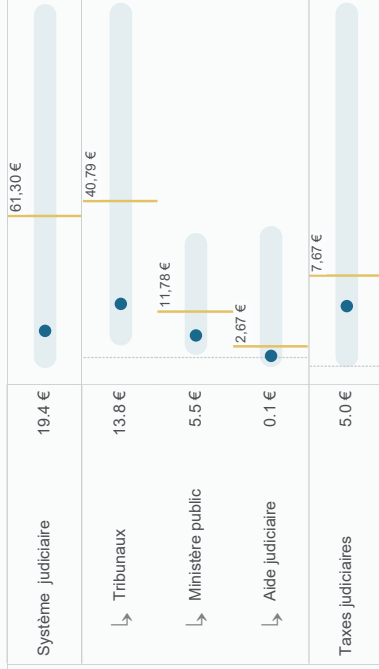
Salaire moyen brut annuel **6 948 €**

Taux de change **61.5**

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

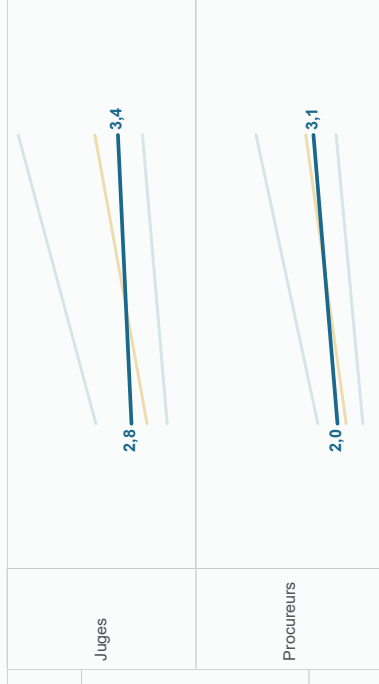


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	Instance composée seulement de non juges	Instance composée de juges et de non juges	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	Critères de promotion d'un juge. Années d'expérience	Critères de promotion d'un juge. Compétences professionnelles	Critères de promotion d'un juge. Performance	Critères de promotion d'un juge. Résultats d'évaluations	Critères de promotion d'un juge. Critères subjectifs	Autres critères de promotion	Aucun critère de promotion															
	6	44	X	45	X	43	7	32	18	39	11	39	11	30	20	32	18	30	20	30	20	14	38	3	46	X

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	Une instance composée seulement de non procureurs	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	Critères de promotion. Années d'expérience	Critères de promotion. Compétences professionnelles	Critères de promotion. Performance	Critères de performance: Résultats d'évaluations	Critères de performance: Critères subjectifs	Autres critères de promotion	Aucun critère de promotion																
	16	34	X	41	46	X	33	17	35	15	46	46	29	21	38	12	34	16	19	31	34	16	19	31	34	16	X

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)

Taux de déploiement	Affaires administratives	Affaires civiles	Affaires pénales	Communication avec les tribunaux	Affaires administratives	Affaires civiles	Affaires pénales	Gestion des tribunaux et des affaires	Affaires administratives	Affaires civiles	Affaires pénales	Aide à la décision	Affaires administratives	Affaires civiles	Affaires pénales									
	4,9	5,1	5,3	1,6	1,7	2,0	8,0	8,0	8,0	6,7	7,4	7,8	6,0	6,5	5,8	5,4	5,8	4,1	7,4	7,5	7,5	6,7	6,7	7,1

Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate	Disposition Time	Affaires nouvelles/100 habitants	Affaires terminées/100 habitants	Affaires pendantes/100 habitants
Affaires civiles	1re instance	178 jours	2.023	2.049	1.004
	2e instance	125 jours	1.141	0.954	0.328
	Cour suprême	257 jours	0.058	0.065	0.046
Affaires pénales	1re instance	190 jours	2.343	2.367	1.234
	2e instance	146 jours	0.356	0.351	0.141
	Cour suprême	151 jours	0.022	0.026	0.011
Affaires administratives	1re instance	280 jours	0.315	0.359	0.276
	2e instance	107 jours	0.143	0.135	0.039
	Cour suprême	140 jours	0.002	0.002	0.001

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reçues	1.52	Reçues	170.3	189,65
Classées sans suite	NA	Classées sans suite	NA	74,55
Terminées par une sanction	0.01	Terminées par une sanction	1.5	16,07
Portées devant les tribunaux	0.43	Portées devant les tribunaux	48.5	51,61

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?	
Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	✓
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	✗
Mesures alternatives de règlement des litiges	✓
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	✗
Conciliation	✓
Médiation (autre que médiation judiciaire)	✓

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
www.sud.mk

Legislation
www.ppravda.gov.mk, www.sobranie.mk, www.pravo.org.mk, www.slvesnik.com.mk, www.stat.gov.mk, www.akademik.mk

Autres sites officiels
www.sud.mk

NORVÈGE



Habitants **5 328 212**

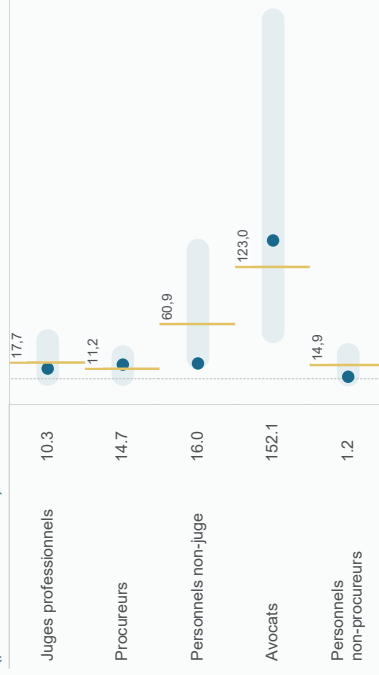
PIB **67 046 €**

Salaire moyen brut annuel

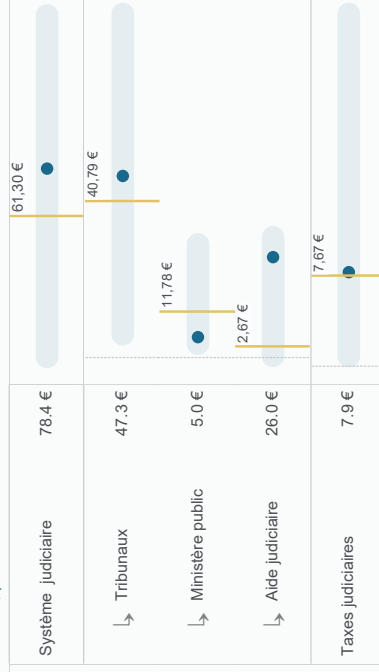
55 224 €

Taux de change **9.9108**

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

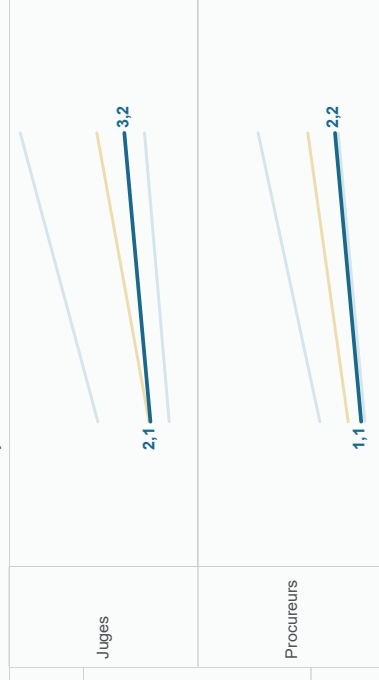


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



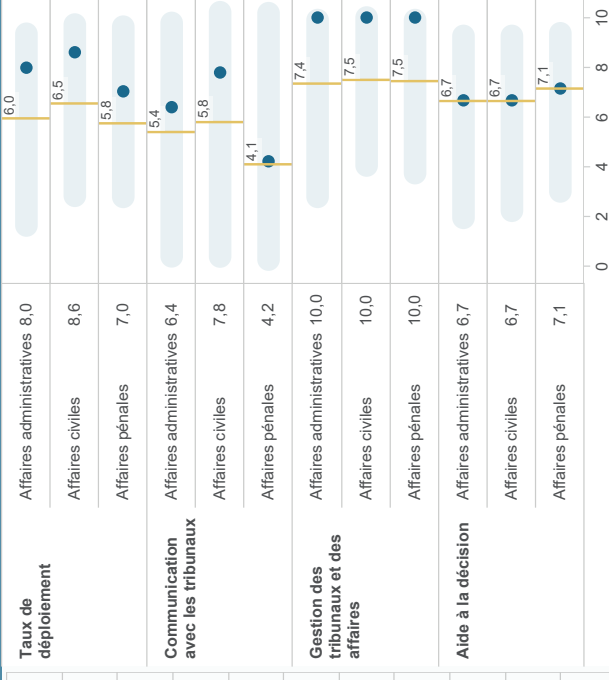
Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	6	44	X
	Instance composée seulement de non juges	6	45	X
	Instance composée de juges et de non juges	43	7	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	32	18	X
Critères de promotion	Années d'expérience	39	11	X
	Compétences professionnelles	39	11	X
	Performance	30	20	X
	Résultats d'évaluations	32	18	X
	Autres critères de promotion	14	36	X
	Aucun critère de promotion	4	46	X

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	16	34	✓
	Une instance composée seulement de non procureurs	4	46	X
	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	33	17	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	35	15	✓
Critères de promotion	Années d'expérience	46	4	✓
	Compétences professionnelles	46	4	✓
	Performance	29	21	✓
	Résultats d'évaluations	38	12	✓
	Autres critères de promotion	19	31	X
	Aucun critère de promotion	49	4	X

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate	Disposition Time	Affaires nouvelles/100 habitants	Affaires terminées/100 habitants	Affaires pendantes/100 habitants
Affaires civiles	1re instance	175 jours	0.310	0.313	0.151
	2e instance	NA	NA	NA	NA
	Cour suprême	NA	NA	NA	NA
Affaires pénales	1re instance	70 jours	0.429	0.428	0.083
	2e instance	87 jours	0.055	0.056	0.013
	Cour suprême	103 jours	0.001	0.001	0.000
Affaires administratives	1re instance	NA	NA	NA	NA
	2e instance	NAP	NAP	NAP	NAP
	Cour suprême	NAP	NAP	NAP	NAP

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reques	6.07	Reques	413.3	189,65
Classées sans suite	2.69	Classées sans suite	183.4	74,55
Terminées par une sanction	1.20	Terminées par une sanction	81.6	16,07
Portées devant les tribunaux	1.28	Portées devant les tribunaux	86.8	51,61

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?		
Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	14	✓
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	21	✓
Mesures alternatives de règlement des litiges	48	✓
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	19	✓
Conciliation	37	✓
Médiation (autre que médiation judiciaire)	46	✓

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence

www.lovdata.no

Legislation

www.lovdata.no

Autres sites officiels

www.lovdata.no

POLOGNE



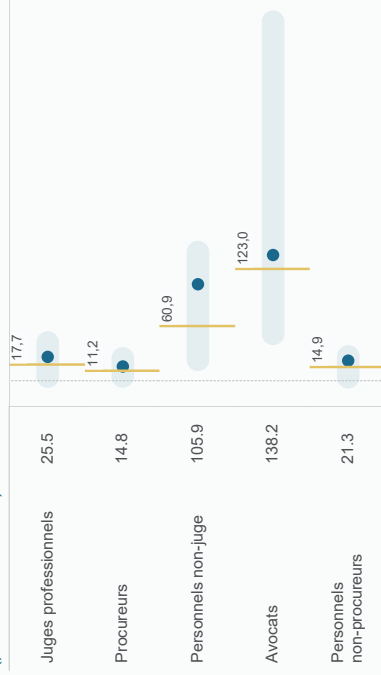
Habitants **38 412 000**

PIB **12 960 €**

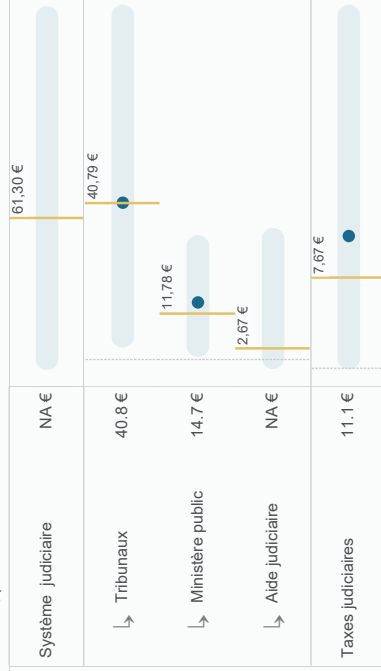
Salaire moyen brut annuel **NA**

Taux de change **4.3**

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

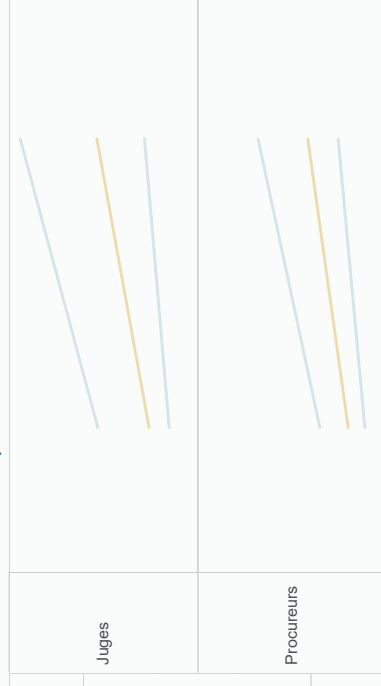


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



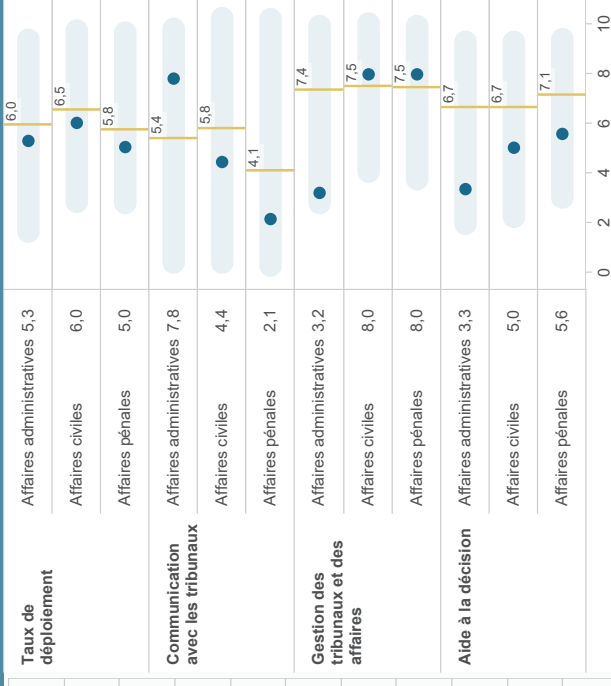
Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	Instance composée seulement de non juges	Instance composée de juges et de non juges	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	Critères de promotion d'un juge. Années d'expérience	Critères de promotion d'un juge. Compétences professionnelles	Critères de promotion d'un juge. Performance	Critères de promotion d'un juge. Résultats d'évaluations	Critères de promotion d'un juge. Critères subjectifs	Autres critères de promotion	Aucun critère de promotion															
	6	44	X	45	X	43	7	32	18	39	11	39	11	30	20	32	18	30	20	30	20	14	38	3	46	X

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	Une instance composée seulement de non procureurs	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	Critères de promotion. Années d'expérience	Critères de promotion. Compétences professionnelles	Critères de promotion. Performance	Critères de performance: Résultats d'évaluations	Critères de performance: Critères subjectifs	Autres critères de promotion	Aucun critère de promotion													
	16	34	✓	4	46	X	33	7	35	15	46	46	46	29	21	38	12	34	16	19	31	✓	49	X

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate	Disposition Time	Affaires nouvelles/100 habitants	Affaires terminées/100 habitants	Affaires pendantes/100 habitants
Affaires civiles	1re instance	272 jours	3.449	3.177	2.376
	2e instance	137 jours	0.367	0.352	0.132
	Cour suprême	250 jours	0.020	0.017	0.012
Affaires pénales	1re instance	110 jours	2.155	2.149	0.653
	2e instance	42 jours	0.369	0.364	0.043
	Cour suprême	242 jours	0.009	0.007	0.005
Affaires administratives	1re instance	117 jours	0.172	0.180	0.058
	2e instance	537 jours	0.053	0.049	0.072
	Cour suprême	535 jours	0.053	0.049	0.072

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reçues	2.82	189.6	189,65
Classées sans suite	2.80	Classées sans suite	74,55
Terminées par une sanction	0.11	Terminées par une sanction	16,07
Portées devant les tribunaux	0.78	Portées devant les tribunaux	51,61

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Ministère public : Affaires par procureur

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal		Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?	
Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	✓	Médiation obligatoire ordonnée par le juge	✗
Mesures alternatives de règlement des litiges	✓	Arbitrage	✗
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	✗	Conciliation	✓
Médiation (autre que médiation judiciaire)	✓	Médiation (autre que médiation judiciaire)	✓

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
<https://orzeczenia.ms.gov.pl/>

Legislation
<http://isap.sejm.gov.pl/>

Autres sites officiels
<https://www.e-sad.gov.pl/>

PORTUGAL



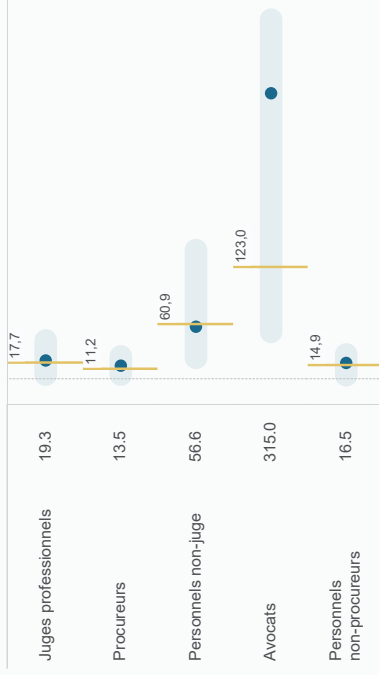
Habitants **10 276 617**

PIB **19 614 €**

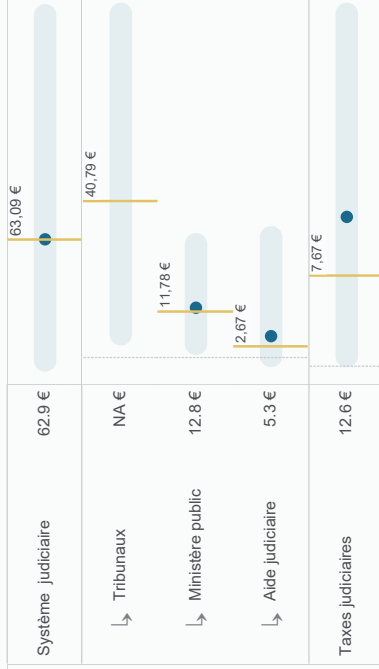
Salaire moyen brut annuel **16 766 €**

Taux de change **NAP**

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

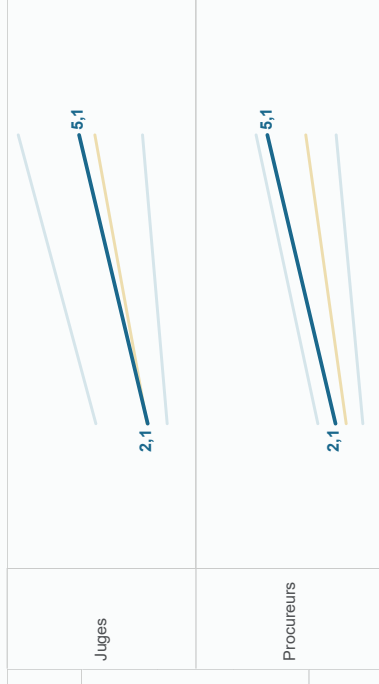


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



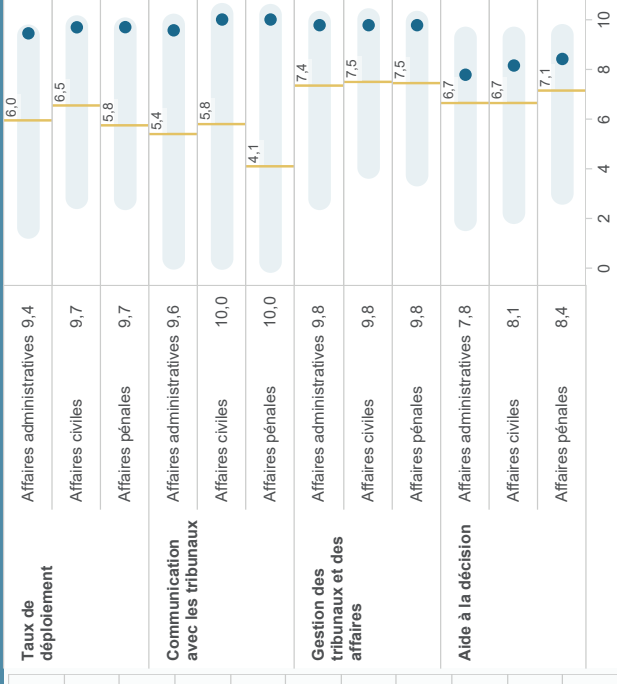
Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	6	44	X
	Instance composée seulement de non juges	6	45	X
	Instance composée de juges et de non juges	43	7	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	32	18	X
Critères de promotion	Années d'expérience	39	11	✓
	Compétences professionnelles	39	11	✓
	Performance	30	20	X
	Résultats d'évaluations	32	18	✓
	Autres critères de promotion	14	38	X
	Aucun critère de promotion	4	46	X

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	16	34	X
	Une instance composée de non procureurs	4	48	X
	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	33	17	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	35	15	X
Critères de promotion	Années d'expérience	48	4	✓
	Compétences professionnelles	46	4	✓
	Performance	29	21	X
	Résultats d'évaluations	38	12	X
	Autres critères de promotion	19	31	X
	Aucun critère de promotion	49	4	X

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate	Disposition Time	Affaires nouvelles/100 habitants	Affaires terminées/100 habitants	Affaires pendantes/100 habitants
Affaires civiles	1re instance	229 jours	2.888	3.152	1.979
	2e instance	107 jours	0.201	0.205	0.060
	Cour suprême	49 jours	0.028	0.027	0.004
Affaires pénales	1re instance	204 jours	0.755	0.770	0.432
	2e instance	121 jours	0.106	0.107	0.035
	Cour suprême	58 jours	0.009	0.009	0.001
Affaires administratives	1re instance	927 jours	0.237	0.263	0.669
	2e instance	1015 jours	0.041	0.030	0.084
	Cour suprême	363 jours	0.010	0.010	0.010

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reçues	4.46	Reçues	189,65
Classées sans suite	NA	Classées sans suite	NA
Terminées par une sanction	NA	Terminées par une sanction	NA
Portées devant les tribunaux	0.46	Portées devant les tribunaux	33.9

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?

Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	14	✓
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	21	✗
Mesures alternatives de règlement des litiges	48	✓
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	19	✗
Conciliation	37	✓
Médiation (autre que médiation judiciaire)	46	✓

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
<http://www.dgsi.pt/https://justica.gov.pt/jurisprudencia>

Legislation
www.dre.pt/http://www.pgdlisboa.pt/leis/lei_main.php

Autres sites officiels
www.citius.mj.pt

ROUMANIE



Habitants **19 405 156**

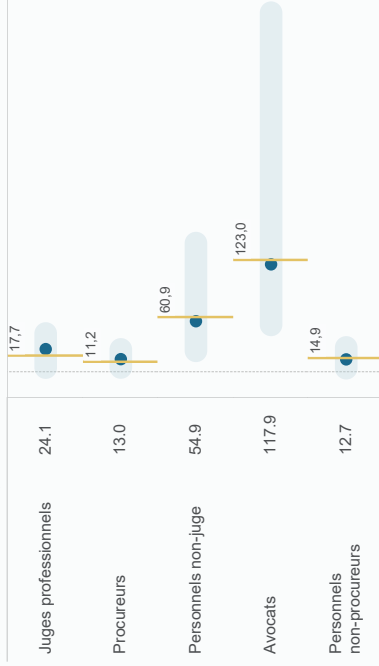
PIB **10 400 €**

Salaire moyen brut annuel

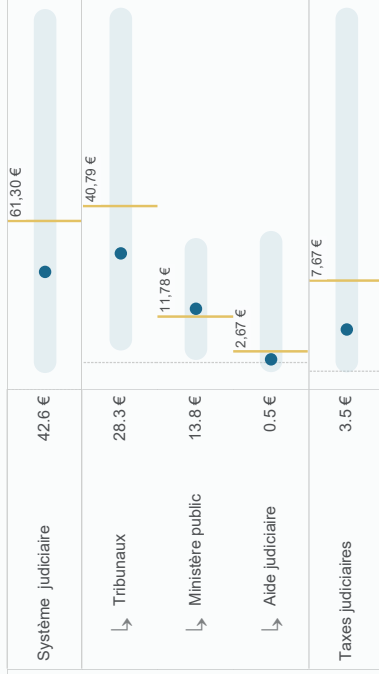
11 235 €

Taux de change **4.6639**

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

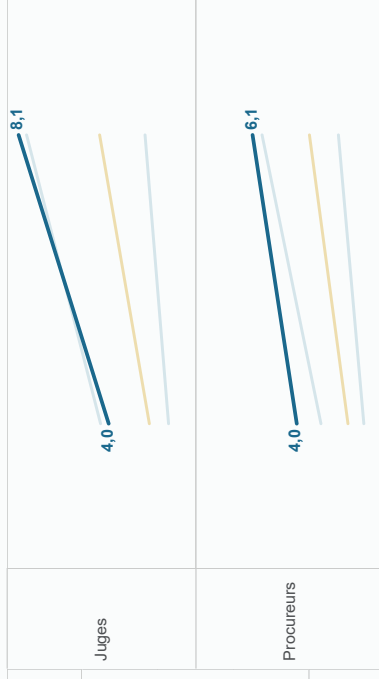


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	Instance composée seulement de non juges	Instance composée de juges et de non juges	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	Critères de promotion d'un juge. Années d'expérience	Critères de promotion d'un juge. Compétences professionnelles	Critères de promotion d'un juge. Performance	Critères de promotion d'un juge. Résultats d'évaluations	Critères de promotion d'un juge. Critères subjectifs	Autres critères de promotion	Aucun critère de promotion
	6	44	45	43	32	39	30	32	30	14	4
	✓	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗

Recrutement et promotion des procureurs

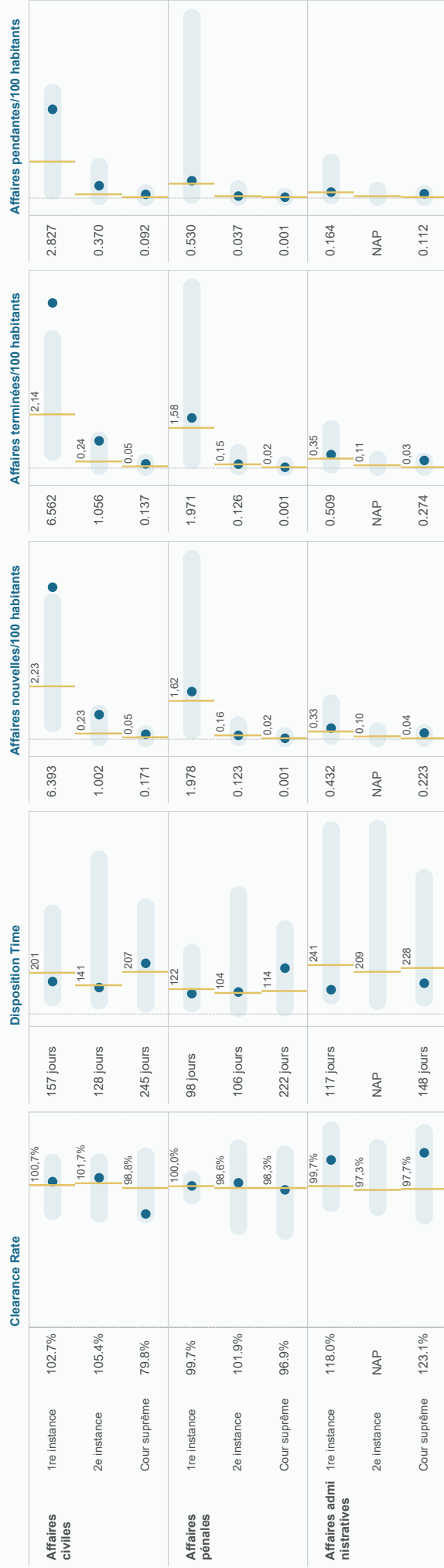
Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	Une instance composée seulement de non procureurs	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	Critères de promotion. Années d'expérience	Critères de promotion. Compétences professionnelles	Critères de promotion. Performance	Critères de performance: Résultats d'évaluations	Critères de performance: Critères subjectifs	Autres critères de promotion	Aucun critère de promotion
	16	34	4	46	33	35	29	38	34	19	49
	✓	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)

Taux de déploiement	Affaires administratives	Affaires civiles	Affaires pénales	Communication avec les tribunaux	Gestion des tribunaux et des affaires	Aide à la décision
	6,0	6,5	5,8	5,4	7,4	6,7
	7,6	8,2	6,8	7,8	6,9	9,3
	6,0	9,1	6,0	6,0	6,9	9,4

Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .



Ministère public : Affaires pour 100 habitants



Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Ministère public : Affaires par procureur



Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?



Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence

<http://portal.just.ro/SitePages/acasa.aspx> : www.ro.ii.ro ; www.sci.ro

Legislation

[www.just.ro](http://portal.just.ro/SitePages/acasa.aspx) ; www.csm1909.ro ; www.sci.ro ; www.mpublic.ro

Autres sites officiels

<http://portal.just.ro/SitePages/acasa.aspx> ; www.csm1909.ro

FÉDÉRATION DE RUSSIE



Habitants **146 780 720**

PIB **9 280 €**

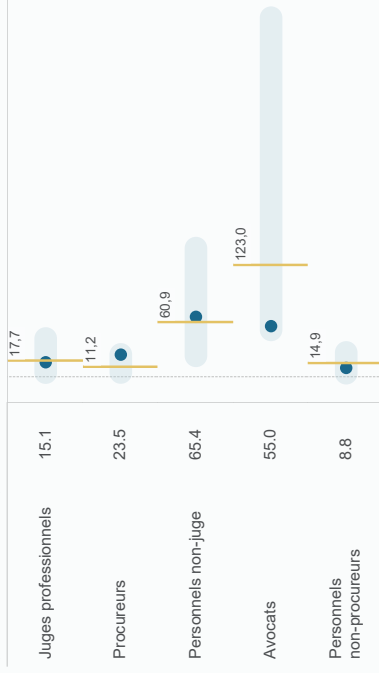
Salaire moyen brut annuel

7 411 €

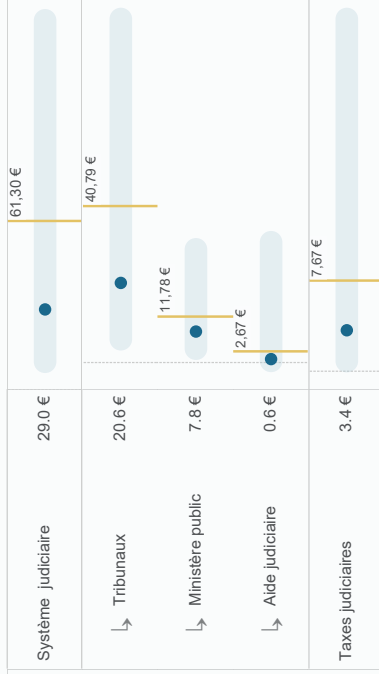
Taux de change

79.4605

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

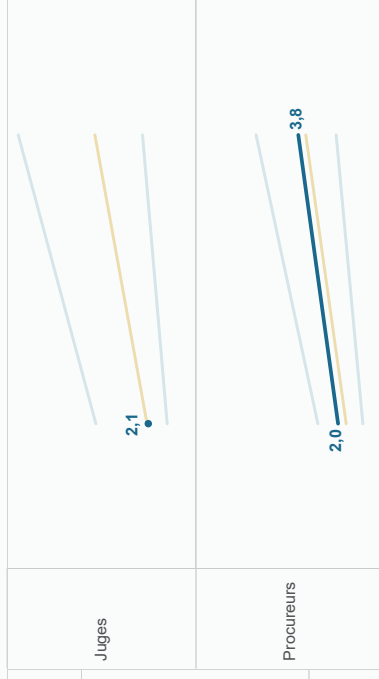


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



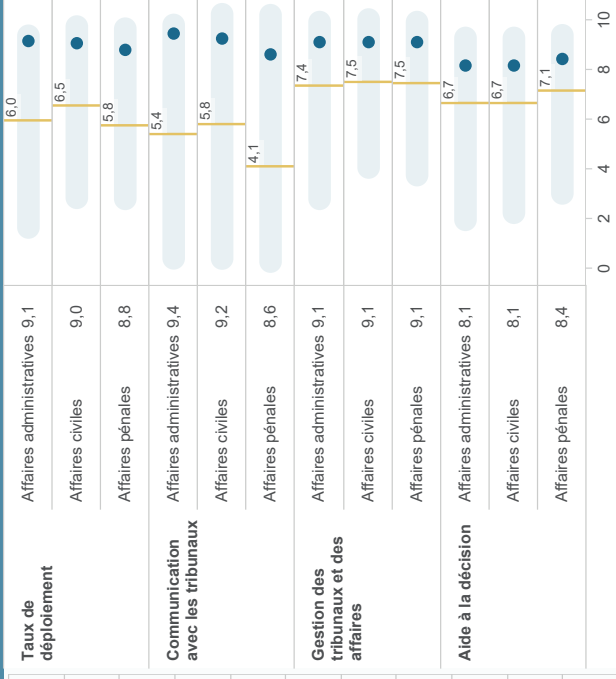
Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	Instance composée seulement de non juges	Instance composée de juges et de non juges	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	Critères de promotion d'un juge. Années d'expérience	Critères de promotion d'un juge. Compétences professionnelles	Critères de promotion d'un juge. Performance	Critères de promotion d'un juge. Résultats d'évaluations	Critères de promotion d'un juge. Critères subjectifs	Autres critères de promotion	Aucun critère de promotion
	6	44	X	44	7	11	11	18	20	38	X
	6	45	X	45	7	11	11	18	20	38	X
	6	43	X	43	7	11	11	18	20	38	X
	6	32	✓	32	11	11	11	18	20	38	X
	6	39	✓	39	11	11	11	18	20	38	X
	6	39	✓	39	11	11	11	18	20	38	X
	6	30	✓	30	20	20	20	18	20	38	X
	6	32	✓	32	18	18	18	18	20	38	X
	6	30	✓	30	20	20	20	18	20	38	X
	6	14	✓	14	38	38	38	18	20	38	X
	6	46	X	46	7	11	11	18	20	38	X

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	Une instance composée seulement de non procureurs	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	Critères de promotion. Années d'expérience	Critères de promotion. Compétences professionnelles	Critères de promotion. Performance	Critères de performance. Résultats d'évaluations	Critères de performance. Critères subjectifs	Autres critères de promotion	Aucun critère de promotion
	16	34	✓	34	48	48	48	48	48	48	X
	4	48	X	48	48	48	48	48	48	48	X
	33	17	X	17	48	48	48	48	48	48	X
	35	15	X	15	48	48	48	48	48	48	X
	48	48	✓	48	48	48	48	48	48	48	X
	48	48	✓	48	48	48	48	48	48	48	X
	29	21	✓	21	48	48	48	48	48	48	X
	38	12	✓	12	48	48	48	48	48	48	X
	34	18	✓	18	48	48	48	48	48	48	X
	19	31	✓	31	48	48	48	48	48	48	X
	48	48	X	48	48	48	48	48	48	48	X

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate	Disposition Time	Affaires nouvelles/100 habitants	Affaires terminées/100 habitants	Affaires pendantes/100 habitants
Affaires civiles	1re instance	50 jours	4.145	4.136	0.571
	2e instance	32 jours	0.718	0.715	0.064
	Cour suprême	NA	NA	NA	NA
Affaires pénales	1re instance	NA	NA	NA	NA
	2e instance	NA	NA	NA	NA
	Cour suprême	26 jours	0.056	0.057	0.004
Affaires administratives	1re instance	12 jours	5.350	5.332	0.183
	2e instance	NA	NA	NA	NA
	Cour suprême	NA	NA	NA	NA

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reçues	0.57	24.2	189,65	46	✓
Classées sans suite	NA	NA	74,55	14	✗
Terminées par une sanction	NA	NA	16,07	21	✗
Portées devant les tribunaux	NA	NA	51,61	48	✓

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?

Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	46	✓
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	21	✗
Mesures alternatives de règlement des litiges	48	✓
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	19	✗
Conciliation	37	✓
Médiation (autre que médiation judiciaire)	46	✓

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
vsrf.ru

Legislation
pravo.gov.ru

Autres sites officiels
sudrf.ru_arbitr.ru_msudrf.ru



Habitants **6 963 764**

PIB **6 158 €**

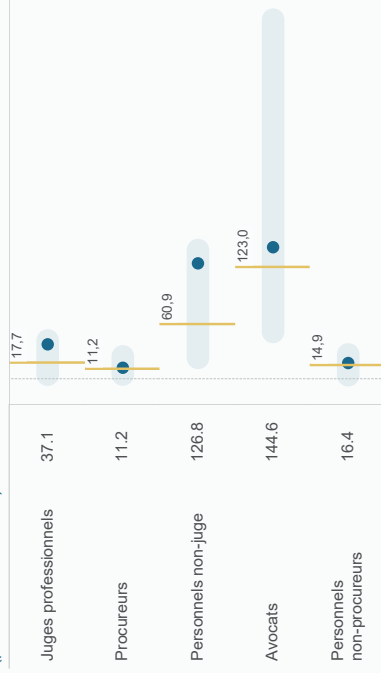
Salaire moyen brut annuel

7 645 €

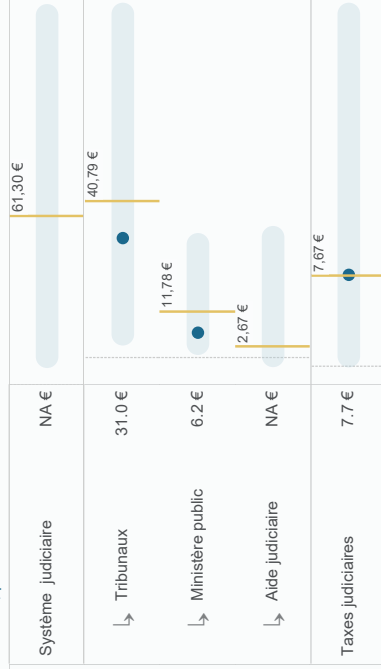
Taux de change

118.1946

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

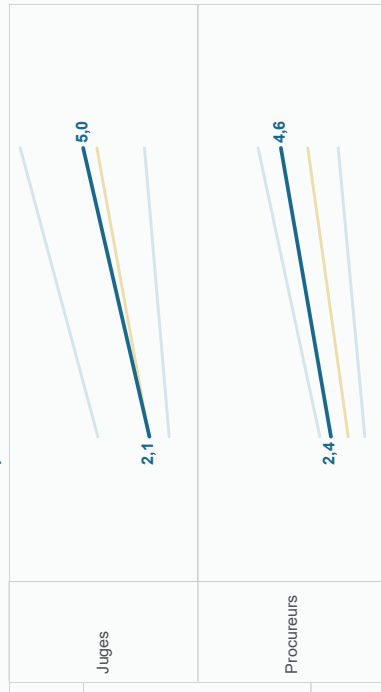


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



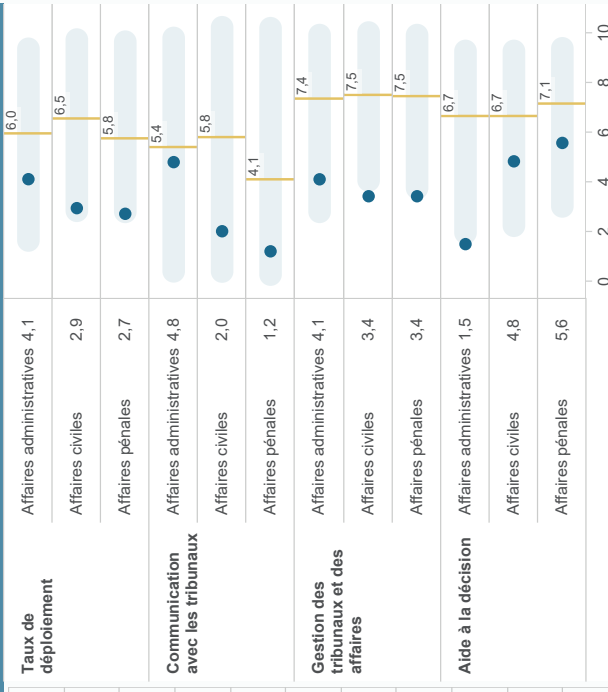
Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	Instance composée seulement de non juges	Instance composée de juges et de non juges	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	Critères de promotion d'un juge. Années d'expérience	Critères de promotion d'un juge. Compétences professionnelles	Critères de promotion d'un juge. Performance	Critères de promotion d'un juge. Résultats d'évaluations	Critères de promotion d'un juge. Critères subjectifs	Autres critères de promotion	Aucun critère de promotion
	6	44	X								
	6	45	X								
		43									
	32	18									
	39	11									
	39	11									
	30	20									
	32	18									
	30	20									
	14	38									
	4	46									

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	Une instance composée seulement de non procureurs	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	Critères de promotion. Années d'expérience	Critères de promotion. Compétences professionnelles	Critères de promotion. Performance	Critères de performance: Résultats d'évaluations	Critères de performance: Critères subjectifs	Autres critères de promotion	Aucun critère de promotion
	16	34	X								
	4	48	X								
		33									
	35	15									
	48										
	46										
	29	21									
	38	12									
	34	18									
	19	31									
		49									

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate	Disposition Time	Affaires nouvelles/100 habitants	Affaires terminées/100 habitants	Affaires pendantes/100 habitants
Affaires civiles	1re instance	224 jours	4.659	5.141	3.168
	2e instance	223 jours	2.098	1.873	1.146
	Cour suprême	211 jours	0.159	0.149	0.086
Affaires pénales	1re instance	132 jours	27.993	29.245	10.611
	2e instance	27 jours	0.829	0.815	0.062
	Cour suprême	70 jours	0.027	0.026	0.005
Affaires administratives	1re instance	745 jours	0.360	0.263	0.538
	2e instance	NAP	NAP	NAP	NAP
	Cour suprême	76 jours	0.008	0.009	0.002

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reques	5.70	Reques	508.4	189,65
Classées sans suite	3.28	Classées sans suite	292.2	74,55
Terminées par une sanction	0.27	Terminées par une sanction	24.0	16,07
Portées devant les tribunaux	0.63	Portées devant les tribunaux	55.9	51,61

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?	
Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	46 ✓
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	21 ✓
Mesures alternatives de règlement des litiges	48 ✓
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	19 ✗
Conciliation	37 ✓
Médiation (autre que médiation judiciaire)	46 ✓

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
 Website of the Ministry of Justice – Court Portal: www.portal.sud.rs; Websites of the SCC and courts of appeal: www.vk.sud.rs; www.bg.ap.sud.rs; www.kr.gaduljevac.com; www.ni.ap...

Legislation
<http://www.pravno-informacioni-sistem.rs/>; www.mpravde.gov.rs; www.vk.sud.rs; www.vss.sud.rs; www.paragraf.rs; www.uzzpro.gov.rs/

Autres sites officiels

<http://www.pvvisud.rs/obrasci>; www.up.sud.rs; www.bg.vi.sud.rs;

RÉPUBLIQUE SLOVAQUE



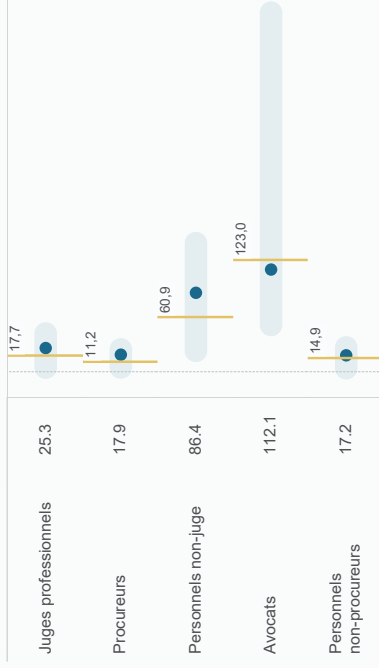
Habitants **5 450 421**

PIB **16 550 €**

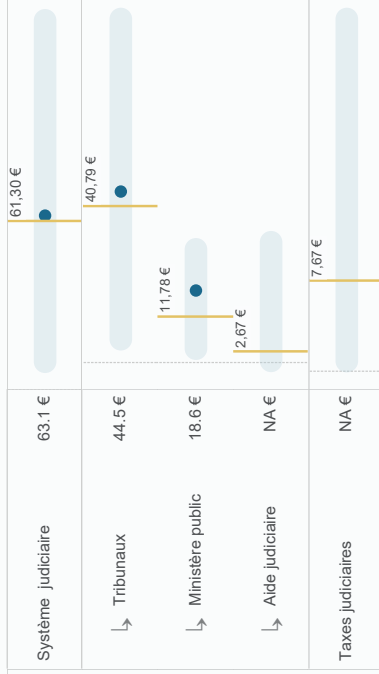
Salaire moyen brut annuel **12 156 €**

Taux de change **NAP**

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

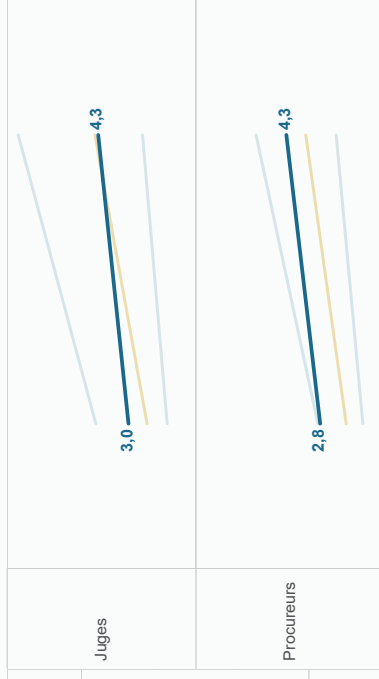


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



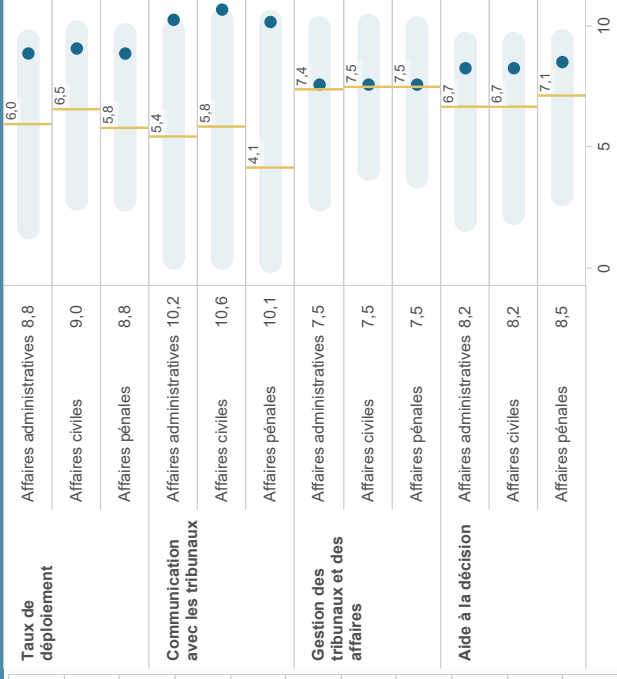
Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	Instance composée seulement de non juges	Instance composée de juges et de non juges	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	Critères de promotion d'un juge. Années d'expérience	Critères de promotion d'un juge. Compétences professionnelles	Critères de promotion d'un juge. Performance	Critères de promotion d'un juge. Résultats d'évaluations	Critères de promotion d'un juge. Critères subjectifs	Autres critères de promotion	Aucun critère de promotion
	6	44	X	44	7	11	11	20	20	38	X
	6	45	X	45	7	11	11	20	20	38	X
	6	43	✓	43	7	11	11	20	20	38	X
	6	32	✓	32	7	11	11	20	20	38	X
	6	39	✓	39	7	11	11	20	20	38	X
	6	39	✓	39	7	11	11	20	20	38	X
	6	30	X	30	7	11	11	20	20	38	X
	6	32	✓	32	7	11	11	20	20	38	X
	6	30	X	30	7	11	11	20	20	38	X
	6	14	X	14	7	11	11	20	20	38	X
	6	4	X	4	7	11	11	20	20	38	X

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	Une instance composée seulement de non procureurs	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	Critères de promotion. Années d'expérience	Critères de promotion. Compétences professionnelles	Critères de promotion. Performance	Critères de performance. Résultats d'évaluations	Critères de performance. Critères subjectifs	Autres critères de promotion	Aucun critère de promotion
	16	4	✓	4	48	48	29	38	34	19	✓
	16	46	X	46	48	48	29	38	34	19	✓
	16	33	X	33	48	48	29	38	34	19	✓
	16	35	X	35	48	48	29	38	34	19	✓
	16	48	✓	48	48	48	29	38	34	19	✓
	16	46	✓	46	48	48	29	38	34	19	✓
	16	29	X	29	48	48	29	38	34	19	✓
	16	34	✓	34	48	48	29	38	34	19	✓
	16	19	✓	19	48	48	29	38	34	19	✓
	16	49	X	49	48	48	29	38	34	19	✓

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate		Disposition Time		Affaires nouvelles/100 habitants		Affaires terminées/100 habitants		Affaires pendantes/100 habitants	
Affaires civiles	1re instance	130.6%	157 jours	201	2.330	2.23	3.043	2.14	1.310	
	2e instance	104.6%	185 jours	141	0.466	0.23	0.488	0.24	0.248	
	Cour suprême	116.9%	127 jours	207	0.097	0.05	0.113	0.05	0.040	
Affaires pénales	1re instance	101.7%	123 jours	122	1.300	1.62	1.321	1.58	0.447	
	2e instance	99.2%	40 jours	104	0.181	0.16	0.180	0.15	0.020	
	Cour suprême	101.5%	91 jours	114	0.019	0.02	0.019	0.02	0.005	
Affaires administratives	1re instance	96.1%	401 jours	241	0.093	0.33	0.089	0.35	0.098	
	2e instance	250.0%	73 jours	209	0.000	0.10	0.000	0.11	0.000	
	Cour suprême	119.7%	297 jours	228	0.040	0.04	0.047	0.03	0.039	

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reques	1.18	2.07	Reques	65.7	189.65
Classées sans suite	0.37	1.04	Classées sans suite	20.4	74.55
Terminées par une sanction	0.03	0.20	Terminées par une sanction	1.9	16.07
Portées devant les tribunaux	0.48	0.59	Portées devant les tribunaux	26.6	51.61

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Ministère public : Affaires par procureur

Reques	65.7	189.65
Classées sans suite	20.4	74.55
Terminées par une sanction	1.9	16.07
Portées devant les tribunaux	26.6	51.61

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?

Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	14	35	46	✓
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	21	29	46	✗
Mesures alternatives de règlement des litiges	48	48	46	✓
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	19	31	46	✗
Conciliation	37	37	46	✓
Médiation (autre que médiation judiciaire)	46	46	46	✓

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
www.nisud.sk (Supreme court); www.ustavnysud.sk (Constitutional Court);
www.slov-lex.sk/ljudikatv/ (decisions of all courts)

Legislation
www.slov-lex.sk

Autres sites officiels
<https://obcan.justice.sk/ezaloby/>; www.justice.gov.sk

SLOVÉNIE



Habitants **2 080 908**

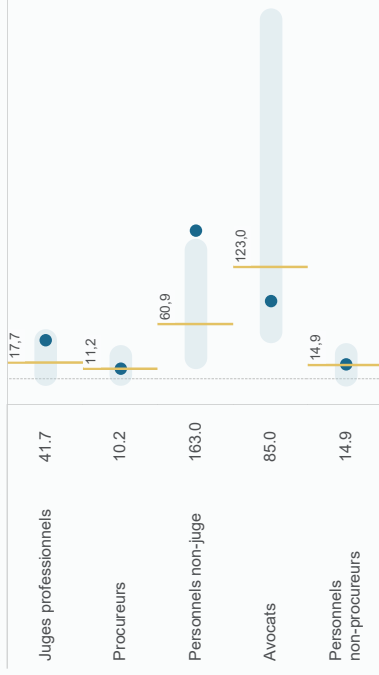
PIB **22 182 €**

Salaires moyen brut annuel **20 179 €**

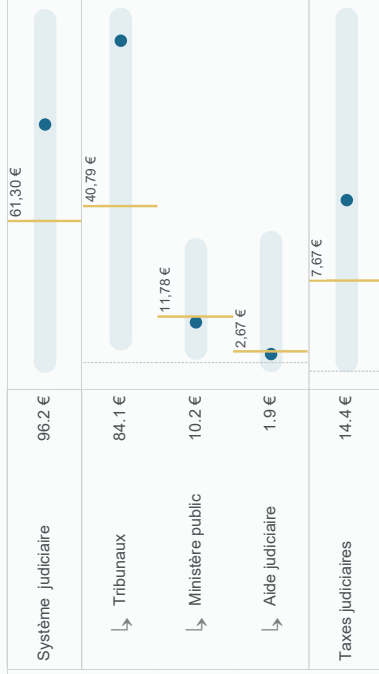
Taux de change **NAP**



Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

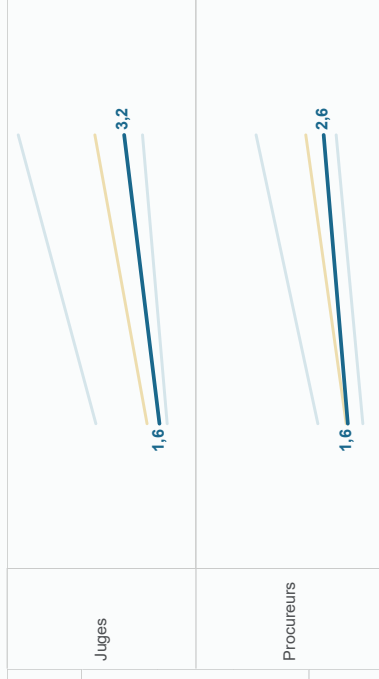


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



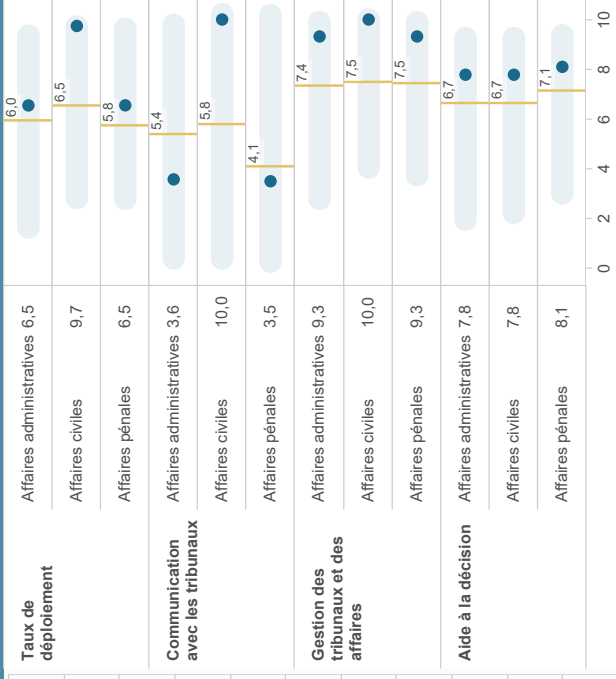
Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	6	44	X
	Instance composée seulement de non juges	6	45	X
	Instance composée de juges et de non juges	43	7	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	32	18	✓
Critères de promotion	Années d'expérience	39	11	X
	Compétences professionnelles	39	11	✓
	Performance	30	20	✓
	Résultats d'évaluations	32	18	✓
	Autres critères de promotion	14	36	✓
	Aucun critère de promotion	4	46	X

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	16	34	X
	Une instance composée de non procureurs	4	46	X
	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	33	17	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	35	15	✓
Critères de promotion	Années d'expérience	46	4	✓
	Compétences professionnelles	46	4	✓
	Performance	29	21	✓
	Résultats d'évaluations	38	12	✓
	Autres critères de promotion	34	16	✓
	Aucun critère de promotion	19	31	X
	Aucun critère de promotion	49	4	X

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate	Disposition Time	Affaires nouvelles/100 habitants	Affaires terminées/100 habitants	Affaires pendantes/100 habitants
Affaires civiles	1re instance	283 jours	100,7%	1.956	2.147
	2e instance	81 jours	101,7%	0.410	0.429
	Cour suprême	118 jours	98,8%	0.096	0.102
Affaires pénales	1re instance	142 jours	100,0%	3.471	3.524
	2e instance	43 jours	98,6%	0.257	0.261
	Cour suprême	167 jours	98,3%	0.033	0.032
Affaires administratives	1re instance	406 jours	99,7%	0.170	0.155
	2e instance	NAP	97,3%	NAP	NAP
	Cour suprême	152 jours	97,7%	0.018	0.025

Ministère public : Affaires par procureur

Reçues	3,02	2,07	189,65	296,4	Reçues
Classées sans suite	1,91	1,04	74,55	187,9	Classées sans suite
Terminées par une sanction	0,08	0,20	16,07	8,2	Terminées par une sanction
Portées devant les tribunaux	0,44	0,59	51,61	42,8	Portées devant les tribunaux

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?	
Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	14
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	21
Mesures alternatives de règlement des litiges	48
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	19
Conciliation	37
Médiation (autre que médiation judiciaire)	46

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
<http://sodnapraksa.si/>

Legislation
<https://www.uradni-list.si/>

Autres sites officiels
<https://e-uprava.gov.si/>
http://www.sodisce.si/sodni_postopki/obrazci/
<https://nasodisce.si/>

ESPAGNE



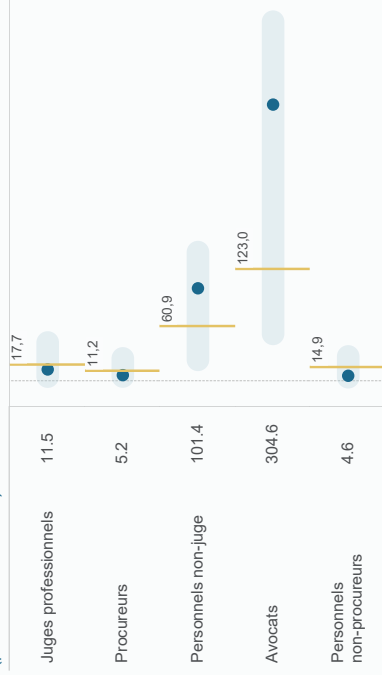
Habitants **47 007 367**

PIB **25 703 €**

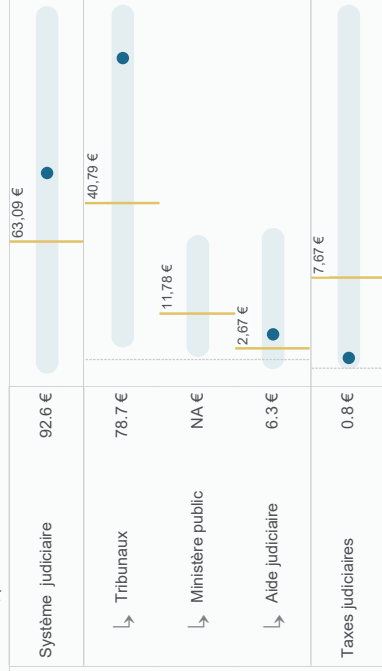
Salaire moyen brut annuel **23 033 €**

Taux de change **NAP**

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

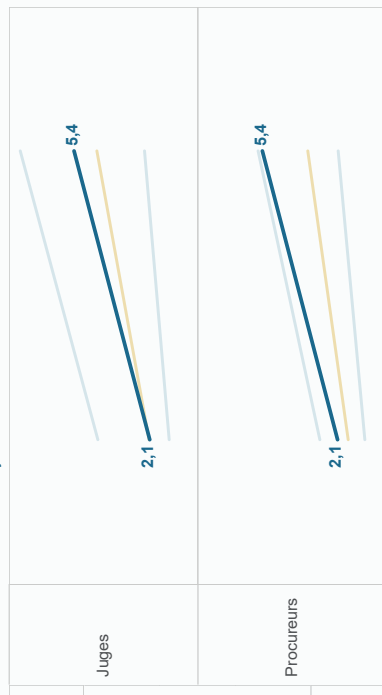


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



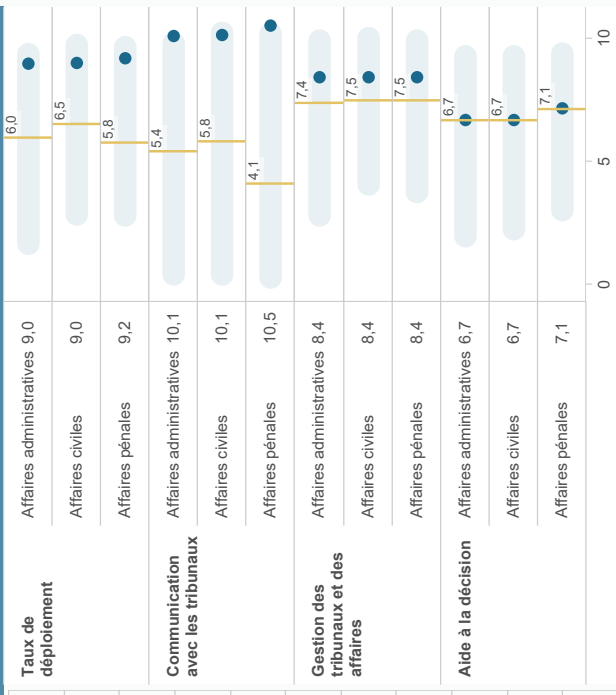
Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	6	44	X
	Instance composée seulement de non juges	6	45	X
	Instance composée de juges et de non juges	43	7	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	32	18	X
Critères de promotion	Années d'expérience	39	11	✓
	Compétences professionnelles	39	11	X
	Performance	30	20	X
	Résultats d'évaluations	32	18	X
	Autres critères de promotion	14	38	✓
	Aucun critère de promotion	4	46	X

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	16	34	X
	Une instance composée de non procureurs	4	46	X
	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	33	17	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	35	15	X
Critères de promotion	Années d'expérience	46	46	✓
	Compétences professionnelles	29	21	X
	Performance	38	12	X
	Résultats d'évaluations	34	16	X
	Autres critères de promotion	19	31	X
	Aucun critère de promotion	49	49	X

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate	Disposition Time	Affaires nouvelles/100 habitants	Affaires terminées/100 habitants	Affaires pendantes/100 habitants
Affaires civiles	1re instance	361 jours	2.732	2.368	2.347
	2e instance	270 jours	0.384	0.333	0.247
	Cour suprême	607 jours	0.027	0.022	0.036
Affaires pénales	1re instance	170 jours	1.536	1.583	0.739
	2e instance	54 jours	0.126	0.125	0.019
	Cour suprême	239 jours	0.012	0.010	0.007
Affaires administratives	1re instance	330 jours	0.367	0.365	0.331
	2e instance	354 jours	0.055	0.051	0.049
	Cour suprême	232 jours	0.021	0.030	0.019

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reçues	0.18	2,07	Reçues	189,65
Classées sans suite	0.12	1,04	Classées sans suite	74,55
Terminées par une sanction	NAP	0,20	Terminées par une sanction	16,07
Portées devant les tribunaux	0.03	0,59	Portées devant les tribunaux	51,61

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?	
Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	14 ✓
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	21 ✗
Mesures alternatives de règlement des litiges	48 ✓
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	19 ✗
Conciliation	37 ✓
Médiation (autre que médiation judiciaire)	46 ✓

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
<http://www.poderjudicial.es/search/indexAN.jsp>

Legislation
<https://www.boe.es/>

Autres sites officiels
<https://www.mjusticia.gob.es/cs/Satellite/Portal/es/servicios-ciudadano/tramites-gestiones-p->



Habitants 10 230 185

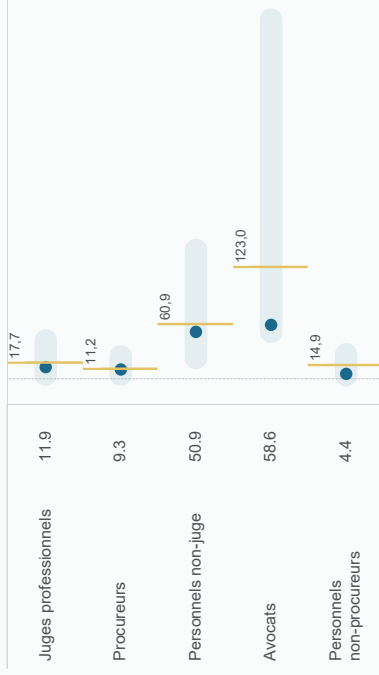
PIB 46 117 €

Salaire moyen brut annuel 40 706 €

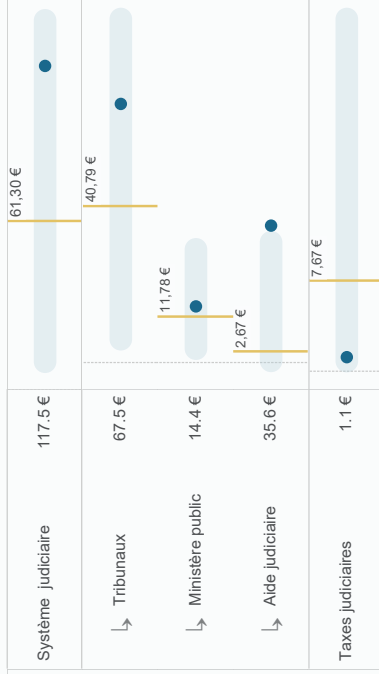
Taux de change 10.2



Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

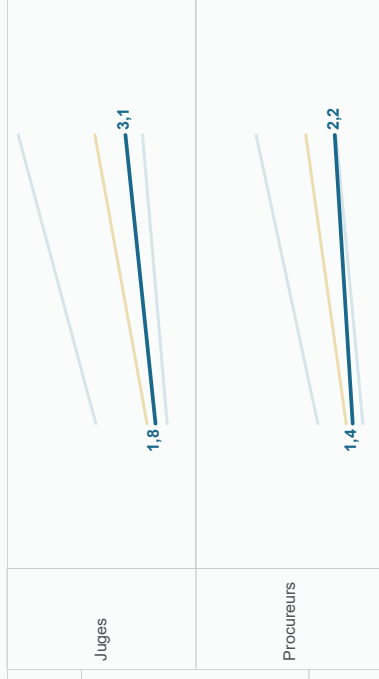


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	Instance composée seulement de non juges	Instance composée de juges et de non juges
Autorité de recrutement	6	44	X
Autorité de promotion	6	45	X
Critères de promotion	39	11	✓
Autorité de recrutement	32	18	✓
Autorité de promotion	30	20	✓
Critères de promotion	30	18	✓
Autorité de recrutement	14	36	✓
Autorité de promotion	4	46	X

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	Une instance composée seulement de non procureurs	Une instance composée de procureurs et de non procureurs
Autorité de recrutement	16	34	✓
Autorité de promotion	4	46	X
Critères de promotion	33	17	✓
Autorité de recrutement	35	15	✓
Autorité de promotion	29	21	X
Critères de promotion	34	16	✓
Autorité de recrutement	19	31	✓
Autorité de promotion	4	46	X

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)

Taux de déploiement	Affaires administratives	Affaires civiles	Affaires pénales
Taux de déploiement	6,8	7,5	8,8
Communication avec les tribunaux	6,3	7,8	10,0
Gestion des tribunaux et des affaires	7,0	7,0	7,7
Aide à la décision	7,8	7,8	8,1

Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate	Disposition Time	Affaires nouvelles/100 habitants	Affaires terminées/100 habitants	Affaires pendantes/100 habitants
Affaires civiles	1re instance	166 jours	0,627	0,611	0,278
	2e instance	95 jours	0,027	0,028	0,007
	Cour suprême	116 jours	0,003	0,003	0,001
Affaires pénales	1re instance	151 jours	0,953	0,911	0,378
	2e instance	124 jours	0,090	0,086	0,029
	Cour suprême	29 jours	0,017	0,018	0,001
Affaires administratives	1re instance	145 jours	1,635	1,583	0,632
	2e instance	95 jours	0,446	0,413	0,109
	Cour suprême	82 jours	0,068	0,075	0,017

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reques	4,75	189,65	512,7	Reques
Classées sans suite	1,72	74,55	185,4	Classées sans suite
Terminées par une sanction	0,56	16,07	60,3	Terminées par une sanction
Portées devant les tribunaux	1,83	51,61	197,1	Portées devant les tribunaux

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?

Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	✓
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	✗
Mesures alternatives de règlement des litiges	✗
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	✓
Conciliation	✗
Médiation (autre que médiation judiciaire)	✓

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence

<https://lagrummet.se/>

Legislation

<http://www.riksdagen.se/sv/dokument-lagar/>

Autres sites officiels

<http://www.domstol.se/Ladda-ner--besiall/Blanketter/>



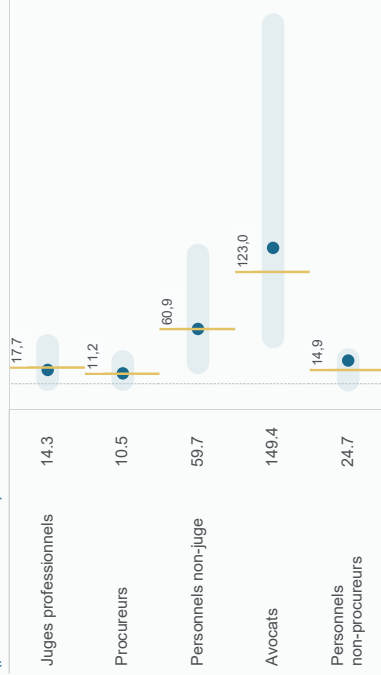
Habitants **8 542 320**

PIB **73 697 €**

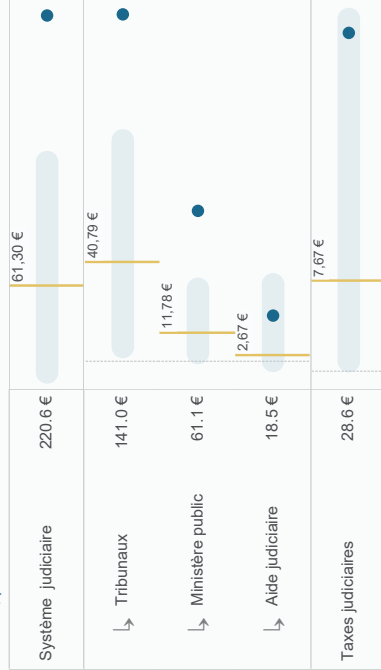
Salaire moyen brut annuel **71 641 €**

Taux de change **1.09**

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

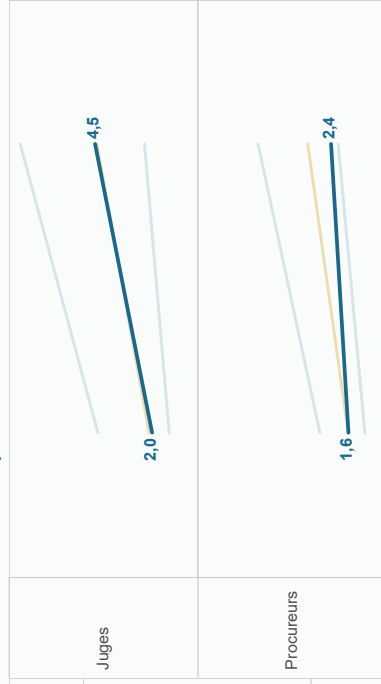


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	6	44	✓
	Instance composée seulement de non juges	6	45	✓
	Instance composée de juges et de non juges	43	7	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	32	18	✗
Critères de promotion	Années d'expérience	39	11	✗
	Compétences professionnelles	39	11	✗
	Performance	30	20	✗
	Résultats d'évaluations	32	18	✗
	Critères de performance: Critères subjectifs	30	20	✗
	Autres critères de promotion	14	38	✗
	Aucun critère de promotion	4	46	✓

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	16	34	✓
	Une instance composée de non procureurs	4	48	✗
	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	33	17	✗
Autorité de promotion	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	35	15	✓
Critères de promotion	Années d'expérience	46	4	✓
	Compétences professionnelles	46	4	✓
	Performance	29	21	✓
	Résultats d'évaluations	38	12	✓
	Critères de performance: Critères subjectifs	34	18	✗
	Autres critères de promotion	19	31	✗
	Aucun critère de promotion	49	4	✗

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)

Taux de déploiement	Affaires administratives	4.9	6.0
	Affaires civiles	6.3	6.5
	Affaires pénales	6.4	5.8
Communication avec les tribunaux	Affaires administratives	3.2	5.4
	Affaires civiles	6.2	5.8
	Affaires pénales	6.3	4.1
Gestion des tribunaux et des affaires	Affaires administratives	7.0	7.4
	Affaires civiles	7.0	7.5
	Affaires pénales	7.0	7.5
Aide à la décision	Affaires administratives	4.1	6.7
	Affaires civiles	4.1	6.7
	Affaires pénales	4.9	7.1

Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate	Disposition Time	Affaires nouvelles/100 habitants	Affaires terminées/100 habitants	Affaires pendantes/100 habitants
Affaires civiles	1re instance	110 jours	2.559	2.563	0.778
	2e instance	112 jours	0.192	0.191	0.059
	Cour suprême	125 jours	0.021	0.021	0.007
Affaires pénales	1re instance	100 jours	0.480	0.478	0.131
	2e instance	137 jours	0.118	0.114	0.043
	Cour suprême	87 jours	0.023	0.026	0.006
Affaires administratives	1re instance	203 jours	0.124	0.126	0.070
	2e instance	253 jours	0.319	0.317	0.221
	Cour suprême	146 jours	0.047	0.048	0.019

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reques	6.22	2.07	Reques	590.3	189.65
Classées sans suite	1.08	1.04	Classées sans suite	102.5	74.55
Terminées par une sanction	4.99	0.20	Terminées par une sanction	473.6	16.07
Portées devant les tribunaux	0.15	0.59	Portées devant les tribunaux	14.3	51.61

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?		
Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	14	✓
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	21	✗
Mesures alternatives de règlement des litiges	48	✓
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	19	✗
Conciliation	37	✓
Médiation (autre que médiation judiciaire)	46	✓

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
<https://www.bger.ch/fr/index/jurisdiction/jurisdiction-inherit-template/jurisdiction-recht.htm>

Legislation
<https://www.admin.ch/gov/fr/acccueil/droit-federal.html> ; droit cantonal :
<http://www.lexfind.ch/index.php?lang=FR>

Autres sites officiels
 rvoir les sites des tribunaux cantonaux: exemples : ZH :
<http://www.gerichte-zh.ch/themen/ehe-und-familie/formulare.html> ; BE: <http://www.justice.be>.

TURQUIE



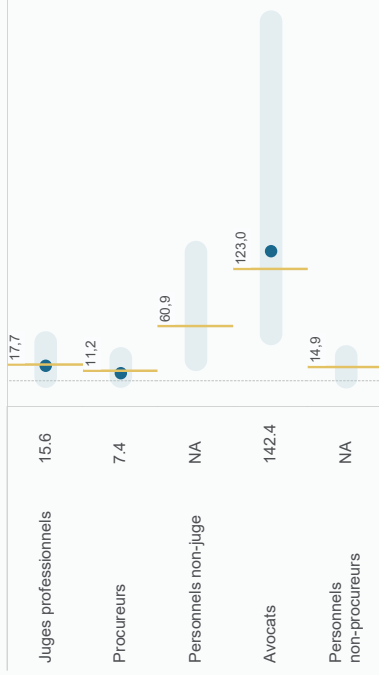
Habitants **82 003 882**

PIB **7 440 €**

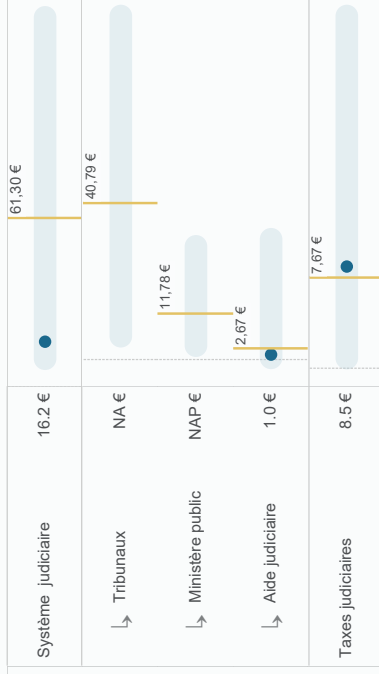
Salaires moyen brut annuel **NA**

Taux de change **6.11**

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

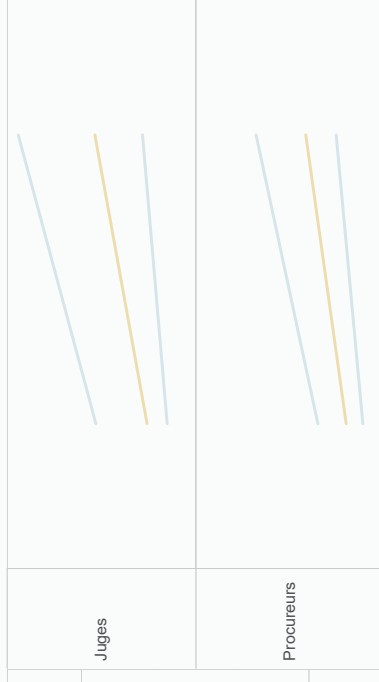


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



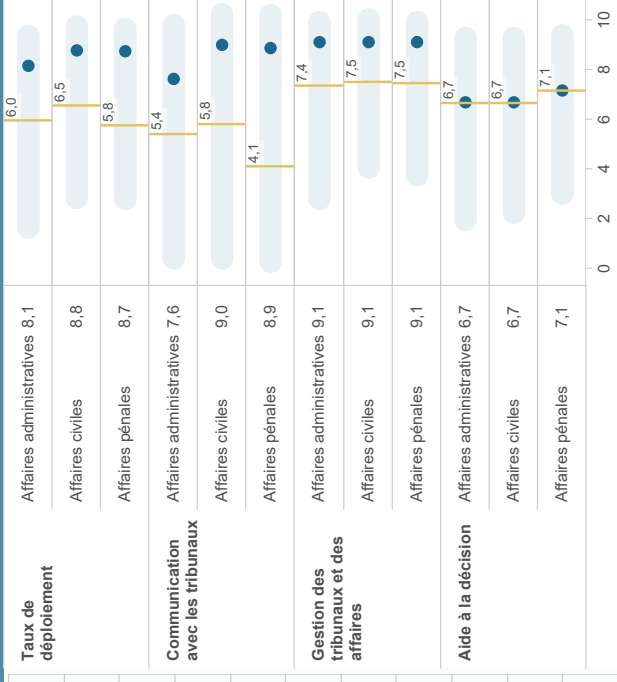
Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	6	44	X
	Instance composée seulement de non juges	6	45	X
	Instance composée de juges et de non juges	43	7	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	32	18	✓
Critères de promotion	Années d'expérience	39	11	✓
	Compétences professionnelles	39	11	✓
	Performance	30	20	✓
	Résultats d'évaluations	32	18	✓
	Autres critères de promotion	14	38	X
	Aucun critère de promotion	4	46	X

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	16	34	X
	Une instance composée de non procureurs	4	48	X
	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	33	17	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	35	15	X
Critères de promotion	Années d'expérience	48	4	✓
	Compétences professionnelles	46	4	✓
	Performance	29	21	✓
	Résultats d'évaluations	38	12	✓
	Autres critères de promotion	19	31	X
	Aucun critère de promotion	49	4	X

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate	Disposition Time	Affaires nouvelles/100 habitants	Affaires terminées/100 habitants	Affaires pendantes/100 habitants
Affaires civiles	1re instance	307 jours	2.233	2.193	1.846
	2e instance	NA	NA	NA	NA
	Cour suprême	304 jours	0.203	0.321	0.268
Affaires pénales	1re instance	302 jours	2.044	1.927	1.597
	2e instance	240 jours	0.563	0.389	0.256
	Cour suprême	423 jours	0.223	0.297	0.344
Affaires administratives	1re instance	176 jours	0.399	0.390	0.189
	2e instance	76 jours	0.270	0.265	0.055
	Cour suprême	460 jours	0.122	0.165	0.208

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reques	4.98	Reques	673.3	189,65
Classées sans suite	2.65	Classées sans suite	357.5	74,55
Terminées par une sanction	NAP	Terminées par une sanction	NAP	16,07
Portées devant les tribunaux	1.35	Portées devant les tribunaux	181.7	51,61

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?		
Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	✓	46
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	✓	21
Mesures alternatives de règlement des litiges	✓	48
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	✗	19
Conciliation	✓	37
Médiation (autre que médiation judiciaire)	✓	46

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
<http://www.yuvusmazlik.gov.tr/yuvusmazlik-mahkemesi-kararaji>
<http://emsal.danistay.gov.tr/Bilgi/BankasisiSistemWeb/> https://emsal.yariditay.gov.tr/Bilgi.

Legislation

www.adalet.gov.tr www.mevzuat.adalet.gov.tr www.mevzuat.gov.tr

Autres sites officiels

<http://www.alternatifcozumler.adalet.gov.tr/http://bilirgisilik.adalet.gov.tr/index.html> <http://www.adalet.gov.tr>

Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate	Disposition Time	Affaires nouvelles/100 habitants	Affaires terminées/100 habitants	Affaires pendantes/100 habitants
Affaires civiles	1re instance 97.1%	128 jours	1.672	1.623	0.572
	2e instance 84.2%	151 jours	0.261	0.219	0.091
	Cour suprême 62.2%	237 jours	0.159	0.099	0.065
Affaires pénales	1re instance 85.0%	270 jours	0.312	0.265	0.197
	2e instance 71.2%	259 jours	0.074	0.053	0.038
	Cour suprême 60.4%	260 jours	0.036	0.022	0.016
Affaires administratives	1re instance 100.8%	122 jours	0.352	0.354	0.119
	2e instance 87.7%	100 jours	0.226	0.198	0.054
	Cour suprême 53.5%	368 jours	0.170	0.091	0.092

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reçues	0.06	2,07	Reçues	2.4	189,65
Classées sans suite	0.02	1,04	Classées sans suite	0.8	74,55
Terminées par une sanction	NAP	0,20	Terminées par une sanction	NAP	16,07
Portées devant les tribunaux	0.01	0,59	Portées devant les tribunaux	0.3	51,61

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Ministère public : Affaires par procureur

Reçues	2.4	189,65
Classées sans suite	0.8	74,55
Terminées par une sanction	NAP	16,07
Portées devant les tribunaux	0.3	51,61

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?		
Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	14	X
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	21	X
Mesures alternatives de règlement des litiges	48	✓
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	19	✓
Conciliation	37	X
Médiation (autre que médiation judiciaire)	46	X

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
<https://court.gov.ua/>

Legislation
<https://rada.gov.ua/>
<https://online.minjust.gov.ua/>

Autres sites officiels
<https://online.minjust.gov.ua/>

ANGLETERRE ET PAYS DE GALLES (RU)



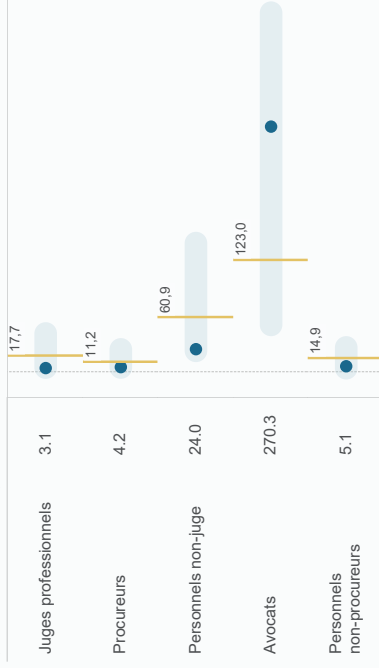
Habitants **59 115 809**

PIB **30 840 €**

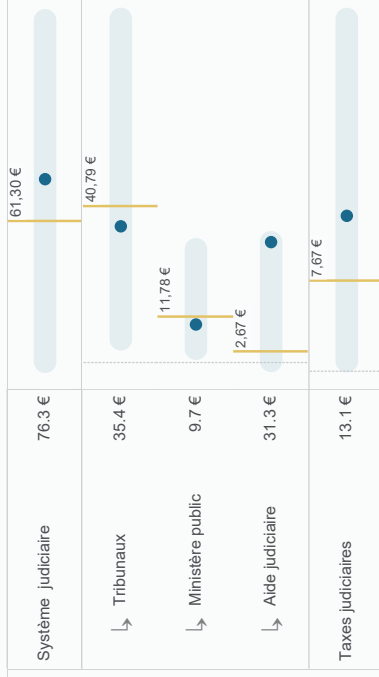
Salaire moyen brut annuel **33 620 €**

Taux de change **0.8969**

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

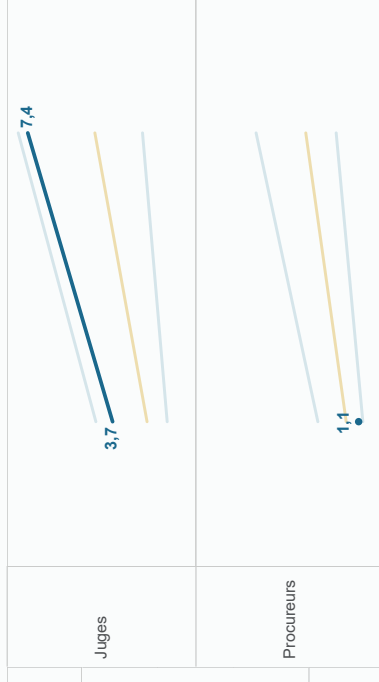


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



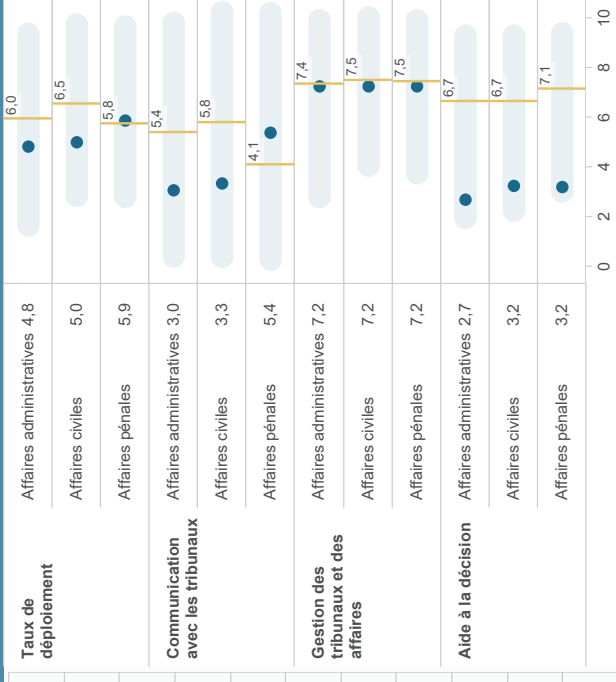
Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	6	44	X
	Instance composée seulement de non juges	6	45	X
	Instance composée de juges et de non juges	43	7	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	32	18	✓
Critères de promotion	Critères de promotion d'un juge. Années d'expérience	39	11	X
	Critères de promotion d'un juge. Compétences professionnelles	39	11	✓
	Critères de promotion d'un juge. Performance	30	20	X
	Critères de promotion d'un juge. Résultats d'évaluations	32	18	X
	Critères de promotion d'un juge. Critères subjectifs	30	20	✓
	Autres critères de promotion	14	38	X
	Aucun critère de promotion	4	46	X

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	16	34	✓
	Une instance composée seulement de non procureurs	4	48	X
	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	33	17	X
Autorité de promotion	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	35	15	✓
Critères de promotion	Critères de promotion. Années d'expérience	48	7	X
	Critères de promotion. Compétences professionnelles	46	11	✓
	Critères de promotion. Performance	29	21	X
	Critères de performance: Résultats d'évaluations	38	12	✓
	Critères de performance: Critères subjectifs	34	18	X
	Autres critères de promotion	19	31	X
	Aucun critère de promotion	49	1	X

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

Affaires civiles	Clearance Rate			Disposition Time			Affaires nouvelles/100 habitants			Affaires terminées/100 habitants			Affaires pendantes/100 habitants				
	1re instance	2e instance	Cour suprême	NA	141	207	NA	0,23	0,05	2,14	NA	0,24	0,05	NA	NA	NA	NA
Affaires pénales	100,7%	101,7%	98,8%	100,0%	122	104	75 jours	2,660	1,62	2,677	2,677	0,15	0,02	0,551	NA	NA	NA
1re instance	100,7%	101,7%	98,8%	100,0%	122	104	75 jours	2,660	1,62	2,677	2,677	0,15	0,02	0,551	NA	NA	NA
2e instance	98,6%	98,6%	98,3%	98,6%	104	114	NA	0,020	0,16	0,018	0,018	0,15	0,02	NA	NA	NA	NA
Cour suprême	98,3%	98,3%	98,3%	98,3%	114	114	NA	NA	0,02	NA	NA	0,02	0,02	NA	NA	NA	NA
Affaires administratives	89,2%	131,8%	97,7%	89,7%	241	209	497 jours	0,835	0,33	0,744	0,744	0,35	0,11	1,014	NA	NA	NA
1re instance	89,2%	131,8%	97,7%	89,7%	241	209	497 jours	0,835	0,33	0,744	0,744	0,35	0,11	1,014	NA	NA	NA
2e instance	97,3%	97,3%	97,7%	97,3%	209	228	NA	0,001	0,10	0,001	0,001	0,11	0,03	NA	NA	NA	NA
Cour suprême	97,7%	97,7%	97,7%	97,7%	228	228	NA	NA	0,04	NA	NA	0,03	0,03	NA	NA	NA	NA

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reques	0,79	2,07	Reques	190,1	189,65
Classées sans suite	0,09	1,04	Classées sans suite	20,5	74,55
Terminées par une sanction	NAP	0,20	Terminées par une sanction	NAP	16,07
Portées devant les tribunaux	0,84	0,59	Portées devant les tribunaux	201,6	51,61

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?		46
Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	✓	46
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	✓	46
Mesures alternatives de règlement des litiges	✓	46
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	✓	46
Conciliation	✓	46
Médiation (autre que médiation judiciaire)	✓	46

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
<https://www.judiciary.gov.uk/judgments/> <https://www.supremecourt.uk/decided-cases/>

Legislation
<https://www.gov.uk/government/publications> <https://www.judiciary.gov.uk/judgments/>

Autres sites officiels
<http://hmctsformfinder.justice.gov.uk/HMCTS/FormFinder.do>

IRLANDE DU NORD (RU)



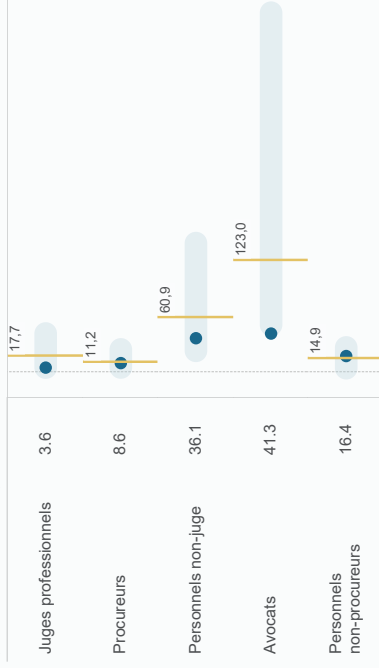
Habitants **1 881 600**

PIB **23 605 €**

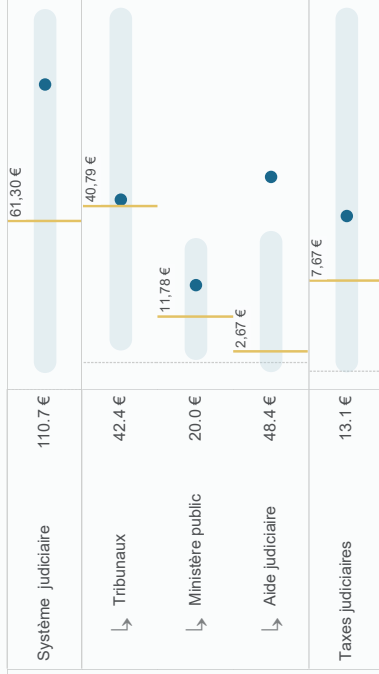
Salaire moyen brut annuel **30 109 €**

Taux de change **0.8969**

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

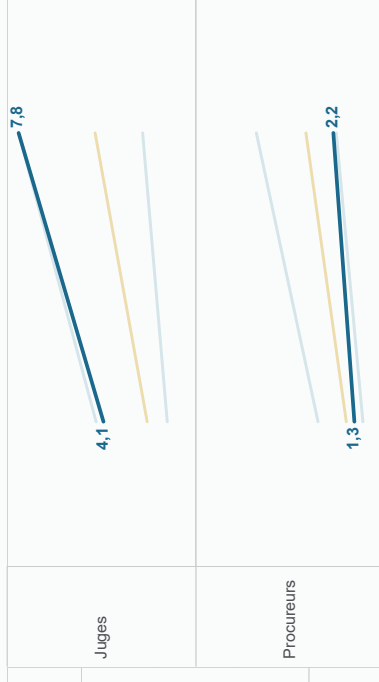


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



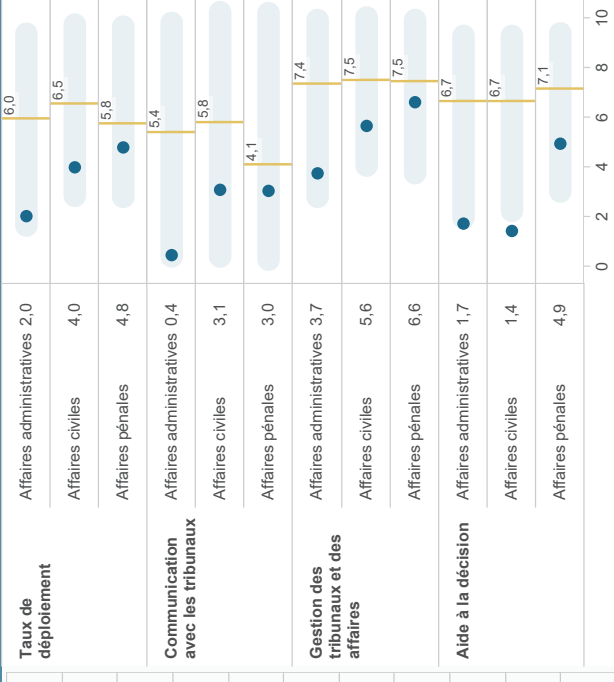
Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	6	44	X
	Instance composée seulement de non juges	6	45	X
	Instance composée de juges et de non juges	43	7	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	32	18	X
Critères de promotion	Années de promotion d'un juge. Années d'expérience	39	11	X
	Compétences professionnelles	39	11	X
	Performance	30	20	X
	Résultats d'évaluations	32	18	X
	Autres critères de promotion	14	38	X
	Aucun critère de promotion	4	46	X

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	16	34	X
	Une instance composée seulement de non procureurs	4	46	X
	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	33	17	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	35	15	✓
Critères de promotion	Années de promotion. Années d'expérience	46	4	✓
	Compétences professionnelles	46	4	✓
	Performance	29	21	X
	Résultats d'évaluations	38	12	✓
	Autres critères de promotion	19	31	✓
	Aucun critère de promotion	40	4	X

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate		Disposition Time		Affaires nouvelles/100 habitants		Affaires terminées/100 habitants		Affaires pendantes/100 habitants	
Affaires civiles	1re instance	NA	NA	201	NA	2,23	NA	2,14	NA	NA
	2e instance	NA	NA	141	NA	0,23	NA	0,24	NA	NA
	Cour suprême	NA	NA	207	NA	0,05	NA	0,05	NA	NA
Affaires pénales	1re instance	98,1%	NA	122	NA	1,62	2,262	1,58	NA	NA
	2e instance	NA	NA	104	NA	0,16	NA	0,15	NA	NA
	Cour suprême	NA	NA	114	NA	0,02	NA	0,02	NA	NA
Affaires administratives	1re instance	99,7%	NA	241	NA	0,33	NA	0,35	NA	NA
	2e instance	NA	NA	209	NA	0,10	NA	0,11	NA	NA
	Cour suprême	NA	NA	228	NA	0,04	NA	0,03	NA	NA

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reçues	2,25	2,07	Reçues	261,7	189,65
Classées sans suite	0,82	1,04	Classées sans suite	95,5	74,55
Terminées par une sanction	0,21	0,20	Terminées par une sanction	24,9	16,07
Portées devant les tribunaux	1,63	0,59	Portées devant les tribunaux	189,7	51,61

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?		
Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	14	✓
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	21	✗
Mesures alternatives de règlement des litiges	48	✓
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	19	✗
Conciliation	37	✓
Médiation (autre que médiation judiciaire)	46	✓

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
<http://www.judiciary.mt>

Legislation
<http://www.legislation.gov.uk>

Autres sites officiels
<http://www.courtsni.gov.uk>

ÉCOSSE (RU)



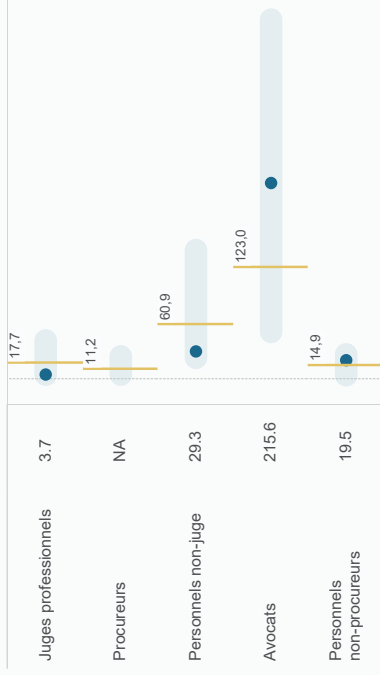
Habitants **5 438 100**

PIB **33 420 €**

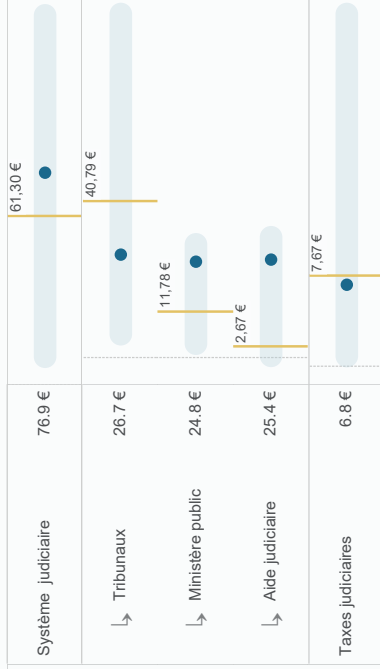
Salaire moyen brut annuel **38 511 €**

Taux de change **0.89697**

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

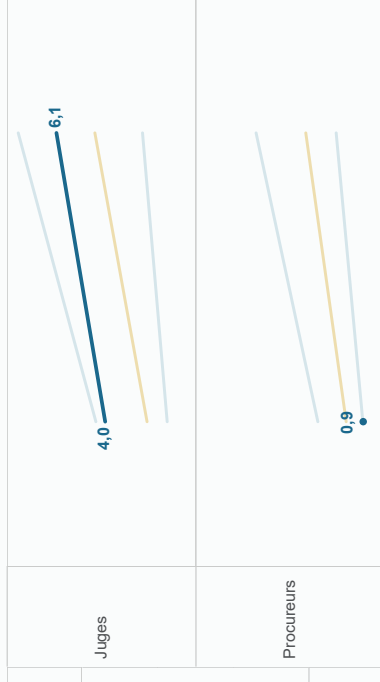


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



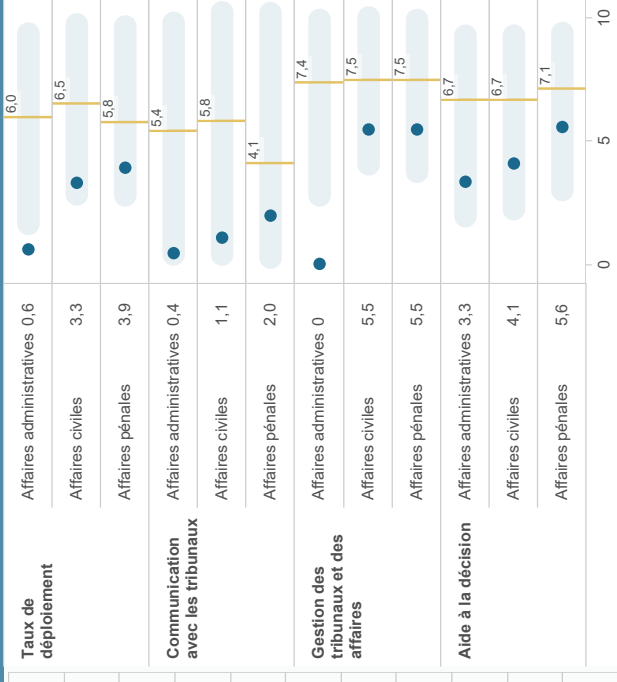
Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	Instance composée seulement de non juges	Instance composée de juges et de non juges	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	Critères de promotion d'un juge. Années d'expérience	Critères de promotion d'un juge. Compétences professionnelles	Critères de promotion d'un juge. Performance	Critères de promotion d'un juge. Résultats d'évaluations	Critères de promotion d'un juge. Critères subjectifs	Autres critères de promotion	Aucun critère de promotion
	6	44	X								
	6	45	X								
	43	7									
	32	18									
	39	11									
	39	11									
	30	20									
	32	18									
	30	20									
	14	38									
	4	46									

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	Une instance composée seulement de non procureurs	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	Critères de promotion. Années d'expérience	Critères de promotion. Compétences professionnelles	Critères de promotion. Performance	Critères de performance: Résultats d'évaluations	Critères de performance: Critères subjectifs	Autres critères de promotion	Aucun critère de promotion
	16	34	X								
	4	48	X								
	33	17									
	35	15									
	48	7									
	46	16									
	29	21									
	34	18									
	19	31									
	49	7									

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate	Disposition Time	Affaires nouvelles/100 habitants	Affaires terminées/100 habitants	Affaires pendantes/100 habitants
Affaires civiles	1re instance	NA	1,756	1,430	NA
	2e instance	101,7%	0,008	NA	NA
	Cour suprême	98,8%	NAP	NAP	NAP
Affaires pénales	1re instance	100,0%	1,913	NA	NA
	2e instance	98,6%	NA	NA	NA
	Cour suprême	98,3%	NAP	NAP	NAP
Affaires administratives	1re instance	99,7%	NA	NA	NA
	2e instance	97,3%	NA	NA	NA
	Cour suprême	97,7%	NAP	NAP	NAP

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

	2,07	189,65
Reçues	3,14	NA
Classées sans suite	0,67	NA
Terminées par une sanction	0,84	NA
Portées devant les tribunaux	NA	NA

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?

Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	14	46	✓
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	21	46	✗
Mesures alternatives de règlement des litiges	48	46	✓
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	19	46	✗
Conciliation	37	46	✓
Médiation (autre que médiation judiciaire)	46	46	✓

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
www.legislation.gov.uk

Legislation
www.legislation.gov.uk

Autres sites officiels
www.legislation.gov.uk



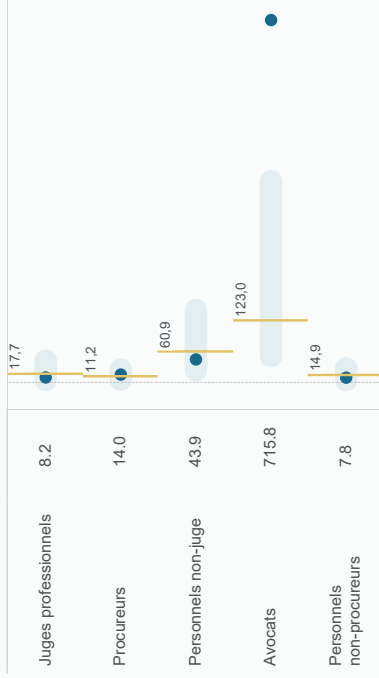
Habitants 8 985 000

PIB 34 426 €

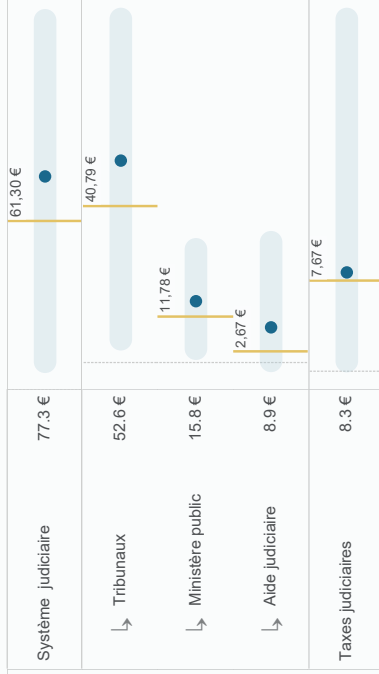
Salaire moyen brut annuel 30 198 €

Taux de change 4.2916

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

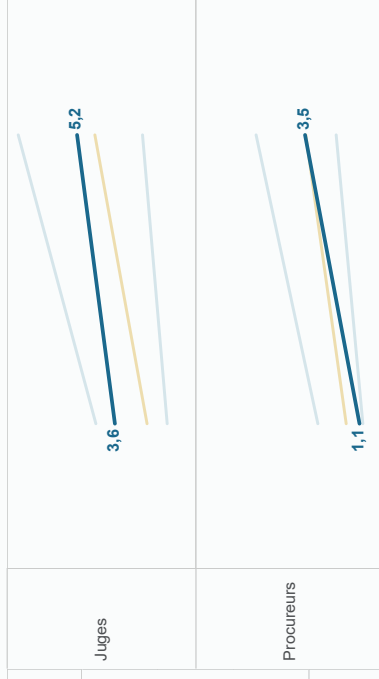


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	6	44	X
	Instance composée seulement de non juges	6	45	X
	Instance composée de juges et de non juges	43	7	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	32	18	✓
Critères de promotion	Années d'expérience	39	11	✓
	Compétences professionnelles	39	11	✓
	Performance	30	20	✓
	Résultats d'évaluations	32	18	✓
	Autres critères de promotion	30	20	✓
	Aucun critère de promotion	14	38	✓
	Aucun critère de promotion	4	46	X

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	16	34	X
	Une instance composée seulement de non procureurs	4	46	X
	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	33	17	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	35	15	✓
Critères de promotion	Années d'expérience	46	4	✓
	Compétences professionnelles	46	4	✓
	Performance	29	21	✓
	Résultats d'évaluations	38	12	✓
	Autres critères de promotion	34	16	✓
	Aucun critère de promotion	19	31	✓
	Aucun critère de promotion	49	4	X

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)

Taux de déploiement	Affaires administratives	9,2	6,0
	Affaires civiles	9,1	6,5
	Affaires pénales	9,2	5,8
Communication avec les tribunaux	Affaires administratives	9,3	5,4
	Affaires civiles	9,1	5,8
	Affaires pénales	9,1	4,1
Gestion des tribunaux et des affaires	Affaires administratives	9,6	7,4
	Affaires civiles	9,6	7,5
	Affaires pénales	9,6	7,5
Aide à la décision	Affaires administratives	7,4	6,7
	Affaires civiles	7,4	6,7
	Affaires pénales	7,8	7,1

Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate	Disposition Time	Affaires nouvelles/100 habitants	Affaires terminées/100 habitants	Affaires pendantes/100 habitants
Affaires civiles	1re instance	314 jours	4.780	4.773	4.118
	2e instance	160 jours	0.092	0.103	0.045
	Cour suprême	165 jours	0.036	0.037	0.017
Affaires pénales	1re instance	113 jours	5.089	4.905	1.527
	2e instance	37 jours	0.125	0.126	0.013
	Cour suprême	57 jours	0.039	0.041	0.006
Affaires administratives	1re instance	107 jours	0.122	0.120	0.035
	2e instance	NAP	NAP	NAP	NAP
	Cour suprême	180 jours	0.028	0.033	0.016

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reçues	2.73	195.5	189,65
Classées sans suite	1.54	110.6	74,55
Terminées par une sanction	0.03	2.3	16,07
Portées devant les tribunaux	2.03	145.5	51,61

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?

Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	14	35	46	✓
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	21	29	29	✗
Mesures alternatives de règlement des litiges	48	48	48	✓
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	19	31	31	✗
Conciliation	37	37	37	✓
Médiation (autre que médiation judiciaire)	46	46	46	✓

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence
<https://supreme.court.gov.il/sites/en/Pages/home.aspx>

Legislation
<http://main.knesset.gov.il/Activity/Legislation/Laws/Pages/LawAboutSite.aspx?g=2>

Autres sites officiels
https://www.gov.il/en/Subjects/law_and_government/legislation

KAZAKHSTAN



Habitants **18 395 567**

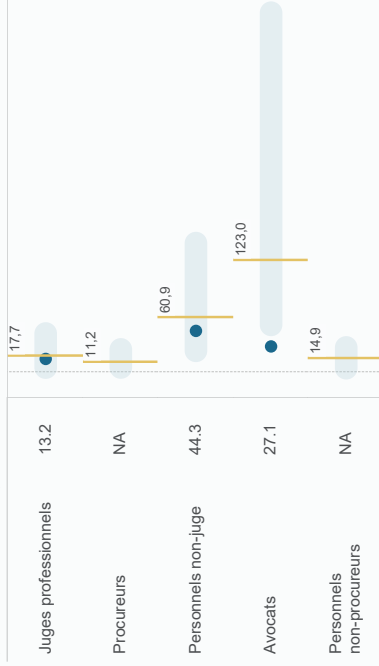
PIB **8 021 €**

Salaire moyen brut annuel

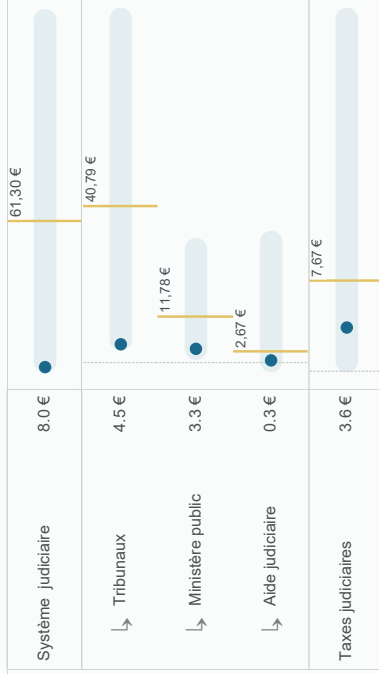
4 800 €

Taux de change **439.37**

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

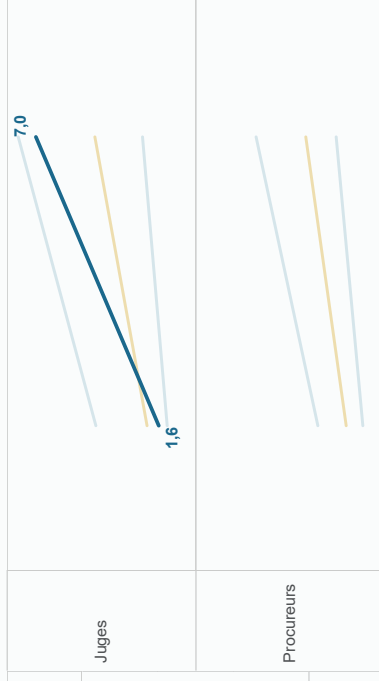


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



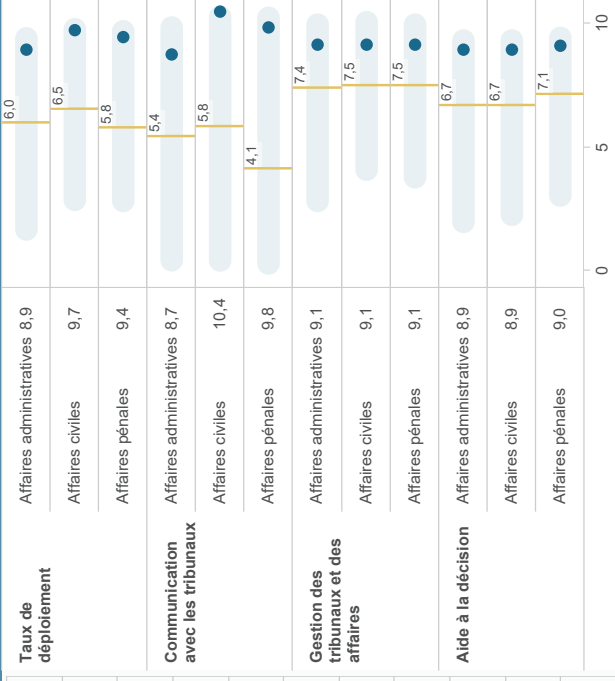
Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	6	44	X
	Instance composée seulement de non juges	6	45	X
	Instance composée de juges et de non juges	43	7	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	32	18	✓
Critères de promotion	Années d'expérience	39	11	✓
	Compétences professionnelles	39	11	✓
	Performance	30	20	✓
	Résultats d'évaluations	32	18	✓
	Autres critères de promotion	14	38	✓
	Aucun critère de promotion	4	46	X

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	16	34	✓
	Une instance composée seulement de non procureurs	4	48	X
	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	33	7	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	35	15	✓
Critères de promotion	Années d'expérience	46	4	✓
	Compétences professionnelles	46	4	✓
	Performance	29	21	X
	Résultats d'évaluations	38	12	✓
	Autres critères de promotion	19	31	X
	Aucun critère de promotion	49	4	X

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate	Disposition Time	Affaires nouvelles/100 habitants	Affaires terminées/100 habitants	Affaires pendantes/100 habitants
Affaires civiles	1re instance 97,6%	32 jours	3.566	3.481	0.309
	2e instance 96,5%	28 jours	0.402	0.388	0.031
	Cour suprême 99,2%	27 jours	0.085	0.084	0.006
Affaires pénales	1re instance 99,6%	8 jours	0.900	0.897	0.021
	2e instance 99,0%	13 jours	0.102	0.101	0.004
	Cour suprême 99,1%	16 jours	0.040	0.040	0.002
Affaires administratives	1re instance 99,9%	1 jours	1.824	1.822	0.007
	2e instance 98,5%	8 jours	0.042	0.041	0.001
	Cour suprême 95,0%	19 jours	0.012	0.012	0.001

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reçues	0.27	2,07	Reçues	189,65	NA
Classées sans suite	0.05	1,04	Classées sans suite	74,55	NA
Terminées par une sanction	0.03	0,20	Terminées par une sanction	16,07	NA
Portées devant les tribunaux	0.24	0,59	Portées devant les tribunaux	51,61	NA

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?

Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	14	46	✓
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	21	46	✗
Mesures alternatives de règlement des litiges	48	46	✗
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	19	46	✗
Conciliation	37	46	✓
Médiation (autre que médiation judiciaire)	46	46	✓

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence

<http://office.sud.kz/lawsuit/>; <http://sud.gov.kz/rus/content/bank-sudebnyh-aktov>

Legislation

<http://adilet.zan.kz>

Autres sites officiels

<http://sud.gov.kz/office.sud.kz:egov.kz>



Habitants **35 586 616**

PIB **2 872 €**

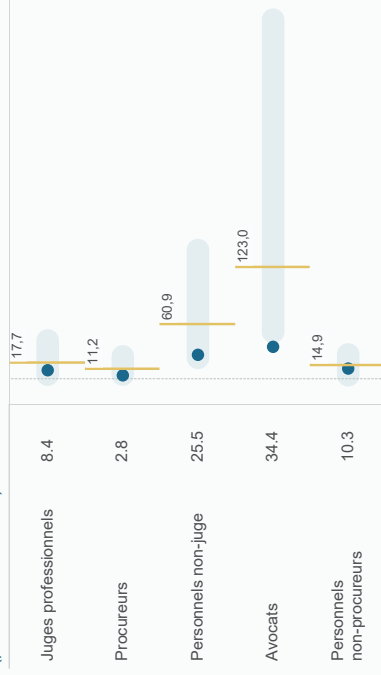
Salaire moyen brut annuel

10 512 €

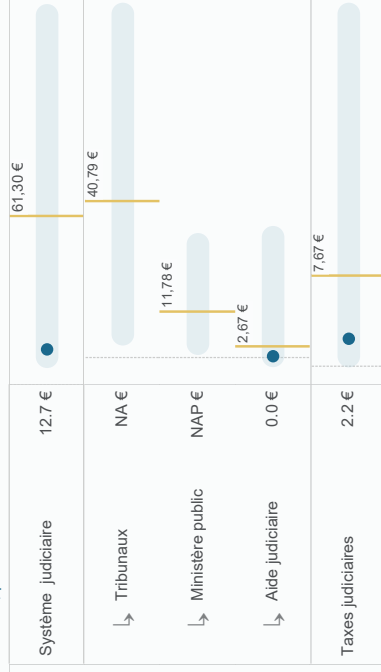
Taux de change

10.943

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

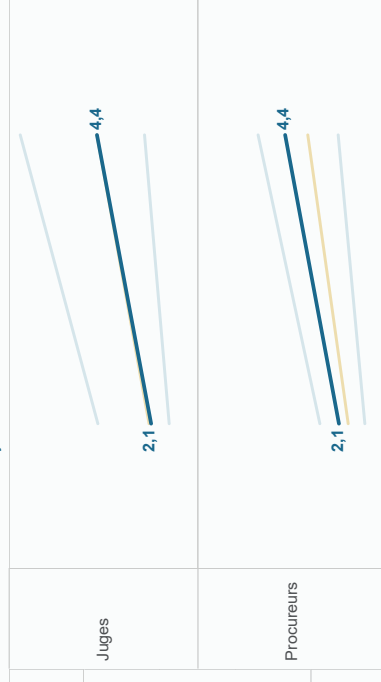


Ressources financières en Euros, par habitant



Salaires des juges et des procureurs

Ratio avec le salaire annuel moyen en début et en fin de carrière



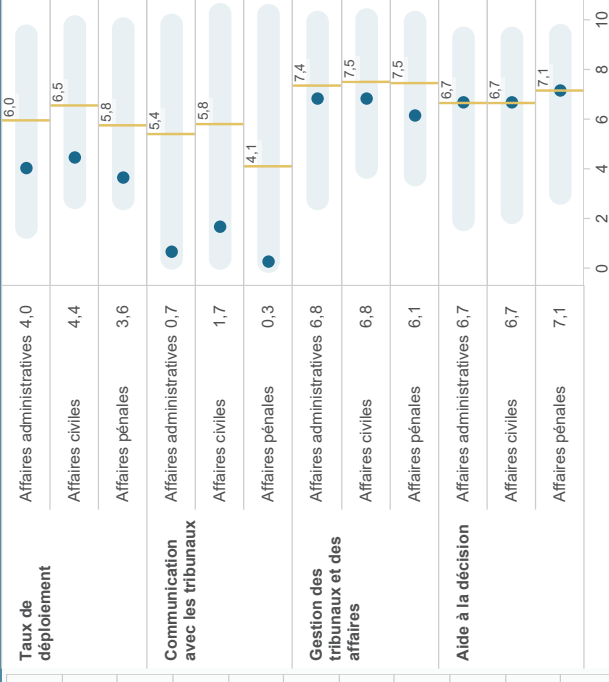
Recrutement et promotion des juges

Autorité de recrutement	Instance composée seulement de juges	6	44	X
	Instance composée seulement de non juges	6	45	X
	Instance composée de juges et de non juges	43	7	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q111) pour promouvoir les juges	32	18	X
Critères de promotion	Critères de promotion d'un juge. Années d'expérience	39	11	✓
	Critères de promotion d'un juge. Compétences professionnelles	39	11	✓
	Critères de promotion d'un juge. Performance	30	20	✓
	Critères de promotion d'un juge. Résultats d'évaluations	32	18	✓
	Critères de promotion d'un juge. Critères subjectifs	30	20	✓
	Autres critères de promotion	14	38	✓
	Aucun critère de promotion	4	46	X

Recrutement et promotion des procureurs

Autorité de recrutement	Une instance composée seulement de procureurs	16	34	X
	Une instance composée seulement de non procureurs	4	48	X
	Une instance composée de procureurs et de non procureurs	33	17	✓
Autorité de promotion	Même instance (Q117) pour promouvoir les procureurs	35	15	✓
Critères de promotion	Critères de promotion. Années d'expérience	46	4	✓
	Critères de promotion. Compétences professionnelles	46	4	✓
	Critères de promotion. Performance	29	21	✓
	Critères de performance: Résultats d'évaluations	38	12	✓
	Critères de performance: Critères subjectifs	34	18	✓
	Autres critères de promotion	19	31	✓
	Aucun critère de promotion	49	0	X

TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100 | Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365
 Affaires nouvelles = toutes les nouvelles affaires introduites à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année | Affaires pendantes = Affaires qui n'ont pas été terminées au 31 Décembre .

	Clearance Rate	Disposition Time	Affaires nouvelles/100 habitants	Affaires terminées/100 habitants	Affaires pendantes/100 habitants
Affaires civiles	1re instance	75 jours	3.516	3.540	0.731
	2e instance	NA	NA	NA	NA
	Cour suprême	680 jours	0.031	0.026	0.049
Affaires pénales	1re instance	76 jours	2.963	3.093	0.645
	2e instance	99 jours	0.469	0.481	0.132
	Cour suprême	307 jours	0.068	0.068	0.057
Affaires administratives	1re instance	79 jours	0.089	0.087	0.019
	2e instance	175 jours	0.032	0.031	0.015
	Cour suprême	406 jours	0.011	0.011	0.012

Ministère public : Affaires pour 100 habitants

Reques	4.04	189,65	1438.5	Reques
Classées sans suite	1.25	74,55	446.2	Classées sans suite
Terminées par une sanction	0.71	16,07	252.5	Terminées par une sanction
Portées devant les tribunaux	2.08	51,61	739.8	Portées devant les tribunaux

Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques ; par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement) mais certains pays les présentent par auteur.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

Existe-t-il des processus de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal dans le système judiciaire ?	
Médiation obligatoire avant la procédure devant le tribunal	14
Médiation obligatoire ordonnée par le juge	21
Mesures alternatives de règlement des litiges	48
Autres mesures alternatives au règlement des litiges	19
Conciliation	37
Médiation (autre que médiation judiciaire)	46

Sites internet relatifs au système judiciaire

Jurisprudence

portailjudgements.justice.gov.ma/www.ism.ma/ www.courdecassation.ma

Legislation

adala.justice.gov.ma/www.ism.ma/ www.courdecassation.ma/

Autres sites officiels

www.ism.ma/ www.courdecassation.ma/www.cspj.ma

La nouvelle édition du rapport de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ), qui évalue le fonctionnement des systèmes judiciaires de 45 Etats membres du Conseil de l'Europe ainsi que de trois Etats observateurs auprès de la CEPEJ, Israël, le Maroc et pour la première fois le Kazakhstan, reste fidèle au processus développé depuis 2002 tout en axant le contenu du rapport sur l'analyse des tendances européennes.

En complément de ces analyses, la CEPEJ a pour la première fois également développé des fiches pays qui présentent de façon synthétique les principales données et indicateurs développés par la CEPEJ pour chaque Etat participant.

L'ensemble des données quantitatives et qualitatives collectées auprès des correspondants nationaux de la CEPEJ ainsi que les commentaires les accompagnant est par ailleurs disponible sur la base de données dynamique CEPEJ-STAT (<https://www.coe.int/fr/web/cepej/dynamic-database-of-european-judicial-systems>).

S'appuyant sur une méthodologie qui fait désormais référence pour collecter et traiter un grand nombre de données quantitatives et qualitatives sur la justice, cette étude - sans équivalent - est avant tout conçue comme un outil de politique publique destiné à améliorer l'efficacité et la qualité de la justice. Connaître pour pouvoir comprendre, analyser et réformer. Tel est l'objectif de la CEPEJ qui a travaillé à la rédaction de ce rapport, destiné aux décideurs publics, aux praticiens du droit, aux chercheurs, de même qu'à celles et ceux qui s'intéressent au fonctionnement de la justice en Europe et au-delà.



www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.



<http://book.coe.int>
ISBN 978-92-871-8708-6
23€ / \$46